Supplément Radio-Télévision

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JUILLET 1990

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14141 - 6 F

L'Europe et l'Albanie

L'ARGUMENT ne trompe personne. Si les gouvernements allemand, français et italien ont décidé de fermer provisoirement leurs ambassades à Tirana, ce n'est pas seulement pour « nettoyer » les locaux laissés en piteux état par les milliers de réfugiés qui s'y sont entassés pendant plus d'une semaine. C'est surtout pour y empêcher l'afflux de nouveaux transfuges.

Un seul des pays de la CEE, la Grèce, gardera donc une mission diplomatique ouverte dans la capitale albanaise, le ministre hellénique des affaires étrangères, M. Antonis Samaras, ayant estimé « symboliquement erronée » la décision des autres pays européens. Celle-ci était pourtant prévisible puisque, dès le début de la semaine, on pensait que les diplomates occidentaux avaient demandé aux autorités albanaises de s'opposer à toute nouvelle arrivée de réfugiés.

A première vue, l'attitude des chancelleries européennes peut paraître étrange. Tout se passe comme si l'Europe avait désormais décidé de s'en laver les mains, de laisser les Albanais à leur triste sort, après avoir, d'une manière efficace, rapide et coordonnée, réglé, sans violences, le douloureux problème posé par les quelque cinq mille personnes qui se pressaient dans les ambassades.

Mais l'essentiel est peut-être ailleurs. Fermée depuis des dizaines d'années à toute influence extérieure, l'Albanie a entrouvert timidement pour la première fois quelques fenêtres sur le monde. D'abord en acceptant de laisser partir plusieurs milliers de personnes. Ensuite, en négociant les conditions de ce départ avec les diplomates occidentaux.

Un premier lien, ténu, a ainsi été créé avec l'extérieur. En agissant de la sorte, les Occidentaux ont peut-être aussi voulu aider ceux des dirigeants de Tirana qui plaideraient pour une libéralisation du régime. Un nouvel afflux de réfugiés aurait pu en effet renforcer la position des « durs », décidés à employer tous les moyens pour empêcher la poursuite de l'hémorragie.

IL faut, certes, prendre avec infiniment de précaution les informations selon lesquelles une lutte aurait commencé à Tirana entre les « réformateurs », emmenés par l'actuel numéro un, Ramiz Alia, et les « staliniens », représentés par la veuve de l'ancien dictateur, Enver Hodja. Les décisions prises récemment, comme l'entrée de l'Albanie en tant qu'observateur à la CSCE, les timides réformes économiques et un remaniement ministériel dont on se demande encore s'il représente un pas en arrière ou en avant, sont trop ambiguës pour déterminer quelle tendance, si tendance il y a, semble l'emporter.

L'Albanie pourra-t-elle rester indéfiniment à l'écart du mouvement de libéralisation qui a déferlé sur l'ancienne Europe socialiste ? Si une « révolution de velours » semble difficilement envisageable dans ce pays, compte tenu de l'absence quasi totale de culture démocratique, l'alternative reste donc entre une révolution de palais « à la bulgare » ou une révolte violente, rapidement confisquée, « à la roumaine ».

Lire nos informations page 3


M 0146 - 716 0 - 6,00 F

La rencontre entre le chancelier ouest-allemand et M. Gorbatchev

M. Helmut Kohl tente de lever en URSS les derniers obstacles à la réunification

Le chancelier Kohl devait quitter Bonn samedi 14 juillet, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher et du ministre des finances, M. Théo Waigel, pour une visite de travail de deux jours et demi en URSS. Il se rendra dimanche dans la région de Stavropol, d'où est originaire le président soviétique. L'annonce, faite vendredi par le gouvernement ouest-allemand d'une réduction à douze mois du service militaire en RFA est interprétée comme un geste de bonne volonté envers Moscou. M. Kohl va tenter de lever les derniers obstacles à la réunification allemande, notamment le refus de l'URSS de voir l'Allemagne unie appartenir à l'OTAN.

BONN

de notre correspondant

Le chancelier Kohl a beaucoup de mal à cacher la fierté qu'il éprouve à être le premier chef de gouvernement étranger à être reçu dans cette région de Stavropol, où M. Mikhaïl Gorbatchev vit le jour et commença son ascension dans le Parti et l'Etat. Ces égards particuliers, comme le fait qu'il soit le premier chef de gouvernement occidental à rencontrer les dirigeants soviétiques après les trois derniers sommets occidentaux – CEE, OTAN et groupe des Sept, – montrent assez le rôle central accordé par Moscou à l'Allemagne.

Son porte-parole, M. Hans Klein, a néanmoins rappelé que le voyage du chancelier à Moscou était précédé de celui du secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, et sera suivi de celui du président de la Commission européenne, M. Jacques Delors. *« C'est la preuve que l'Allemagne ne fait pas cavalier seul »*, a-t-il estimé. M. Gorbatchev a d'autre part reçu une lettre du président américain sur les conclusions du sommet de Houston.

M. Kohl va en URSS d'abord comme l'homme d'une seule idée : celle d'aboutir avant la fin de cette année à l'unification d'une Allemagne ayant recouvré sa pleine souveraineté. Après son dernier voyage à Moscou, en janvier dernier, le chancelier avait proclamé qu'il en rapportait *« la clé de l'unité allemande »*. La suite des événements a montré que cette clé grince quelque peu dans la serrure, même si le *« non »* soviétique à l'appartenance de l'Allemagne unie à l'alliance atlantique semble pouvoir se transformer en un *« oui, peut-être »*. M. Kohl, qui veut démontrer à ses interlocuteurs que l'URSS n'a rien à craindre d'une Allemagne unie solidement ancrée dans une structure de sécurité européenne, pourra s'appuyer sur les résultats du sommet de Londres de l'OTAN, accueillis avec satisfaction à Moscou.

Le chancelier a fait un geste supplémentaire dans le sens souhaité par les Soviétiques : l'annonce vendredi que le service militaire allait passer de quinze mois à un an avec effet rétroactif pour les recrues entrées sous les drapeaux le 1er octobre 1989.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 4

Evoquant les ministères « désuets »

M. Mitterrand veut accélérer la modernisation de l'Etat

La veille de sa traditionnelle intervention télévisée du 14 juillet, M. François Mitterrand avait émis des doutes sur l'efficacité de certains ministères « désuets ». Il avait aussi mis en garde les ministres exagérément dépensiers en s'interrogeant sur l'utilisation des crédits affectés notamment au logement et à la formation professionnelle. MM. Soisson et Laignel ont accueilli ces propos comme un encouragement à leur action.



Lire page 6 l'article d'ANNE CHAUSSEBOURG

A partir de lundi

Frissons fin de siècle

un feuilleton de JEAN-PIERRE RIOUX

Le Monde publiera lundi 16 juillet (numéro daté mardi 17) le premier des trente-cinq épisodes du feuilleton de l'été consacré aux années 1889-1900.

L'OLP a retrouvé un créneau au Liban

Chassée du pays par l'invasion israélienne en 1982 l'organisation palestinienne s'est réinstallée en force dans le Sud

SAÏDA

de notre envoyée spéciale

Sur les petites routes qui serpentent autour des collines rocailleuses à l'est de Saïda, les barrages des combattants palestiniens du Fatah sont partout. C'est à quelques kilomètres dans le massif de l'Iqlim-el-Touffah, objet périodique de très violents affrontements entre les miliciens chiites du Hezbollah (pro-iranien) et de Amal (pro-syrien), qu'est déployée depuis fin décembre, une force tampon palestinienne. Celle-ci protège tout à la fois les camps de réfugiés de Saïda, de Aïn-el-Héloué et de Mieh-Mieh, qui abritent la plus importante concentration palestinienne du Liban – 150 000 personnes – et les miliciens de Amal qui, sans cela, se seraient une nouvelle fois effondrés face à la détermination du Hezbollah qui cherche à étendre son influence et à faire sa jonction sur la route côtière Saïda-Tyr.

Cette initiative palestinienne, qui a reçu l'accord tacite de la Syrie, dans la mesure où elle servait l'intérêt de ses alliés, constitue pour l'OLP – en l'occurrence, le Fatah de M. Yasser Arafat, maître incontesté de la région – une manière de montrer sa capacité à faire régner la paix sur un territoire qu'elle contrôle et où elle entend rester la seule force. Saïda et sa région sont incontestablement devenues le nouveau bastion de l'OLP, à partir duquel la centrale palestinienne veut négocier avec les autorités libanaises un nouvel accord sur son existence et son rôle au Liban.

En l'absence de toute mention dans l'accord de Taëf de la présence palestinienne au Liban – environ 400 000 personnes – et après la dénonciation des accords du Caire de 1969, l'OLP veut engager une nouvelle négociation qui assurerait à la fois, affirme un responsable, *« la protection des camps, le droit des Palestiniens au travail, à l'habitat, à la libre circulation (etc.) »*, et qui garantirait *« sa capacité à jouer son rôle national contre l'occupation israélienne de la Palestine, ce qui va*, poursuit le communiqué, *des opérations militaires contre Israël à l'organisation officielle de comités de soutien à l'Intifada »*. Sans compter, enfin, que le Liban demeure pour la centrale palestinienne le sanctuaire en cas d'échec de toute solution pacifique.

Pour l'heure, grâce à son accord de janvier 1989 avec la milice chiite Amal, prépondérante au Liban sud, l'OLP a retrouvé une liberté de mouvement entre Saïda et Tyr.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 5

Les avatars de la TGB

Nouvelle incertitude sur le rôle de la Très Grande Bibliothèque : accueillera-t-elle les archives audiovisuelles ?

La Bibliothèque de France entrerait-elle dans une zone de tempête ? Vilipendé à l'étranger, le dernier des grands travaux présidentiels aborde une zone de turbulences. L'accouchement du projet se révèle plus laborieux que prévu, surtout dans sa dimension audiovisuelle qui en constitue l'aspect le plus original et le plus novateur. L'arbitrage de l'Elysée devra-t-il être une nouvelle fois sollicité ?

Déjà en mai dernier, dans le *Times Literary Supplement*, Patrice Higonnet, professeur d'histoire de France à l'université de Harvard, publiait un article incendiaire sur le projet français, « Folies françaises », sous-titré « Une folie politique, un échec architectural et un désastre pour les lecteurs ». Le 26 juin dernier, c'était au tour du conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles d'enfoncer le clou dans *le Soir*.

PIERRE-ANGEL GAY et EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الاصل

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

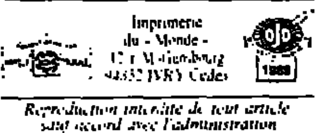
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
« Association Beuve-Méry ».
M. André Fontaine, gérant.



Le Monde
PUBLICITE

André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans,
directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Telex MONDPUB 206 136 F
Telefax : 45-55-04-70 - Société filiale du journal le Monde et Régie Presse SA



Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois...	400 F	572 F	790 F
6 mois...	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an...	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
36-15 LEMONDE
code d'accès **ABO**
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux *semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.*

BULLETIN
D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP Paris RP 011 MONO1

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : **André Fontaine,**
directeur de la publication
Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Telex 261311 F MONDSIR

DATES

Il y a quarante ans

Le départ des années Fangio

L'HISTOIRE dira si les années 80-90 auront été, en formule 1, les années Prost. Une chose est certaine : les années 50 ont été, dans le sport automobile, celles d'un prestigieux pilote : Juan Manuel Fangio.

Plus de trente ans après avoir laissé son volant au vestiaire, Juan Manuel Fangio reste, dans la mémoire des aficionados de la vitesse automobile sur piste, le plus grand pilote de tous les temps. Cinq fois champion du monde des conducteurs (1951, 1954, 1955, 1956 et 1957), Fangio a depuis son enfance été fasciné par la mécanique. Le moteur à explosion l'a rapidement emporté *sur le football* – sa première passion – et sur les études...

Né le 24 juin 1911 à Balcarce, petite ville d'Argentine, ce fils d'un émigré italien, décorateur de son état, plongera, dès l'âge de seize ans, les mains dans le cambouis, aux côtés d'un propriétaire de garage que la mise au point d'engins de course passionne. Il ne répugnera plus jamais à régler lui-même les voitures qu'il sera amené plus tard à conduire.

En 1932, c'est le service militaire et, en 1934, la première course attaquée sans succès – moteur cassé – sur une Ford T qui en avait vu déjà beaucoup. L'année suivante, les habitants de Balcarce lancent une souscription pour donner au « petit », comme on l'appelle, l'occasion de participer plus sérieusement tant à des courses de côte qu'à des compétitions d'endurance grâce à une Chevrolet.

Les années passent jusqu'au jour où le gouvernement argentin, s'intéressant aux prouesses de ce pilote sans moyens financiers mais doté de dons exceptionnels, décide d'aider celui qui allait bientôt – et pour longtemps – représenter son pays sur tous les circuits du monde.

Le voilà, en 1947, au volant d'une Maserati au Grand Prix de Buenos-Aires ; il ne le remportera pas mais, à l'occasion, ne manquera pas de se faire connaître de tous les pilotes célèbres du moment. A l'époque, Wimille, Ascari, Villoresi, Farina sont les hommes à battre si l'on veut à son tour être l'idole...

Témoin de la catastrophe du Mans

En 1949, Jean-Pierre Wimille se tue aux essais du Grand Prix d'Argentine. Fangio en est très affecté mais ne renonce pas pour autant à la compétition et l'Europe est l'objectif qu'il faut avoir en tête si l'on veut prétendre à obtenir un titre. Un premier voyage se révèle décevant et ruine l'avance que le gouvernement argentin a consentie au pilote.

La chance, ce facteur déterminant dans toute compétition, surtout automobile, va alors, pour une première fois, se manifester et de façon inattendue : un mécène richissime, d'origine argentine, offre à Fangio une Ferrari !

Désormais le jeune pilote argentin va connaître victoire sur victoire. Il triomphe à Monza, puis à Albi.

1950 : le championnat du monde des conducteurs voit le jour – on en marque aujourd'hui le quarantième anniversaire. Comme il se doit, Fangio est dans la course avec cette fois-ci un volant dans le team Alfa Romeo.

Il gagne à Reims le Grand Prix de France et prend la piste sur des circuits hors championnat. Pau, San-Remo, Monaco, autant de succès. La chance – encore – et l'opiniâtreté le sauvent à Albi. L'incendie qui éclate à bord de sa monoplace ne l'empêche pas de passer la ligne en vainqueur. Le titre mondial est au bout de la ligne droite de Monza, quinze jours plus tard. Un an plus tôt, il eût pu, déjà, être sacré... Hélas ! boîte de vitesses cassée, c'est l'échec. Provisoire.

1951 sera l'année du couronnement. Toujours sur Alfa Romeo, il remporte les Grands Prix de Suisse, de France et d'Espagne. Il échoue de peu à Brands-Hatch (2e) et en Allemagne (2e aussi) sans perdre pour autant ce titre convoité maintenant depuis tant d'épreuves.

Dès lors toutes les marques veulent le faire signer dans leurs équipes officielles et l'on se dispute sa présence sur tous les circuits.

En 1952, Ferrari se doit de l'accueillir : six victoires de Sao-Paulo à Montevideo. En 1953, c'est Maserati qui lui confie une voiture.

En 1954, c'est enfin Mercedes qui construit alors le bolide le plus puissant de l'époque. Il remporte pour la deuxième fois le titre de champion du monde et récidive, un an plus tard, toujours sur Mercedes.



AFP

1955 : avec sa victoire à Monza, Juan-Manuel Fangio remporte pour la troisième fois le championnat du monde des conducteurs.

1955 est une année terrible. Ascari, son éternel rival mais ami fidèle, se tue et Fangio va participer à la plus célèbre course d'endurance, les Vingt-Quatre Heures du Mans. Au 36e tour de la ronde infernale, alors que les voitures de tête sont roues dans roues, c'est la catastrophe.

Fangio s'en sortira sans une égratignure – toujours cette chance invraisemblable – et décrira pour *France-Soir*, dans une édition spéciale, comment, depuis sa voiture, il vécut la tragédie : « *Devant moi, à une centaine de mètres, il y avait la Jaguar de Mike Hawthorn qui était en tête. En seconde position, mais légèrement déplacée sur la droite, se trouvait l'Austin de Maklin. En troisième place, mais décalée sur la gauche, il y avait la Mercedes de Levegh, en pleine accélération. Sur la droite, les stands, vers lesquels très soudainement se dirigeait la Jaguar de Hawthorn. Son coup de frein inattendu prit par surprise les deux voitures qui suivaient. Maklin freina sec, à son tour, mais se trouva aussitôt sur la trajectoire de la Mercedes de Levegh...* »

Et Fangio de poursuivre : « *Cela dura l'espace d'un éclair. Levegh, mon compagnon d'écurie, fit un geste de la main pour indiquer qu'il voulait se déplacer à gauche. A cet instant j'avais déjà le pied sur le frein et ma propre Mercedes, retenue également par son frein aérodynamique (une innovation : un volet se déployant à volonté, sur l'arrière de la carrosserie) perdait nettement de sa vitesse, tout en conservant une appréciable puissance de marche... Etant donné sa propre vitesse qui devait être, à ce moment-là, de quelque 250 km/h, Levegh tenta désespérément de passer sur la gauche de l'Austin-Healey de Maklin, mais la partie avant droite de la voiture allemande heurta à l'arrière la gauche de la voiture anglaise.*

« Je vis la Mercedes décoller »

» *Je vis alors la Mercedes décoller de cette espèce de tremplin que constituait la partie postérieure de l'Austin pour s'écraser sur le terre-plein de protection situé à gauche de la piste. Les flammes aussitôt apparurent...*

» *Alors que j'entendais l'énorme explosion, surgit devant moi un rideau de feu. On aurait cru l'explosion d'une bombe qui aurait projeté des débris méconnaissables ! Comme je réussissais alors à doubler la Jaguar de Hawthorn qui continuait de rouler en ralentissant vers les stands, je me demandais comment et par quel miracle je ne l'accrochais pas au passage. Sur l'aile avant droite de ma Mercedes peinte d'argent, on relèvera plus tard des traces vertes de la Jaguar de Hawthorn... D'un coup d'œil d'instinct donné dans mon rétroviseur, je compris qu'une épouvantable catastrophe venait de se produire. J'arrêtai ma voiture, j'enlevai mes gants et mes lunettes, je regardai en l'air vers le ciel de France, étonné par son bleu vif et je fis lentement le signe de croix...* »

On relèvera au Mans, ce 11 juin 1955, quatre-vingt-cinq morts.

Encore une fois, la terrible épreuve que connut alors Fangio ne l'éloignera pas des pistes. Mais à la fin de l'année Mercedes abandonne la compétition et le pilote va renouer avec Ferrari. Un nouveau titre mondial l'attend en 1956. Et, en 1957, c'est, avec Maserati, la cinquième consécration. Pourtant, avec les années qui passent, Fangio sent que le temps de la retraite s'annonce. La mode est au moteur monté à l'arrière et la conduite, de ce fait, change. C'est alors qu'il va connaître un autre genre d'aventures.

Otage de Fidel Castro

Le 24 février 1958, à la veille du Grand Prix de Cuba, auquel il doit participer, le champion est pris en otage dans le hall de l'Hôtel Lincoln, en plein centre de La Havane. « *Il est 18 heures*, racontera Fangio, *quand un jeune homme très maigre, très brun, les yeux ardents s'avance vers moi et appuie sur mon flanc gauche un pistolet. Deux autres hommes bouclent le hall... On me pousse vers une voiture qui démarre aussitôt...* » Ainsi vient de se manifester et de quelle façon, le Mouvement du 26 juillet que dirige un homme appelé Fidel Castro, débarqué depuis un an sur la côte de la province d'Oriente et qui tient le maquis dans la sierra Maestra. But de l'opération : attirer l'attention du monde entier sur le combat que mène les « rebelles » contre le dictateur Batista alors au pouvoir à Cuba. De fait la nouvelle devait faire un bruit énorme, d'autant plus que le lendemain de l'enlèvement, Fangio fit sa réapparition déclarant qu'il avait été « *particulièrement bien traité* » par ses ravisseurs...

Le Mouvement du 26 juillet, satisfait du coup d'éclat devait, plus tard, présenter ses excuses au pilote pour avoir eu à agir ainsi. Révolution oblige.

Malgré les événements, le départ de la course allait être donné, le 25 février à La Havane, avec toutefois deux heures de retard. Et sans Fangio... Cette course devait faire six morts, la voiture du Cubain Garcia Ci Fuentes ayant percuté un stand de vente de rafraîchissements.... Stirling Moss, autre vedette du moment, fut déclaré vainqueur bien que la ronde n'ait duré que huit tours.

1958 sera la dernière année de compétition pour Fangio. Aujourd'hui, à près de quatre-vingts ans, président honoraire de Mercedes Benz-Argentine, le pilote le plus renommé de l'histoire du sport automobile, dirige toujours plusieurs garages qui portent son nom associé pour plusieurs à celui de la General Motors. Cela qui lui a valu d'ailleurs quelques plasticages... Fangio revient en Europe assez régulièrement. On put le voir voici deux ans au chateau de Kronberg, près de Francfort où Mercedes reçoit régulièrement ses hôtes les plus estimés. D'une grande élégance, tout de noir vêtu, l'œil toujours aussi bleu, il laissait aller sur les invités qui l'applaudissaient un regard qui semblait n'avoir rien perdu de son acuité. Au dernier Grand Prix de Monaco, il distribuait aux enfants qui l'avaient reconnu des autographes

CLAUDE LAMOTTE

ÉTRANGER

angio

ssons
le siècle



Le Monde
A PARTIR DU LUNDI 16 JU

URSS : pendant que le congrès renouvelait presque entièrement les instances du parti

Le chef de la direction politique de l'armée et le responsable des cadres militaires ont été remplacés

Le 28e congrès du Parti communiste de l'Union soviétique s'est achevé, vendredi 13 juillet, par un discours de M. Gorbatchev et l'élection des nouveaux organes dirigeants. Deux hauts responsables de l'armée ont été remplacés tandis que le maire de Moscou et celui de Leningrad, deux réformateurs, ont annoncé qu'ils quittaient le PC à la suite de M. Eltsine. Le nouveau bureau politique, qui compte vingt-quatre membres, est presque entièrement renouvelé, puisque seuls M. Gorbatchev et M. Ivachko y représentent l'ancienne direction. En particulier M. Ryjkov et les autres responsables du gouvernement (dont le maréchal Iazov, ministre de la défense) en ont été écartés. Mais ils devraient conserver leur siège au conseil présidentiel, l'organisme qui assiste M. Gorbatchev à la tête de l'Etat.

MOSCOU

de notre correspondant

Le congrès ne s'était pas encore achevé. Les candidats proposés par M. Gorbatchev n'avaient pas encore été tous élus, vendredi 13 juillet, au comité central. On ne savait pas encore que samedi matin entreraient au bureau politique, à côté des personnalités qui en sont désormais membres de droit, un groupe d'hommes sur lesquels, pour pratiquement tous, peut compter le secrétaire général.

On ne savait notamment pas – *officiellement du moins* – que MM. Frolov, ami personnel de M. Gorbatchev et rédacteur en chef de la *Pravda* depuis octobre dernier, Prokofiev, premier secrétaire de Moscou et nouvelle bête noire des conservateurs, Ianaïev, président des syndicats depuis avril, Dzasokhov, président de la commission des affaires étrangères du Soviet suprême, Oleg Chénine, ancien premier secrétaire de la région de Krasnoiarsk et Stroev, ancien secrétaire du comité central, où il « doublait » M. Ligatchev sur les questions agricoles, allaient diriger le parti, en tant que membres du bureau politique, avec une quasi-inconnue – Mme Semionova, rédactrice en chef du périodique *Khrestianka* (« la Paysanne »).

Bref, on ne savait pas encore que M. Gorbatchev avait décidément gagné son congrès que, déjà, l'agence Tass annonçait laconiquement, en fin d'après-midi, le limogeage de deux des plus hauts responsables militaires. Le premier, *« à sa demande et pour raisons de santé »* ; le second, *« pour raisons de santé »* seulement, les généraux Alexeï Lizitchev, chef du département politique de l'armée, et Dmitri Soukhoroukhov, vice-ministre de la défense chargé du personnel, étaient *« relevés de leurs fonctions »* (1).

Collusion avec les conservateurs

Envoyés l'un et l'autre grossir les rangs des inspecteurs généraux du ministère de la défense, les hommes qui contrôlaient l'armée à travers l'encadrement politique et la politique des cadres, ont donc payé pour l'alliance que les hauts gradés avaient voulu sceller avec l'appareil conservateur.

Avaient-ils, eux deux, personnellement organisé cette fronde ? En étaient-ils directement responsables ? On l'ignore, mais ils l'étaient en tout cas ès qualités puisqu'ils n'avaient su l'empêcher, et, dès mardi, dans le discours-programme sur lequel il avait tenu à se faire réélire à la tête du parti, M. Gorbatchev avait mis les choses au clair. *« Ceux qui occupent d'importantes fonctions dans l'Etat*, avait-il lancé, *doigt pointé vers les travées des militaires, doivent (...) appliquer la politique de l'Etat et, s'ils (...) se trouvent en désaccord avec* [elle], *remettre leur démission ».* C'est fait, et cette célérité a un sens politique qui vaut conclusion pour l'ensemble du congrès.

Non seulement en effet le président soviétique a repris en main l'armée mais, avant de recevoir, ce samedi, le secrétaire général de l'OTAN puis, dimanche, M. Kohl, il a lancé au congrès, c'est-à-dire à l'appareil conservateur qui dominait la salle : *« Quant à moi, je veux que vous sachiez que j'utiliserai tous les pouvoirs constitutionnels du président soviétique* [pour] *ne laisser personne démolir la perestroïka ! »* C'était la phrase-clé du discours de clôture. Celle qui voulait dire que le pouvoir était à l'Etat et que l'Etat, c'était le président et non plus le parti.

Pour le reste, M. Gorbatchev a affirmé tirer trois conclusions du congrès. La première est que le parti serait *« déterminé à combler l'écart qui existe toujours »* entre ses organisations et la population. La seconde qu'il entendrait *« radicalement changer son attitude vis-à-vis des soviets »*, c'est-à-dire des assemblées élues. Et la troisième qu'il aurait *« exprimé sa disponibilité à reconnaître l'existence d'autres organisations politiques et sociales et* [à former] *une large coalition au nom de la sortie de la crise et de la réalisation de profondes réformes ».*

« Il ne s'agit pas là d'un mouvement tactique, mais d'une proposition sérieuse, fondée sur les intérêts du pays et de la population », a alors ajouté M. Gorbatchev, qui ne tirait évidemment pas ainsi les conclusions du congrès, mais de sa victoire sur le congrès. *« Nous sommes convenus*, a-t-il poursuivi, *que la priorité devait être donnée au développement des campagnes, à l'amélioration de la situation sur le marché de consommation, à la radicalisation de la restructuration économique et au renforcement de l'ordre et de la discipline. »* Après cela, le secrétaire général pouvait en venir aux bonnes paroles et réconforter l'appareil en se complimentant soi-même. *« Le pays et la presse mondiale*, dit-il, *avaient craint que le Parti communiste soviétique ait perdu sa capacité de renouveau, qu'il ne puisse pas rompre avec le dogmatisme et le sectarisme, qu'il soit condamné à la scission et à la disparition de l'arène politique. Ces appréhensions, je le dis en confiance, n'étaient pas justifiées. Ceux qui comptaient que ce serait le dernier congrès et les funérailles du parti se sont encore trompés. Le Parti communiste soviétique vit et vivra, il apportera sa contribution historique au progrès du pays et de la civilisation mondiale. »*

Une « alliance de la démocratie » ?

Ce *« vit et vivra »* a énormément plu aux délégués. Ils en ont immédiatement conclu que ce ne serait pas drôle mais que leurs fauteuils, au moins, seraient préservés. C'est pour eux l'essentiel mais rien n'est pourtant moins sûr. Dès le printemps 1992, d'abord, une conférence du Parti, de nouveaux délégués donc, examinera un projet de programme totalement nouveau. Une commission a été mise en place pour le préparer et si personne n'en a soufflé mot au congrès, l'objectif était souligné dans un commentaire autorisé de Tass : accélérer le rapprochement idéologique avec la social-démocratie, revenir, en d'autres termes, sur la cassure léniniste du mouvement socialiste.

Cela ne devrait rien avoir de rassurant pour l'appareil soviétique, et cela d'autant moins que l'hémorragie du parti se confirme. M. Gorbatchev a raison de dire qu'il a évité une scission puisque les départs d'une petite fraction de la tendance Plate-forme démocratique, celui de M. Eltsine et maintenant ceux des maires de Moscou et Leningrad, MM. Popov et Sobtchak, ne peuvent être considérés comme tels. M. Gorbatchev a su éviter que le Parti n'éclate au Congrès. C'était, pour lui, capital puisque son prestige personnel en aurait été atteint, mais de là à dire que *« le parti vivra »*, il y a un pas.

Il survivra, c'est certain, mais si ce ne doit pas être seulement comme l'ombre de lui-même, si MM. Eltsine, Popov et Sobtchak ne doivent pas se retrouver à la tête d'un parti concurrent, il faudra, d'une manière ou d'une autre, qu'il se fonde dans un ensemble plus vaste – dans une « alliance de la démocratie » où un « front du progrès » dont seraient, *ipso facto*, exclus les conservateurs. A y regarder de près, les propos de M. Gorbatchev n'écartent d'ailleurs nullement une évolution de ce type. Beaucoup des personnalités de l'entourage présidentiel y sont au contraire ouvertement favorables, et la nouvelle définition que M. Gorbatchev donnait, mardi, du socialisme – le bien-être dans la justice sociale – devrait largement favoriser ce projet.

On n'en est pas encore là. On verra, et en attendant le seul changement au scénario prévu a été que, finalement, MM. Chevardnadze, Ryjkov et Maslioukov, trois des membres du bureau politique sortant qui ne devaient pas initialement se présenter au comité central, ont été portés sur les listes. MM. Iakovlev et Medvedev ont, en revanche, maintenu leur refus de se présenter.

En tout, le comité central comprend finalement quatre cent douze membres au lieu des trois cent quatre-vingt-dix-huit prévus. Signe de la force numérique des conservateurs dans la salle, les personnalités les plus mal élues ont été l'historien anciennement contestataire Roy Medvedev, l'acteur Mikhaïl Oulianov, ami de M. Gorbatchev, ainsi que les économistes réformateurs de toutes tendances et M. Valentin Falin, chef de la section internationale du comité central.

Vendredi soir, le favori au poste de secrétaire du comité central à l'idéologie – l'un des rares secteurs de l'appareil communiste qui restera important puisqu'il contrôle la presse du parti – était le premier secrétaire de Moldavie, M. Loutchinski, ès qualités, membre de droit du futur bureau politique, c'est une personnalité d'ouverture, seul responsable du parti à avoir jamais tenté d'organiser (avec un succès très mitigé) une table ronde de l'ensemble des forces politiques de sa république. Au total, l'appareil du comité central devrait être bientôt réduit de 40 % après l'avoir déjà drastiquement été ces deux dernières années.

BERNARD GUETTA

(1) *Ils ont été respectivement remplacés par les généraux Chlyaga et Iermakov*, chef adjoint du département politique de l'armée et commandant de la région militaire de Leningrad.

Six partants importants

Six membres titulaires ou suppléants du bureau politique sortant n'ont pas retrouvé leur siège au comité central élu vendredi, ce qui signifie qu'ils renoncent à toute responsabilité à la direction du parti. Mais tandis que certains vont à l'évidence occuper des fonctions importantes dans la sphère étatique au côté du président Gorbatchev, pour d'autres, ce congrès aura marqué la fin de leur carrière politique. Ces six personnalités sont les suivantes :

Egor Ligatchev : *c'est le principal perdant*, celui qui a échoué dans son double défi contre M. Gorbatchev : d'abord (dans les semaines qui ont précédé le congrès) pour le remplacer à la tête du parti, puis, ces derniers jours, pour se faire élire au poste de numéro deux contre le candidat désigné par le secrétaire général.

M. Ligatchev, qui aura soixante-dix ans en novembre, a finalement annoncé, vendredi, qu'il allait se retirer dans sa région natale de Sibérie, dans l'intention d'écrire *« un livre sur la politique, sur notre vie, en particulier les cinq dernières années »*, celles de sa coexistence difficile avec l'architecte de la perestroïka.

Plus traditionaliste que conservateur au sens propre du terme, Egor Ligatchev avait participé au premier dégel khrouchtchévien des années 60 en occupant des fonctions dans l'appareil central du parti. La *« stagnation »* brejnévienne l'avait renvoyé dans un exil de dix-huit ans comme premier secrétaire du parti à Tomsk. Appelé à Moscou par Andropov pour diriger le service des cadres en 1983, il avait été promu directement membre titulaire du bureau politique en avril 1985, lors du plénum désigné encore aujourd'hui comme le point de départ officiel de la perestroïka. Il était membre titulaire du CC depuis 1976, après avoir été suppléant pendant dix ans.

Lev Zaïkov se rattache lui aussi à la tendance conservatrice. Né en 1923, il a dirigé pendant des années une usine d'armement de Leningrad avant de devenir maire de cette ville en 1976, puis premier secrétaire en 1983. Entré dès 1985 au secrétariat du parti (en charge de l'industrie de défense) et un an plus tard au bureau politique, se présentant lui-même comme le « numéro trois » du parti, il avait succédé à Boris Eltsine à la tête du parti à Moscou après le limogeage de ce dernier en novembre 1987. Remplacé à ce poste en novembre dernier, il était devenu le premier adjoint de M. Gorbatchev à la présidence du conseil de défense, tout en restant secrétaire du parti. Sa retraite avait été annoncée au cours du congrès.

Vitali Vorotnikov, conservateur lui aussi, était, lui, considéré comme un « ex » depuis le mois de mai dernier, lorsque Boris Eltsine lui avait ravi la présidence de Russie, qu'il détenait depuis octobre 1988 après avoir dirigé pendant cinq ans le gouvernement de cette république. Né en 1926, ancien chef du parti dans les régions de Voronej et de Krasnodar après avoir été ambassadeur à Cuba dans les dernières années brejnéviennes, M. Vitali Vorotnikov était, avec M. Gorbatchev, le seul membre du bureau politique dont la promotion était antérieure à la perestroïka, puisqu'il y avait fait son entrée sous Andropov, en décembre 1983.

Vadim Medvedev sera peut-être « récupéré » par M. Gorbatchev, mais son sort paraît bien incertain après les vives critiques dont il est l'objet depuis fort longtemps. Agé de soixante et un ans, cet ancien professeur de Leningrad avait été nommé secrétaire du parti en 1986 et membre du bureau politique deux ans plus tard, une majorité préférant voir ce « centriste » prendre la tête du secteur idéologique à la place du « radical » Iakovlev.

Alexandre Iakovlev précisément avait annoncé lui-même aux délégués qu'il participait à son dernier congrès du PC, mais sa carrière est loin d'être terminée, puisqu'il devrait devenir une sorte de secrétaire général de la nouvelle présidence du pays (*le Monde* du 14 juillet). Agé de soixante-sept ans, M. Iakovlev a été ambassadeur au Canada pendant dix ans sous Brejnev, puis directeur de l'institut IMEMO des relations internationales. Il était secrétaire du parti depuis 1986 et membre titulaire du bureau politique depuis juin 1987.

Alexandre Vlasov est le seul fidèle de M. Gorbatchev qui soit, pour le moment du moins, laissé pour compte dans la nouvelle répartition des postes. Agé de cinquante-huit ans, cet apparatchik sibérien avait été nommé ministre de l'intérieur de l'URSS en janvier 1986, puis président du gouvernement de Russie en octobre 1988. M. Gorbatchev avait songé à lui cette année pour prendre la présidence soit du Soviet suprême de la Russie, soit du parti russe, mais ces deux candidatures ont échoué devant celles de MM. Eltsine et Polozkov.

Cinq mille réfugiés albanais sont arrivés à Brindisi

« Albanie, pas bon, fini »

Fatigués et en pleurs, les vêtements sales et les mains vides, des milliers d'Albanais ont débarqué à Brindisi en criant « L'Italie ! L'Italie ! » Deux ferries italiens et deux navires immatriculés en Grèce, avec à leur bord en tout quelque cinq mille réfugiés – évacués pour la plupart des ambassades ouest-allemande et italienne à Tirana et embarqués de nuit à Dürres, – sont arrivés dans le port italien vendredi 13 juillet.

Un bébé né dans l'ambassade ouest-allemande et plusieurs blessés, victimes semble-t-il de chutes au moment où il a fallu escalader les enceintes des ambassades, ont débarqué les premiers. Sur les quais, où des tentes de l'armée italienne et de la Croix-Rouge avaient été dressées, de nombreux Albanais ont pu ensuite embrasser le sol italien.

Le mécanicien Paride Gerani éclate en sanglots en racontant son histoire : *« J'ai attendu quarante-cinq ans pour connaître ce jour. Je suis venu ici pour mourir. Je veux mourir avec le prêtre et la croix. »* La jeune Durata Zetchiry, vingt ans, est enceinte. Elle a décidé de fuir avec son mari pour le bien de son enfant. *« Je voulais que mon bébé naisse ailleurs qu'en Albanie. Je veux qu'il grandisse en RFA »*, dit-elle.

Inquiétudes en RFA

Dès leur arrivée, des centaines de réfugiés ont été placés dans des trains à destination de l'Allemagne de l'Ouest. Si leur aventure rappelle celle des Allemands de l'Est fuyant leur pays il y a maintenant près d'un an, l'accueil risque d'être moins chaleureux. *« Les Albanais arrivent. Une victoire pour la liberté, un problème pour nous ? »*, s'interroge le quotidien ouest-allemand *Bild*. *« Ils ne trouveront pas du travail du premier coup, et ils vivront de la Sécurité sociale »*, écrit ce journal à gros tirage. Le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a assuré que les Albanais pourraient rester en Allemagne, mais vraisemblablement la plupart d'entre eux chercheront à s'exiler aux Etats-Unis.

En France, 180 des 544 réfugiés qui doivent arriver dimanche matin à Marseille devraient se rendre dans un premier temps dans des centres d'accueil situés dans les Yvelines et en Dordogne. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué que l'ensemble des réfugiés sera d'abord conduit pour quelques heures à Reims, puis logé dans des locaux relevant de *« diverses administrations »*. Les camps militaires du Larzac et de Caylmus ont été *« pressentis »*, *« mais aucune décision n'a encore été prise »*, selon une source militaire à Toulouse.

Fermeture des ambassades

A bord du car-ferry *Orient Star*, qui transporte les 544 Albanais qui s'étaient réfugiés à l'ambassade de France, des clivages ont commencé à apparaître entre ceux qui ont fui avec préméditation – une minorité – et ceux qui ont réagi instinctivement lorsque l'accès aux ambassades étrangères à Tirana a été autorisé. Les premiers sont plus instruits, parlent pour la plupart une langue étrangère et sont partis avec leur famille. Les seconds, plus jeunes, célibataires, ne parlent que l'albanais et sont incapables d'expliquer clairement pourquoi ils ont décidé de se réfugier dans une ambassade. De l'avis même de leurs compatriotes et des responsables de sécurité français, il semble y avoir parmi eux beaucoup de marginaux.

Saimir, un ouvrier de vingt-trois ans, a été le premier à jeter ses vieux vêtements à la mer au moment de la distribution d'effets neufs. *« Albanie, pas bon, fini »*, a-t-il simplement dit en italien sous les applaudissements.

La France, l'Italie et la RFA ont annoncé vendredi la fermeture provisoire de leurs ambassades à Tirana, en invoquant la nécessité de remettre les locaux en état après l'occupation des réfugiés. *« Il est exact qu'il faudra des semaines de nettoyage intensif pour redonner* [aux ambassades] *leur apparence antérieure »*, a affirmé un diplomate occidental.

Le régime a lancé vendredi après-midi un appel à une manifestation de soutien, qui selon l'agence officielle ATA a été suivi par plus de cent mille Albanais. Qualifiant les exilés de *« brigands »*, M. Xhelil Gjoni, membre du Politburo, a notamment accusé la Yougoslavie d'être à l'origine des émeutes des dernières semaines. – *(AFP, Reuter, AP.)*

ROUMANIE

Cinquante mille manifestants à Bucarest pour la libération du dirigeant étudiant Marian Munteanu

Des dizaines de milliers de personnes, près de 50 000 selon plusieurs estimations, ont défilé, vendredi 13 juillet, à Bucarest, pour demander la libération du dirigeant des étudiants Marian Munteanu. Cette manifestation, la plus importante depuis le début de l'année à Bucarest, intervient un mois après l'évacuation par la force de la place de l'Université occupée cinquante jours durant par les premiers contestataires du régime.

Les manifestants vêtus de blanc et portant des fleurs avaient répondu aux appels de la Ligue des étudiants et du Groupe indépendant pour la démocratie (GID). Partis de la place de l'Opéra, derrière des banderoles qui proclamaient *« l'innocence emprisonnée »* ou encore *« du sang pour les étudiants, des remerciements pour les mineurs »*, ils se sont rendus place de l'Université où des milliers de personnes les attendaient avant de se rendre place de la Victoire, devant le siège du gouvernement.

Une délégation a alors remis au chef de cabinet du premier ministre une *« protestation »* demandant la libération de toutes les personnes *« abusivement »* arrêtées.

Le parquet de Bucarest avait indiqué, jeudi, à des parlementaires français que cent quatre vingt-quatre personnes dont quatre à six mineurs étaient incarcérées à la suite des événements de la mi-juin où des affrontements entre des manifestants anti-gouvernementaux et les forces de l'ordre, *« renforcées »* par l'arrivée de mineurs pro-Iliescu, avaient fait six morts et cinq cent deux blessés. Marian Munteanu, chef de la Ligue des étudiants, avait été grièvement blessé et arrêté le 18 juin à l'hôpital des urgences.

Pour sa part, le gouvernement roumain a refusé de céder en affirmant dans la soirée sa *« volonté de ne pas influencer la justice »*. Rappelant dans un communiqué *« qu'une commission parlementaire a été créée pour enquêter sur les événements de juin »* les autorités roumaines ont estimé que cette manifestation, sans incident, constitue *« une preuve positive de libre expression des opinions »*. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : attendue pour ce week-end

La démission de M. Ridley renforcerait le courant pro-européen du Parti conservateur

LONDRES

de notre correspondant

Les jours de M. Nicholas Ridley comme ministre du commerce et de l'industrie sont désormais comptés. A la suite de la condamnation unanime en Grande-Bretagne et sur le continent de ses virulents propos anti-allemands (*le Monde* du 14 juillet), l'homme-lige de Mme Thatcher devrait prochainement annoncer sa démission.

Margaret Thatcher a gravement sous-estimé la puissance du sentiment pro-européen dans son propre parti et dans la presse acquise à ses idées. Malgré le retrait de ses déclarations, M. Nicholas Ridley est condamné à démissionner. Reste à Mme Thatcher à trouver une porte de sortie honorable à son protégé, qui choisira le moment de rendre son tablier, sans doute dans le courant du week-end.

Coup fatal

En affirmant dans son interview au *Spectator*, publiée jeudi 12 juillet, que les Allemands, grâce à leur puissance financière, « *veulent prendre le contrôle de la CEE* », M. Ridley s'était mis à dos un formidable lobby contre lequel toute résistance, surtout de la part d'un politicien de droite, s'avère impossible. Le Foreign Office, le Trésor, le patronat, la Banque d'Angleterre, la majorité des députés tories exigeaient la tête de celui qui avait déclaré : « *Céder sa souveraineté à la Commission européenne n'est pas mieux que de la céder à Hitler.* » Le sentiment prévalant vendredi à Westminster était que la démission du « gaffeur » était inévitable.

Sir Marcus Fox, un des vice-présidents du groupe parlementaire conservateur, a bien résumé le dilemme des élus de la majorité : « *Si Nick s'en va, cette affaire sera un simple accident de parcours. S'il reste, nous avons une grave crise politique sur les bras.* » Jamais, depuis la controverse au printemps sur la réforme de l'impôt local (poll tax), le gouvernement n'a tant paru vulnérable. Le Labour, qui caracole en tête des sondages avec plus de quinze points d'avance, jubile. L'économie vacille. Mme Thatcher sait qu'elle ne peut se permettre de perdre davantage de crédibilité. Des élections générales, en effet, doivent se dérouler au plus tard en juin 1992.

Mme Thatcher, qui a usé en onze ans pas moins d'une trentaine de ministres, pas tous rebelles à ses idées, répugne à se séparer de son plus loyal collaborateur. Maggie apprécie, dit-on dans son entourage, « *l'humour, la gentillesse, le franc-parler* » de l'ingénieur civil de Cirencester. M. Ridley, porte-parole de la droite dure au sein d'un cabinet dominé par les modérés, siège aux principaux comités restreints gouvernementaux, là où se prennent les vraies décisions. Enfin, en un an, la *chieftain* a perdu sept de ses ministres au fil des remaniements et des démissions. Dont trois grands noms de son parti en six mois : Nigel Lawson, Norman Fowler et Peter Walker. Alors qu'elle est en train de s'enliser dans cette affaire Ridley, les prétendants à sa succession s'activent. A commencer par l'ex-ministre de la défense, Michael Heseltine, sa bête noire, prêt à lui porter le coup fatal.

Le remaniement ministériel traditionnel de l'été, prévu pour la fin de la semaine prochaine, devait être un pur rafistolage technique, n'affectant pas le cabinet. Pour la Dame de fer, il s'agissait d'une solution commode en attendant l'échéance des urnes. La voilà contrainte de remanier son équipe pour la énième fois, en remplaçant M. Ridley par un homme partageant ses vues. Un choix shakespearien en quelque sorte, entre passion et raison. – *(Intérim.)*

« The Spectator » : vénérable et séduisant

Son allure d'intellectuel portant aussi bien le jeans de la jeunesse que le poids des responsabilités, son humour grinçant, ses éditoriaux plein de sel, sont connus pour séduire plus volontiers les salons de Highgate et de Hampstrad que les intérieurs de la bourgeoisie thatchérienne du Sussex ou du Surrey. Dominic Lawson, trente-trois ans, rédacteur en chef du vénérable hebdomadaire de droite *The Spectator*, n'en est pas à son premier scoop. Avant de recueillir les déclarations anti-allemandes de Nicholas Ridley, cet ancien journaliste du *Financial Times*, fils de l'ancien chancelier de l'Echiquier Nigel Lawson, avait fait rire le tout-Londres en révélant que l'ex-ministre de la défense, Michael Heseltine, prétendant déclaré à la succession de Mme Thatcher, avait installé dans ses toilettes un porte-papier hygiénique à l'effigie de la « dame ».

Refus de la couleur, à l'exception de la couverture ; absence de photos, caractères classiques... Ce vénérable magazine, fondé en 1828 et qui se moque des modes, est confectionné par une poignée de journalistes dans *une modeste maison georgienne* du quartier bohème de Bloomsbury. La qualité de ses collaborateurs *extérieurs* (Auberon Waugh, A.N. Wilson...), les excellentes chroniques financière, littéraire et gastronomique, les caricatures, amusantes sans être blessantes, sont ses principaux atouts. Alors que les ventes de son *alter go* de gauche, *The Statesman*, ne cessent de tomber, *The Spectator* (35 000 exemplaires) a réussi à attirer de nouveaux lecteurs dans la tranche d'âge de vingt-cinq ans à quarante ans. – *(Intérim.)*

DIPLOMATIE

CAMBODGE : réunion à Paris des Cinq

Le temps joue en faveur des Khmers rouges

Les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU se réunissent une quatrième fois, les lundi 16 et mardi 17 juillet à Paris, pour tenter de relancer la négociation sur le Cambodge. Mais le cœur n'y est plus car tout dépend désormais du dialogue entre Hanoï et Pékin. Or la Chine est moins pressée d'aboutir : ces derniers mois, ses protégés locaux ont marqué, sur le terrain, de sérieux points.

Le temps joue de nouveau en faveur des Khmers rouges. Depuis le retrait officiel de l'armée vietnamienne, en septembre 1989, ils n'ont pas vraiment réussi un seul coup d'éclat. Mais, surtout depuis mai, à la faveur de la saison des pluies, ils s'infiltrent dans les hameaux et les villages, consolident leurs repères de forêt, menacent la sécurité d'axes terrestres vitaux, comme les routes qui relient la capitale à l'Ouest (Battambang), au Nord-Ouest (Siem-Réap) et à la mer (Kompong-Som). Ils sont présents pratiquement dans toutes les provinces de l'ancien royaume, y compris dans celles qui jouxtent la capitale. Leur trentaine de petites divisions – de cinq à six cents hommes aguerris et bien encadrés – sèment la terreur et commencent à faire fuir les populations vers les villes de province contrôlées par Phnom-Penh.

Difficultés entre Hanoï et Pékin

La situation ne s'est peut-être pas encore définitivement retournée en leur faveur, mais, depuis quelques semaines au moins, le régime de Phnom-Penh est en difficulté alors qu'il avait, à l'automne dernier, assez bien encaissé les attaques de ses adversaires dans l'extrême ouest et nord-ouest du pays. Affaires de corruption, limogeages, démoralisation de la troupe, Phnom-Penh montre les premiers signes d'essoufflement alors que, paradoxalement, les alliés locaux des Vietnamiens ont eu, depuis le début de 1990, quelques succès diplomatiques.

Puisque l'étau des Khmers rouges se resserre – parfois avec la complicité de leurs alliés sihanoukistes, qui leur servent de force d'appoint –, les Chinois n'en sont que plus à l'aise dans la négociation. Ils réclamaient, dans le cadre d'un règlement, la formation d'un gouvernement intérimaire comprenant les quatre factions khmères (Khmers rouges, sihanoukistes, « frontistes » de M. Son Sann et régime de Phnom-Penh). Phnom-Penh s'opposait à toute participation des Khmers rouges à un gouvernement intérimaire. Les Chinois ont, depuis, habillé leur exigence en se ralliant à la dernière formule en cours : la création d'un Conseil national suprême de douze membres au sein duquel Phnom-Penh disposerait de la moitié des sièges, mais que le prince Sihanouk présiderait avec une voix prépondérante.

La toile d'araignée des Khmers rouges

Ce Conseil serait chargé de la diplomatie, de la sécurité, de la défense et sans doute des finances et des communications, les autres attributions gouvernementales demeurant entre les mains de l'administration actuelle de Phnom-Penh. La Chine a repris langue avec le Vietnam pour mettre cette proposition sur le tapis, comme si elle était à prendre ou à laisser. Jusqu'à nouvel ordre, les Vietnamiens l'ont refusée et ont indiqué – selon la formule de l'un de leurs principaux négociateurs, M. Trân Quang Co, le 30 juin – que des difficultés « *insurmontables* » subsistaient, en ce domaine, entre Hanoï et Pékin.

Depuis, alors que les Khmers rouges tissent leur toile d'araignée sur le terrain, la Chine semble attendre que le Vietnam finisse par céder. Certes, Pékin ne souhaite pas un retour au pouvoir des Khmers rouges, protégés impopulaires et bien peu maniables. Mais elle paraît, pour l'instant du moins, se préoccuper tout autant de voir les Vietnamiens chassés du Cambodge. Une fois cette objectif atteint, Pékin s'emploiera sans doute à freiner les appétits des gens de Pol Pot, qui resteront fort tributaires de l'aide chinoise. Mais pas pour le moment. De son côté, le Vietnam, en plein repli sur lui-même, ne semble pas céder, espérant peut-être que certains Occidentaux – les Américains notamment – finiront par cesser de soutenir les adversaires non communistes de Phnom-Penh – le prince Sihanouk et M. Son Sann –, un choix qui, sur le terrain, fait le lit des Khmers rouges.

Dans ce contexte, les discussions entre les « Cinq » (Chine, Etats-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne et France) n'ont guère de prise sur l'évolution du conflit. Certes, tout le monde est d'accord, en cas de solution politique, pour que l'ONU joue un rôle déterminant dans la supervision d'un cessez-le-feu, le contrôle d'éventuelles présences étrangères et l'organisation d'élections. Il faudra alors, en effet, tenir en laisse des Cambodgiens dont on sous-estime trop souvent les divisions. Mais encore faudrait-il d'abord que Vietnamiens et Chinois trouvent un terrain d'entente. *Sur ce point, aucune volonté* commune d'aboutir ne se dégage entre les membres permanents du *Conseil de sécurité de l'ONU.*

Les Français n'ont donc pas eu tort de ne pas associer aux travaux de lundi et mardi les quatre factions cambodgiennes. Chinois et Vietnamiens n'ont pas encore annoncé à quelle date ils reprendront leurs discussions, et tant qu'ils ne le feront pas les réunions internationales sur le Cambodge auront fort peu de chance d'aboutir à un résultat positif. Mais peut-être la réunion de Paris offrira-t-elle au moins l'occasion de demander à la Chine où elle en est dans ses négociations avec le Vietnam et de décliner avec précision ses conditions à un règlement qui permettrait de calmer le jeu au Cambodge. A défaut d'y ramener la paix.

JEAN-CLAUDE POMONTI

M. Helmut Kohl à Moscou

Suite de la première page

Le volet économique des discussions de Moscou et de Stavropol ne se présente pas sous des auspices aussi favorables. Le sommet de Houston a mis des conditions à une éventuelle aide matérielle à l'URSS. Dans les milieux financiers ouest-allemands, on doute aussi de l'utilité d'une injection de capitaux dans un pays où les réformes économiques ne sont pas suffisamment avancées.

La chancellerie a démenti, vendredi, la rumeur selon laquelle M. Kohl et son ministre des finances emmèneraient dans leurs bagages de nouvelles promesses de crédit. Le chancelier part plutôt avec l'intention d'expliquer à ses interlocuteurs qu'il convient de mettre en œuvre les accords de coopération conclus depuis un an : garantie de crédits de 5 milliards de deutschemarks, prise en charge par l'Allemagne unie des engagements de la RDA vis-à-vis de l'URSS, formation en RFA des cadres soviétiques devant assurer le passage à l'économie de marché. Une partie des discussions sera consacrée à la minorité soviétique de souche allemande (deux millions de personnes) au sein de laquelle se manifeste une tendance croissante à vouloir émigrer vers la RFA. Le chancelier devrait insister pour que cette minorité retrouve ses droits nationaux et culturels supprimés par Staline pendant la seconde guerre mondiale.

LUC ROSENZWEIG



M. Gorbatchev se félicite des résultats du sommet de Houston

Dans son discours de clôture du congrès du Parti communiste, M. Gorbatchev a commenté en ces termes le sommet des Sept à Houston, où a été abordée la question d'une aide économique à l'URSS : « *Le fait qu'une telle question soit évoquée non seulement par l'opinion publique, mais aussi par des gouvernements de pays occidentaux, signifie que notre volonté de rompre notre auto-isolement et de nous intégrer à l'économie mondiale rencontre des réactions positives. Nous serons reconnaissants si l'on nous aide, non pas comme des solliciteurs, mais comme des partenaires qui ne souhaitent rien prendre sans payer* ».

M. Gorbatchev a souligné que toute tentative de faire dépendre une telle coopération de conditions politiques était inacceptable. « *Cette collaboration peut et doit se développer sur la base de l'égalité des droits et du principe de l'avantage réciproque.* »

□ **Nouvelle-Zélande : l'ambassadeur de France critiqué.** – L'ambassadeur de France en Nouvelle-Zélande, M. Gabriel de Bellescize, a fait l'objet des critiques d'un chef maori pour avoir refusé d'inaugurer le mémorial dédié au *Rainbow-Warrior*, le bateau de l'organisation écologiste Greenpeace coulé le 10 juillet 1985 dans le port d'Auckland par des agents secrets français.

Dover Samuels, un chef maori de Matauri-Bay, à 700 km au nord de Wellington, où le navire a été coulé à nouveau pour former une sorte de récif, a jugé que ce refus dénotait « *un manque de courage* ». – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CUBA : la polémique sur les réfugiés dans les ambassades

La tension monte entre Prague et La Havane

Prague va évacuer les femmes et les enfants tchécoslovaques vivant à Cuba, en raison de l'aggravation de la tension entre les deux pays, a rapporté vendredi 13 juillet la télévision tchécoslovaque en faisant allusion à la polémique suscitée par la présence des douze Cubains qui se sont réfugiés ces derniers jours dans l'ambassade de Tchécoslovaquie à La Havane. Cinq autres ont trouvé refuge jeudi dans la résidence du chargé d'affaires tchécoslovaque et l'ont, selon ce dernier, *« retenu en otage pendant plusieurs heures »*. A Prague, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Lubos Dobrovsky, a convoqué l'ambassadeur de Cuba, M. Mario Rodriguez Martinez, pour exiger que Cuba *« garantisse la sécurité des ressortissants tchécoslovaques à Cuba ainsi qu'un fonctionnement convenable de l'ambassade »*. Prague n'a par ailleurs aucunement l'intention de restituer les transfuges à Cuba, en dépit des demandes pressantes et *« inconditionnelles »* de La Havane, si l'on en croit les affirmations de M. Dobrovsky qui a reçu vendredi l'ambassadeur de RFA à Prague ainsi que les chargés d'affaires soviétique et italien afin de solliciter l'aide de leur gouvernement, pour résoudre la crise. Pour l'instant, seuls deux des réfugiés se sont *« rendus inconditionnellement »* vendredi aux autorités cubaines et ont été, semble-t-il, laissés en liberté. Par ailleurs, trois personnes se sont réfugiées dans l'ambassade d'Espagne à La Havane, portant à vingt le nombre de défections dans des missions diplomatiques étrangères, ce qui a conduit les diplomates européens, en particulier, à demander officiellement un renforcement de la protection de leurs locaux. – *(AFP, Reuter.)*

COLOMBIE

Nouveau coup de filet anti-drogue

Otoniel Gonzalez, dit Otto, l'un des lieutenants de Pablo Escobar, chef du cartel de la drogue de Medellin, a été capturé par la police colombienne, qui a également saisi vendredi 13 juillet, à Bogota, une tonne de dynamite. L'opération Apocalypse, lancée par les services secrets et la police contre les responsables du trafic de drogue, a déjà permis l'arrestation de plus d'une vingtaine de trafiquants et se poursuit, a annoncé en substance le général Gomez, chef de la police, au cours d'une conférence de presse. Ce dernier a en outre démenti la présence sur le territoire colombien de troupes étrangères, notamment américaines, pour appuyer les unités colombiennes qui pourchassent Pablo Escobar dans la région de Magdalena Medio. Selon lui, la capture d'Escobar, qui *« se déplace à pied, avec une faible escorte et dans des conditions déplorables »*, peut être *« une question d'heures ou de jours »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

LIBERIA : alors que le président Doe tente de négocier son départ

Les rebelles sont divisés

Les négociations de paix engagées, jeudi 12 juillet, à Freetown en Sierra-Leone, sous l'égide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), entre des représentants du gouvernement et des rebelles, ont été suspendues, vendredi, à la demande de ces derniers et devraient reprendre mardi. Les maquisards du Front national patriotique du Libéria (NPFL) souhaitent, en effet, consulter leur chef, M. Charles Taylor, dans le maquis où la situation est de plus en plus trouble en raison de l'activité grandissante d'un rebelle dissident, M. Prince Johnson, qui, selon certaines sources diplomatiques, aurait les faveurs de Washington.

BUCHANAN

de notre envoyé spécial

« Notre préoccupation principale est de régler le cas du président Samuel Doe... Après nous nous occuperons de Prince Johnson », explique Samuel Dokie, le conseiller politique de Charles Taylor. Prince Johnson, âgé d'une trentaine d'années, fût le premier commandant des *« forces spéciales du NPFL »* envoyées en première ligne. Accusé par le chef des maquisards d'avoir fait exécuter plusieurs soldats, il préféra prendre le maquis avec deux cents hommes plutôt que d'avoir àse justifier. Ignoré pendant plusieurs mois, ce *« dissident »* fait, aujourd'hui, parler de lui.

Prince Johson qui se présente comme le chef des *« forces nationales indépendantes et patriotiques du Libéria »*, avait lancé, fin juin, des attaques contre les hommes de Charles Taylor qui avaient pris le contrôle des mines de Bong, à 100 kilomètres au nord de Monrovia. *« Il était 23 heures,* raconte Attes Johnson, journaliste au quotidien indépendant *Daily Observer, les rebelles dissidents ont coupé le courant et investi la case de passage où se trouvaient les soldats du NPFL. Ils ont fait évacuer les filles et ont tiré dans tous les sens. Je me trouvais par hasard dehors. Je me suis réfugié dans la forêt. Un expatrié allemand, resté sur la concession de la mine de fer, a aussi été blessé et a dû être amputé d'une jambe »*. Originaire du comté de Nimba et membre de l'ethnie Gbio, Prince Johson affirme être *« en simple désaccord »* avec Charles Taylor. *« C'est un fou »*, affirment ceux qui l'ont approché. Le 5 juillet, il a froidement abattu une délégation de douze émissaires, parmi eux, des chefs traditionnels, qui tentaient de le réconcilier avec le chef du NPFL.

Mercedes blindée

Pour sa part, ce dernier renforce sa propre sécurité. Il ne se déplace plus sans escorte rapprochée, composée de mercenaires africains et vient de se procurer une Mercedes blindée tout terrain, arrivée du Burkina-Faso oùse sont entraînées plusieurs unités rebelles avant le déclenchement de l'insurrection en décembre 1989.

Jeudi, le *« chairman »* s'est rendu à Unification Town près de l'aéroport international de Robertsfield. Brandissant sa kalachnikov équipée d'un lance-grenade, Charles Taylor a été acclamé par la population tandis que des maquisards organisaient une distribution de riz. Le 1er juillet, ils avaient arraisonné un navire, le *« Rizcun enterprise »*, chargé de 1350 tonnes de riz destinées à la Sierra-Leone voisine. *« Dieu nous aide*, assure Samuel Dokie. *Ainsi, nous pouvons soulager les habitants des zones que nous contrôlons »* .

Les maquisards du NPFL ont réussi a capturer deux des quatre vedettes des garde-côtes libériens et leurs cinquante marins. Un bateau soviétique a aussi été intercepté et ramené au port de Buchanan, à 100 km au sud-est de Monrovia. L'équipage a été évacué et ses cales ont été fouillées de fond en comble par les rebelles persuadés d'y trouver des armes.

Les rebelles du NPFL préparent une nouvelle offensive contre Monrovia. *« Les Etats-Unis nous ont déçu,* déclare le conseiller politique de Charles Taylor. *Malgré les relations historiques qui unissent nos deux pays, nous ne comprenons pas pourquoi Washington qui a fait partir le dictateur Marcos des Philippines et le général Noriega du Panama, n'agit pas de même à l'encontre de Doe? Est-ce parce qu'on nous accuse d'être soutenus par la Libye? Si c'était le cas, les journalistes que vous êtes auriez sûrement pu voir des conseillers libyens avec nous. Et puis, pensez-vous qu'on puisse se prévaloir du socialisme aujourd hui alors que cette doctrine est rejetée dans les pays de l'Est?»*

Samuel Dokie tient à rassurer l'Occident. *« Charles Taylor a étudié dix ans aux Etats-Unis*, raconte-t-il. *Il est diplômé en économie et tout dans son comportement prouve que c'est un capitaliste »*. Que cherchent donc, dans l'immédiat, les maquisards du NPFL? *« Nous voulons simplement le départ de Doe*, répond le conseiller politique, *même s'il s'en va avec les millions de dollars qu'il a volés »*.

ROBERT MINANGOY

KENYA : au lendemain des émeutes

L'Eglise catholique demande la réunion d'une conférence nationale

L'Eglise catholique a, une fois encore, vendredi 13 juillet, critiqué le régime du président Daniel Arap Moi et appelé à la réunion d'une conférence nationale. Dans un communiqué, Mgr Zacchaeus Okoth, archevêque de Kisumu et vice-président de la conférence épiscopale, estime que les récentes émeutes trouvent leur origine dans *« la situation sociale ou l'oppression qui entraînent au désespoir »*. *« La violence*, écrit-il, *ne débute pas par un jet de pierre ou un coup de fusil. Elle vient du refus d'accorder les droits fondamentaux de l'homme. »*

Un autre appel a été lancé, par voie de presse, par les enfants des cinq grands chefs qui ont participé à la lutte pour l'indépendance, dont Uhuru Muigai Kenyatta, fils de Jomo Kenyatta, le *« père de la nation »*. *« Il doit y avoir un dialogue libre et ouvert entre tous les individus et institutions qui jouent un rôle dans notre vie sociale, économique et politique*, déclarent les signataires. *La liberté de parole pour chaque individu dans ce pays ne peut être ignorée. »*

De leur côté, les gouvernements des trois pays scandinaves viennent de lancer un avertissement commun à M. Moi, nous indique Camille Olsen, notre correspondante au Danemark. Par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs à Nairobi, ils lui ont fait savoir que, s'il persistait à violer les droits de l'homme, ils pourraient suspendre leur aide. Le Kenya est, avec la Tanzanie et l'Ouganda, le pays africain avec lequel, depuis près de trois décennies, les dirigeants des pays nordiques ont eu la coopération la plus étroite et auquel ils ont accordé un soutien privilégié et permanent.

Washington confirme qu'Israël livre des armes à l'Ethiopie

Pour la première fois, le département d'Etat a confirmé, vendredi 13 juillet à Washington, qu'Israël livrait des armes à l'Ethiopie, malgré l'opposition des Etats-Unis. Selon une commission du Congrès, ces transactions se feraient en échange de la liberté de juifs éthiopiens.

« Des responsables israéliens nous ont dit que leur assistance actuelle à l'Ethiopie ne consistait qu'en fusils qui, d'après ce que je comprends, sont livrés en vertu de contrats antérieurs », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher. Il a ajouté : *« Nous avons dit que nous sommes opposés à toute aide qui puisse prolonger la tragique guerre civile éthiopienne. »* Les Israéliens ont en revanche affirmé qu'ils n'avaient pas de conseillers militaires en Ethiopie, a précisé le porte-parole.

Le président de la commission de la Chambre des représentants, M. Howard Wolpe, a affirmé que le gouvernement d'Addis-Abeba avait suspendu l'émigration des juifs éthiopiens vers Israël afin d'obtenir davantage d'armes. Mais M. Boucher a simplement indiqué que le rythme de l'émigration des juifs éthiopiens s'était ralenti *« dans les derniers jours »*.

□ **ALGÉRIE : décès de la veuve de Frantz Fanon.** – La veuve de l'écrivain martiniquais Frantz Fanon, Josie, est décédée, vendredi 13 juillet à Alger, à l'âge de soixante ans. Compagne du célèbre psychiâtre de l'hôpital de Blida qui *« s'était joint corps et âme à la révolution algérienne »* durant la guerre d'indépendance, elle animait la rubrique internationale de l'hebdomadaire du FLN, *Révolution africaine*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

Première visite du président Assad en dix-sept ans

Le président syrien Hafez el Assad était attendu samedi 14 juillet au Caire où il entame une visite officielle de trois jours, la première depuis dix-sept ans. Les relations entre la Syrie et l'Egypte avaient été rompues à la suite de la visite à Jerusalem du président Anouar el Sadate en 1977. Elles ont été rétablies en décembre 1989, après que l'Egypte eut repris sa place au sein des institutions arabes.

La visite *« historique »* effectuée en mai dernier à Damas par le président égyptien Hosni Moubarak a consacré la normalisation des relations syro-égyptiennes. Cependant, les entretiens de Damas n'ont guère fait progresser le règlement de la brouille irako-syrienne. Ils n'ont pas permis non plus de normaliser les rapports entre Damas et l'OLP ni d'élaborer une attitude commune à l'égard du processus de paix au Proche-Orient.

□ **SOUDAN : signature d'un accord pour l'« intégration » avec la Libye.** – Le Soudan et la Libye ont signé, jeudi 12 juillet, à Khartoum, un accord d' « intégration », considéré par les deux partenaires comme *« un prélude à l'unité arabe globale »*. Cet accord avait été annoncé, début mars, lors d'une visite en Libye du général Omar el-Béchir, président de la junte soudanaise, mais sa signature avait été retardée par suite d'une querelle entre les deux pays au sujet de la nature islamique du régime

□ **Téhéran doute de la libération d'un otage occidental au Liban.** – L'annonce de la libération prochaine d'un otage occidental au Liban est mise en doute à Téhéran. Une personne informée – qui a tenu à conserver l'anonymat – a déclaré, vendredi 13 juillet, qu'une *« dépêche de l'agence officielle iranienne IRNA, annonçant cette prochaine libération, a fait naître des spéculations que rien ne justifie, car rien ne se prépare au Liban »*. –

L'OLP a retrouvé un créneau au Liban

Suite de la première page

Cette mobilité a permis au Fatah – la principale composante de l'OLP – de réorganiser les six camps de réfugiés de la région de Tyr et de reprendre définitivement le contrôle du plus important d'entre eux, Rachidieh (15 000 habitants), après y avoir, le 17 juin, à l'issue de violents combats, désarmé les partisans d'Abou Nidal.

Quelques jours après, à Tunis, la suspension du dialogue américano-palestinien, cette *« opération d'assainissement »*, a permis au Fath de montrer à Washington qu'il luttait contre les terroristes et de signifier aux islamistes pro-iraniens, chiites ou sunnites locaux (avec lesquels Abou Nidal et les partisans d'Ahmed Jibril ont noué des relations) que leur intérêt n'est pas de s'allier avec des petites formations. Le Fatah a aussi sans doute voulu s'assurer un certain contrôle sur les opérations menées à partir de cette région frontalière contre Israël, notamment par voie maritime.

Le facteur Abou Nidal

Les partisans d'Abou Nidal, toujours présents à Aïn-Héloué, où, affirme un responsable de l'OLP, *« ils se sont renforcés grâce à l'aide de Damas, qui laisse passer les hommes venant de Beyrouth »*, subiront-ils le même sort ? La décision d'en finir avec eux n'a pas encore, semble-t-il, été prise, malgré la peur que ceux-ci font régner sur les habitants des camps parmi lesquels ils ne comptent aucun partisan. Les responsables de l'OLP expliquent qu'ils veulent, pour l'instant, éviter tout nouvel affrontement interpalestinien qui pourrait *« dégénérer »*, à la faveur de l'alliance conclue par Abou Nidal et les fondamentalistes musulmans de Saïda.

« La politique d'Arafat, affirme ainsi le colonel Aala, responsable du Fatah au Liban, *est que tout le monde reste tranquille et que l'on ne crée pas de problèmes. »* Un principe général qui n'exclut pas les bavures, comme celle qui s'est encore produite récemment, au cours de laquelle deux miliciens de l'organisation populaire nassérienne de M. Moustapha Saad, principal chef de Saïda, ont été tués.

M. Saad affirme en effet que *« les relations avec les palestiniens sont bonnes, qu'il n'y a pas de problèmes, et qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter »*. *« Il nous faut*, ajoute-t-il cependant, *conclure un nouvel accord avec eux qui ne soit ni un retour à la situation d'avant 1969, quand le deuxième bureau de l'armée les pourchassait, ni à celle d'avant 1982, où ils constituaient un Etat dans l'Etat. »* M. Saad a dû toutefois intervenir dernièrement auprès de l'OLP, pour que celle-ci calme les ardeurs des militants du Baas irakien, réinstallés à Saïda sous la protection du Fatah qui, à la barbe des Syriens dont les derniers soldats, au nord de Saïda, avaient couverts les murs de la ville de slogans favorables au chef de l'Etat irakien.

Les Palestiniens limitent jusqu'à maintenant leur présence armée dans les camps ou les collines quasi dépeuplés de l'est de Saïda. Et ils n'ont pas réétabli de bases dans les villages chiites du Sud. Comme le dit un habitant de Tyr, qui ne s'en plaint pas, eu égard à ses affaires, *« c'est la face civile des Palestiniens que nous voyons*, dit-il, *et pour cela nous sommes d'accord »*. Quoi de mieux aussi pour ressouder l'amitié chiito-palestinienne que l'argument financier que M. Arafat emploie dans une région pauvre où Amal ne s'est pas montré très efficace, malgré son hégémonie et les dollars qu'elle a reçus au titre du Conseil du Sud ?

Pour l'instant en tout cas, les dirigeants d'Amal se plaisent à souligner leurs bonnes relations avec les Palestiniens, mais ils n'ont pas véritablement d'autre choix. Coincée militairement par la force du Hezbollah, incapable de résister à celle-ci – en l'absence d'une présence syrienne dans la région – et aussi politiquement, par la surenchère des intégristes sur la *« lutte contre l'occupation sioniste »*, en l'absence d'autorité étatique, Amal est contrainte de coopérer avec la résistance palestinienne.

La puissance du Fatah

Entreprise dès la fin de l'occupation israélienne de Saïda en 1985, la réorganisation des rangs palestiniens est impressionnante. On estime, tant de source palestinienne qu'indépendante, à environ 10 000 combattants réguliers la force de l'OLP – du Fatah essentiellement – sans compter les milices de protection des camps qui peuvent rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes en cas de besoin. A deux reprises cette année, et pour la première fois depuis 1982, le Fatah a organisé des manœuvres à tirs réels dans les collines proches de Saïda.

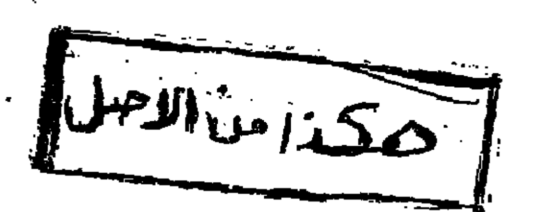
Des exercices symboliques certes mais qui, affirme un responsable, *« sont aussi une manière de montrer à tout le monde, les partis libanais, les miliciens de l'Armée du Liban-Sud, affidés d'Israël, les organisations dissidentes, que nous sommes là, que nous sommes redevenus forts et les plus forts et que personne ne peut nous oublier. C'est aussi un message à l'adresse d'Israël, malgré le passé, nous sommes encore là incontournables »*. Si les dirigeants de l'OLP insistent tous sur la volonté de maintenir l'initiative de paix palestinienne *« qui reste la pierre angulaire de notre politique »*, l'humeur parmi la population est plutôt à l'intensification de la lutte armée contre Israël.

L'opération d'Aboul Abbas sur les plages israéliennes, qui a abouti à la suspension du dialogue palestino-américain, a été saluée dans les camps comme une victoire – ses auteurs étant considérés comme des héros, personne, ici, n'acceptant qu'elle puisse être condamnée.

Si le Fatah n'effectue plus en tant que tel, depuis décembre 1988, d'opérations militaires contre Israël à partir du Liban sud, il n'en est pas de même pour le Front démocratique (FDLP) ou le Front populaire de libération de la Palestine qui assurent, au contraire, qu'elles vont désormais se multiplier. *« Les gens se sentent humiliés par l'arrogance américaine »*, assure un dirigeant du FDLP qui ajoute que *« l'OLP est soumise à la fois à la surenchère des organisations fondamentalistes et des dissidents pro-syriens contre l'iniative de paix, à un moment où le désespoir s'approfondit en raison notamment de l'immigration des juifs soviétiques et de la formation d'un cabinet d'ultras en Israël »*. *« Nous allons*, dit-il, *multiplier les opérations contre des objectifs militaires et nous avons assez de combattants pour attaquer Israël longtemps. très durement et dans l'honneur. Après tout, si nous ne faisons pas d'opérations contre Israël, que faisons nous ici ? »*.

Quoi qu'il en soit, le facteur palestinien, dans sa composante régionale ou locale, ne peut être négligé. Dans la perspective d'un avenir pour le moins incertain, M. Arafat s'est de nouveau construit un bastion autonome, dans la seule région du Liban qui échappe à la fois à la Syrie et à Israël.

FRANÇOISE CHIPAUX



POLITIQUE

L'installation du Conseil scientifique de l'évaluation

M. François Mitterrand se demande « si certains ministères ne sont pas désuets »

M. François Mitterrand a procédé au commissariat général au plan, le vendredi 13 juillet, en présence de M. Michel Rocard, premier ministre, et de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, à l'installation officielle du Conseil scientifique de l'évaluation.

Créé par le décret du 7 juin 1990, et présidé par le professeur Jean Leca, le conseil scientifique aura pour tâche de s'assurer de la valeur des études à entreprendre par le Comité interministériel de l'évaluation des politiques publiques, né à la suite d'une mission confiée à M. Patrick Viveret, et qui s'intègre dans l'action de renouveau du service public. Au terme de l'évaluation, le Comité scientifique attestera de la qualité des travaux et veillera *« sans restriction »* à leur publication.

La mise en place de cette nouvelle instance, a expliqué le président de la République, répond *« à une exigence de la démocratie ». « Il faut nourrir le débat politique d'informations claires »*, a-t-il déclaré, le dispositif devant permettre un meilleur rendement de l'efficacité de l'Etat et de juger des résultats de l'action des pouvoirs publics. *« Le progrès démocratique exige objectivité et transparence »*, a poursuivi le chef de l'Etat qui voit une possibilité d'application dans le domaine des politiques sociales. Prenant l'exemple des mesures qui se succèdent depuis quinze ans pour lutter contre le chômage, *« il nous faut savoir quelles sont les interventions les plus utiles »*, a-t-il remarqué en notant que *« les classiques politiques redistributrices ne suffisent plus »*.

Deux cas furent ensuite cités par le président de la République. Celui des 130 milliards de francs consacrés au logement et dont on *peut se demander si ils sont bien* employés quand on voit la situation des mal-logés. Celui des 70 milliards dépensés pour la formation professionnelle et qui n'ont peut-être pas l'efficacité que les besoins de qualification justifieraient. Il y a, a affirmé M. Mitterrand, *« multiplicité d'actions qui font double emploi et qui ne servent pas bien »*.

Au moment où courent des rumeurs sur un éventuel remaniement, et où le gouvernement établit le prochain budget, le président de la République a observé que l'on pouvait *« se demander si certains ministères ne sont pas désuets »*. Certains *« demandent beaucoup »* et *« les crédits sont reconduits d'année en année »*, a-t-il regretté. Or, a-t-il conclu sur ce point, pour résumer la mission du Conseil scientifique, *« nous avons besoin d'évaluer la réalité et la valeur de chacun »*.

A. LE.

La protection de la montagne

Les Verts s'adressent au Conseil constitutionnel

Le mouvement des Verts est mécontent. Ses dirigeants viennent de constater qu'à l'occasion des ultimes navettes de la fin de la session parlementaire le texte relatif aux évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts locaux avait été amendé de telle sorte que soit modifiée... la loi sur la protection de la montagne promulguée *en 1985. Deux de ses porte-parole* ont aussitôt protesté auprès du président du Conseil constitutionnel contre la modification de l'article L-145-5 du code d'urbanisme qui en résultera. M. Antoine Waechter a écrit à M. Robert Badinter pour souligner que cette loi de 1985 *« prohibait, à juste titre, l'urbanisation des rivages des lacs d'altitude »*. Or, souligne-t-il, *« l'amendement que vient d'introduire subrepticement le Parlement rend maintenant possible une telle opération »*. Il demande au Conseil constitutionnel de sanctionner *« cet artifice législatif qui n'améliore pas l'image de marque de nos institutions parlementaires »*.

MM. Guy Cambot, secrétaire national des Verts, et Christian Brodhag, porte-parole national, sont intervenus dans le même sens auprès des présidents des groupes de l'Assemblée nationale pour leur dire notamment : *« En revenant sur la loi sur la protection de la montagne et en permettant le développement d'unités touristiques nouvelles à moins de trois cents mètres des lacs de montagne, le lobby des bétonneurs a dû tromper votre vigilance. »*

Déni de justice constitutionnelle

par Olivier Duhamel

Le 14 juillet 1989, François Mitterrand proposait d'accorder à chaque citoyen la possibilité de saisir *le Conseil constitutionnel* lorsqu'il s'estimait lésé dans l'exercice d'un droit fondamental. Le 14 juillet 1990, force est de constater que la révision constitutionnelle permettant d'invoquer lors d'un procès *l'inconstitutionnalité d'une loi*, et de faire remonter cette exception jusqu'au Conseil constitutionnel pour qu'il tranche, a échoué.

Elle a échoué devant le Sénat, toujours *conservateur et de plus en* plus partisan. Elle a échoué car les sénateurs ont proclamé, dans la grande tradition jacobine, qu'une loi votée par le Parlement ne saurait porter atteinte à un droit fondamental, en tout cas, une loi votée après 1974, c'est-à-dire depuis que soixante députés ou soixante sénateurs peuvent saisir le Conseil constitutionnel. C'est au *nom de cet argument* que le Sénat n'a accepté l'exception d'inconstitutionnalité que pour les lois antérieures à 1974.

En vérité, les sénateurs cherchaient *un biais pour refuser* la réforme sans avoir trop l'air de s'y opposer. L'extension de la saisine du Conseil constitutionnel était souhaitée par la grande majorité des constitutionnalistes, des juristes, des députés (67 % dans l'enquête SOFRES-*le Point* d'avril dernier) et des Français (71 % dans l'enquête SOFRES-*le Figaro* d'avril dernier). D'où la nécessité de torpiller *discrètement*.

Quoi qu'il en soit, à peine la manœuvre achevée, on en constate et l'absence de bien-fondé et les conséquences néfastes. Vient en effet d'être promulguée *une loi sur le racisme* modifiant sérieusement les limites de la liberté et l'ampleur de la répression en la matière. Certains approuvent cette proposition de loi communiste parce qu'elle précise nos interdits et sanctionne l'ignominie par l'inéligibilité. Ce qui peut être efficace. D'autres la condamnent, notamment parce qu'elle établit une vérité d'Etat en pénalisant la négation de crimes *contre l'humanité*.

Indépendamment de ce que chacun pense au fond, est-il acceptable, dans un Etat de droit développé, qu'une loi de ce type ne soit *pas soumise au juge constitutionnel* ? Des parlementaires de l'opposition ont dénoncé ce texte comme liberticide. Certains y ont même vu un premier pas vers le totalitarisme. Mais il ne s'en est pas trouvé soixante pour saisir le Conseil constitutionnel. Probablement parce qu'ils craignaient de passer pour des défenseurs de Le Pen. Notre système de saisine du juge constitutionnel est politique. Il aboutit ainsi à des non-saisines politiques.

Une loi vient d'être votée alors qu'une majorité de l'opposition estime qu'elle porte atteinte à un droit fondamental, mais sans que, pour autant, elle saisisse le Conseil constitutionnel. Triste démonstration des insuffisances du système *français de contrôle de la constitu*tionnalité des lois.

Une loi est promulguée sans contrôle du juge alors qu'elle restreint d'une façon radicalement nouvelle l'exercice d'un droit aussi fondamental que la liberté d'expression. Eclatante démonstration de la nécessité d'accorder au justiciable le droit d'en appeler au *Conseil constitutionnel*.

Le président de la République veut moderniser les services de l'Etat

Sommet franco-africain de La Baule, conseil européen de Dublin, réunion des grands pays industrialisés à Houston, les impératifs du calendrier international ont, une fois de plus, éloigné M. François Mitterrand de la scène hexagonale. Au printemps, les sondages *avaient enregistré une chute* de popularité du chef de l'Etat. Cette baisse, qui traduisait une perte de confiance et un début de désaffection était expliquée par le sentiment que le président de la République était accaparé tout à la fois par une situation internationale sur laquelle il n'avait guère de prise et par les batailles fratricides au sein du Parti socialiste auxquelles il était mêlé.

> ### La recherche d'une plus-value démocratique
>
> A peine *arrivé* à l'Hôtel Matignon, M. Michel Rocard décidait d'installer une mission sur l'évaluation des politiques publiques, tâche inédite en France et pourtant bien connue de la plupart des grandes démocraties occidentales.
>
> Deux étapes ont marqué le travail de cette mission confiée à M. Patrick Viveret, conseiller référendaire à la Cour des comptes. La première porte sur l'évaluation du RMI : la loi qui a créé le Revenu minimum d'insertion sera revue au printemps 1992, précisément en fonction des résultats de l'évaluation de ce dispositif. *Une commission ad hoc* d'évaluation a été mise en place ; elle est dirigée par M. Pierre Vanlérenberghe. Pour marquer l'importance qu'il accorde à cette activité, M. Rocard a donc choisi de lui soumettre la première grande loi de sa gestion gouvernementale.
>
> La deuxième étape a été marquée par la remise au premier ministre du rapport de M. Viveret portant sur la conception d'ensemble d'une politique d'évaluation. Transmis il y a un an, ce rapport a été suivi d'effets : ont été mis en place un comité interministériel, un fonds national et un conseil scientifique. Cette dernière instance a été installée officiellement par le président de la République pour souligner tout le profit démocratique qu'une telle novation laisse espérer. Ce comité scientifique est chargé de contrôler la qualité de l'évaluation, afin de doter celle-ci du crédit qui lui est indispensable.
>
> D'ores et déja, il était prévu de soumettre à évaluation le crédit formation et la politique du logement, non pas pour affaiblir l'une ou l'autre de ces actions, mais en raison de leur importance et de l'impact qu'elles devraient avoir dans la société.

Entamant la troisième année de son second septennat, M. Mitterrand a voulu enrayer morosité et doute. *Le thème choisi* : la lutte contre les inégalités. Le ton employé, la démarche sont, sans que cela soit nettement démenti, apparus comme autant de rappels à l'ordre adressés à M. Michel Rocard.

Les commentaires du chef de l'Etat en conseil des ministres et rendus publics de façon officielle pouvaient, tout aussi légitimement, *être interprétés comme des mises* en garde.

Dernier exemple en date, l'intervention de M. Mitterrand, vendredi 13 juillet, lors de l'installation du Conseil scientifique de l'évaluation des politiques publique. Son évocation de la désuétude *« de certains ministères dépensiers »* et de la création de nouvelles *« activités administratives » ne peut-elle être ressentie comme* une nouvelle admonestation adressée à un chef du gouvernement manquant d'imagination et trop laxiste à l'égard de ses ministres ? M. Rocard avait fait de la modernisation du secteur public l'un de ses principaux *« chantiers »*. Tout se passe comme si M. Mitterrand, ne voyant rien venir, se faisait obligation de rappeler ses engagements à celui qu'il a installé à Matignon. *« Après trois semaines de répit, le harcèlement recommence »*, constate un peu désabusé un membre rocardien du gouvernement.

« Extraordinaire coup de main »

Mais la thèse inverse est défendue avec ardeur à l'Elysée, à Matignon et par les ministres directement concernés par les propos présidentiels. Le président de la République et le premier ministre partagent la même volonté de permettre *à l'Etat de remplir ses véritables* tâches. Pour y parvenir, ils conviennent qu'il faut rompre avec des habitudes qui coûtent cher, et cesser de reconduire d'année en année des crédits de fonctionnement sans s'interroger sur leur utilité. Les demandes *« extravagantes »* de certains ministres dans le cadre de la préparation du budget pour 1991 ont déjà fait l'objet de remarques. Il semble que les appels à plus de raison ne sont guère entendus par tous. Le chef de l'Etat, informé par le ministre du budget, M. Michel Charasse, des appétits les plus croustillants de ses collègues, vient ainsi renforcer la volonté du premier ministre.

M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, secteur nommément *cité par M. Mitterrand* le 13 juillet comme étant l'un de ceux où l'efficacité des crédits pouvait donner lieu à interrogation, se réjouit de cet *« extraordinaire coup de main »*. Il va même plus loin en confiant que *« le taux de dégradation »*, euphémisme pour ne pas dire gaspillage, est de 15 % sur les 70 milliards affectés à la formation. Son ministre de tutelle, M. Jean-Pierre Soisson, le dit tout net : *« Halte aux marchands de soupe ! »* Il s'agit, dans l'esprit de MM. Soisson et Laignel, d'assainir le secteur de la formation professionnelle mais aussi – et là est le véritable objectif de M. Soisson – de le rendre efficace. C'est-à-dire, corriger l'inadéquation entre des entreprises qui ont besoin de personnels qualifiés et des demandeurs d'emploi qui ne répondent pas aux offres du marché du travail par manque de qualification.

Pour le logement, le doute sur l'utilisation rationnelle des crédits n'est pas nouveau. M. Pierre Méhaignerie, qui avait la responsabilité de ce secteur dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, ne s'en cachait pas.

Parallèlement à ces demandes de révision d'utilisation des fonds, M. Mitterrand parle d'activités administratives nouvelles. Il a déjà dans le passé évoqué le retour d'un ministère de la population. De son côté, M. Rocard fait confiance à la délégation à la ville, dirigée par M. Yves Dauge, pour s'attaquer aux problèmes spécifiquement urbains.

Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes : M. Mitterrand et M. Rocard en parfaite concordance de vues tireraient dans la même direction. Voire. Le premier ministre s'envole pour le Japon mercredi 18 juillet. En 1976, M. Jacques Chirac avait remis sa lettre de démission le 26 juillet à M. Valéry Giscard d'Estaing, qui lui avait demandé de retarder l'annonce de *cette décision. Trois jours plus* tard, le 29 juillet, M. Chirac était parti pour Tokyo où il était accompagné par M. Raymond Barre, qui lui succéda un mois plus tard. Heureusement pour lui, M. Rocard, qui pense à tout, n'a emmené avec lui que trois ministres, M. Roger Fauroux, M. Henri Curien et M. Thierry de Beaucé qui ne prétendent pas le remplacer !

ANNE CHAUSSEBOURG

□ **Le PCF et l'aménagement de la région parisienne.** – Les représentants du groupe communiste au conseil régional d'Ile-de-France ont déclaré, vendredi 13 juillet, à l'issue d'un entretien avec M. Michel Rocard, que la préparation du nouveau schéma d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la région parisienne *« se fait contre les populations et les élus »*. M. Daniel Brunel, qui menait la délégation du PCF, a notamment affirmé, à propos de la mise à l'étude d'une sixième ville nouvelle dans la région parisienne, que *« c'est inacceptable »*. Pour le PCF, les cinq villes nouvelles actuelles *« ne font qu'accentuer les disparités et les inégalités »*.

□ **Rapatriés et insécurité en Algérie.** – Le porte-parole du mouvement du RECOURS, M. Jacques Roseau, a été reçu, vendredi 13 juillet, par le délégué du gouvernement chargé des rapatriés, M. Maurice Benassayag, qu'il a notamment informé de la décision de son organisation de *« déconseiller aux touristes français de se rendre en Algérie tant que leur sécurité pourrait être menacée par les actions d'intolérance des militants intégristes du FIS »*.

□ **La fiction maintenue du Pacte de Varsovie, selon M. Fuchs (PS).** – M. Gérard Fuchs, membre adjoint du secrétariat national du PS chargé des questions européennes et de défense, a estimé vendredi à Mittelwihr, près de Colmar (Haut-Rhin), lors d'un stage de formation de son parti, qu'il est *« souhaitable que le pacte de Varsovie maintienne la fiction de son existence jusqu'à la signature d'un accord sur le désarmement à Vienne »*.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Des échos de SOS-Racisme

ENTRE le témoignage et le règlement de comptes, Serge Malik, né en 1952 d'un père musulman et d'une *mère juive – doublement* et contradictoirement « pote », si l'on peut dire, – raconte l'histoire secrète de SOS-Racisme, dont il fut l'un des animateurs. Un témoignage à charge, empreint cependant de nostalgie. SOS-Racisme, c'était, au départ, une belle histoire qui, selon Serge Malik, a été détournée *« à des fins politiciennes et alimentaires »*.

A l'en croire, l'association a été manipulée par Julien Dray, aujourd'hui député socialiste, et ses amis venus, comme lui, de la Ligue communiste et du mouvement étudiant MAS avant de rejoindre le Parti socialiste. Harlem Désir n'est, assure-t-il, que *« l'homme de paille de Dray »*, et le mouvement est au service de jeunes et ambitieux ex-trotskistes soutenus par l'Elysée. L'*engagement antiraciste* initial aurait été utilisé au profit de la majorité présidentielle et du PS, qui était absent sur ce terrain, et aux dépens des « beurs », qui l'avaient *défriché*.

On se gardera de trancher dans cette querelle, faute d'en connaître toutes les données et parce que chaque aventure col*lective traîne son lot de pro*blèmes de personnes, de péripéties peu reluisantes et de désillusions. Dans ce procès ouvert, il y aurait d'autres parties *à entendre : le récit de Serge* Malik ne saurait le clore. Il n'en est pas moins intéressant à ce titre, et pour d'autres raisons qui tiennent au fonctionnement de la politique.

La première confirme la capacité du système à récupérer les filières de mobilisation de l'opinion qui s'affirment en dehors de lui. C'est, *après tout, la fonction* des politiques d'enregistrer et de canaliser les élans de la société civile ; c'est en outre leur intérêt. Aussi y mettent-ils le talent et l'*expérience qu'exigent* la conduite des affaires publiques. Ils sont aidés en cela par les « tempéraments » et les ambitions politiques qui se révèlent à l'*intérieur des mouvements* les plus allergiques à la cuisine politicienne, et par les dures contraintes de toute organisation de masse.

La politique se situe entre ces deux extrêmes : la naïveté, qui consiste à croire que les bonnes causes se suffisent à elles-mêmes, et le cynisme, qui entend s'en servir plutôt que les servir.

L'autre leçon qui se dégage du *récit de Serge Malik porte sur* l'ampleur et les limites des techniques actuelles de mobilisation de l'opinion. L'histoire de SOS-Racisme est celle d'une *aventure médiatique avec ses* hauts et ses bas, ses élans et ses artifices. La mise en scène de l'antiracisme à grand renfort de slogans, de badges, de *concerts, de vedettes et de* coups fumants a fini, selon l'auteur, par *« banaliser le fait raciste »*. Le Front national n'a pas été réduit à néant, comme le promettaient les fondateurs de SOS-Racisme, et, interroge Serge Malik : *« Est-il plus facile aujourd'hui qu'hier à un « Black », à un « beur », de trouver un logement, un travail, de bénéficier de conditions d'existence normales ? »* Si, comme on le craint, la réponse est « non », ce n'est point la politisation d'un *élan généreux qu'il faut accuser*, c'est la politique et ceux qui l'incarnent, parce qu'ils n'ont pas fait leur travail jusqu'au bout, qu'ils se sont satisfaits des apparences en délaissant le fond.

Harlem Désir, président de SOS-Racisme, est l'objet d'une autre interpellation dépourvue d'agressivité, sous la forme d'une lettre ouverte que lui adresse l'universitaire et écrivain Julia Kristeva. Cette lettre figure dans un opuscule qui contient deux autres textes, l'un sur le *concept de nation chez le général* de Gaulle, l'autre sur la place actuelle du roman.

Julia Kristeva a pris la plume pour inviter publiquement son correspondant et, au-delà de lui, bien d'autres à une réflexion sur *« la nécessité de penser une conception nouvelle et souple de la nation »*. A cette fin, elle se *réfère à Montesquieu* et à sa définition de *« l'esprit général »* qui, selon lui, préside au gouvernement des hommes dans un ensemble politique donné. Elle souhaite que la pensée politique se ressource aux principes de la laïcité qui sont sortis de la philosophie des Lumières, de manière que les *« citoyens confédérés »* et, notamment, les immigrés qui aspirent à le devenir puissent – et s'obligent à – se déterminer par rapport à ce bien commun.

L'insertion se joue surtout sur le terrain, dans la confrontation avec les problèmes concrets qu'elle pose. La revue mensuelle *Hommes et migrations*, qui *en tient la chronique, a présenté* dans son numéro de juin le cas particulier de Mantes-la-Jolie. Les expériences qui y sont menées font de cette agglomération de la vallée de la Seine, sinon un modèle, du moins une ville-pilote en matière d'insertion des immigrés. Car il n'y a pas, ici, que la mosquée, tant contestée lors de sa construction et maintenant entrée dans les mœurs : il y a les mesures prises dans bien des domaines (logement, culture, animation) et cette initiative originale qui consiste à former, grâce aux méthodes de la thérapie sociale, les personnels des services publics à une meilleure capacité d'accueil et de relation avec les immigrés afin d'éviter les attitudes racistes et xénophobes.

Le directeur du centre Transformations-Thérapies sociales, Charles Rojzman, explique : *« Nous voulons permettre à ces personnels de s'exprimer de la façon la plus ouverte possible, nous voulons les aider et les accompagner dans l'expression de leurs peurs, de leurs angoisses et de leurs haines et leur permettre de les maîtriser. Trop souvent les sentiments de frustration et d'inquiétude n'ont pas le droit de s'exprimer sous peine d'être considérés comme racistes. Un des aspects de notre travail consiste à ce que les gens apprennent à avoir confiance en eux-mêmes et les uns dans les autres et à s'accepter tels qu'ils sont. En leur redonnant confiance en eux-mêmes, en les revalorisant, ils n'éprouvent plus le besoin d'affirmer leur « supériorité » ; car quelqu'un qui éprouve le besoin de dévaloriser les autres est quelqu'un qui n'est pas sûr de lui. »*

Le numéro de juillet d'*Hommes et migrations* est consacré aux populations du Sud-Est asiatique.

► ***Histoire secrète de SOS-Racisme*, de Serge Malik, Albin Michel, 188 p., 75 F.**

► ***Lettre ouverte à Harlem Désir*, de Julia Kristeva, Rivages, 86 p., 49 F.**

► ***Hommes et migrations*, revue mensuelle, 40, rue de la Duée, 75020 Paris, 30 F le numéro ou par abonnement.**

DÉFENSE

Selon un rapport de l'armée de terre

Les jeunes Beurs sont mal intégrés au cours de leur service militaire

Les jeunes Français d'origine maghrébine sont mal intégrés au cours de leur service militaire et le comportement des cadres, *« maladroit, parfois déplacé »*, est mal adapté pour y répondre. C'est la constatation du colonel Yves Binville, chef du centre d'études sur la sélection du personnel de l'armée de terre, dans un rapport remis cette semaine au ministre de la défense. Un quart (5 200) des jeunes Maghrébins en âge de porter l'uniforme (envion 20 000) effectuent leur service.

Selon le rapport, ces jeunes, issus de familles de harkis ou d'immigrés algériens pour la plupart, sont dépourvus de tout diplôme ou de toute qualification (ce qui leur interdit d'accéder à des emplois de gradés ou de spécialistes) et ils souffrent, au départ, de handicaps (chômage, crise d'identité, échec scolaire, mauvaises conditions de vie). A l'armée, ils sont, de surcroît, l'objet de fréquentes discriminations ou la cible de remarques d'origine raciste.

Les conséquences d'une aussi difficile intégration sont une surdélinquance (quatre fois plus de coups et blessures volontaires, cinq fois plus de trafic de stupéfiants, huit fois plus d'insoumissions) et, note le rapporteur, un glissement vers une attitude religieuse souvent revendicative.

Moins de volontaires pour l'Algérie

Pour y remédier, le colonel Binville propose une série de mesures, comme un effort de formation et d'information, un examen approfondi des futures recrues, une dispersion accrue entre les différentes unités, la confection de plats spécifiquement adaptés et une aide à la pratique religieuse.

D'autre part, dans une réponse à la question écrite de M. Daniel Colin, député UDF du Var, qui lui demandait combien de jeunes immigrés d'origine algérienne et issus de la seconde génération choisissaient de faire leur service en Algérie – de préférence à la France – conformément aux accords de 1984 entre les deux pays, le ministre de la défense précise, *dans le Journal officiel* du 9 juillet, *que le nombre de ces volontaires a tendance à diminuer, selon des statistiques qui ne peuvent être considérées comme définitives.*

Ainsi, après une progression jusqu'en 1987, où l'on a décompté 4 062 Beurs qui ont opté pour leur service en Algérie, ce chiffre est en déclin régulier, depuis, avec 2 540 volontaires en 1989 et, probablement, *1 810* cette année. Ces déclarations d'options sont généralement souscrites entre dix-huit et vingt-trois ans. La durée du service (militaire et civil) en Algérie est variable, entre six et dix-huit mois.

Dans un texte intitulé « Heureux les artisans de la paix »

Un groupe d'officiers catholiques s'exprime sur la non-violence

En octobre 1989, deux mille cinq cents chrétiens, appuyés par treize évêques, signaient un texte intitulé *lutter autrement*, fruit d'une réflexion sur l'action non violente. A l'initiative de Mgr Michel Dubost, évêque aux armées, l'Equipe nationale des officiers catholiques – une douzaine d'officiers de tous grades – vient de publier, en réponse, un dossier d'une quarantaine de pages, intitulé *Heureux les artisans de paix* (1), dans lequel ils exposent leur conception chrétienne de la défense.

Replaçant leur action *« au nom de l'amour »*, les officiers insistent sur le fait que, selon eux, la non-violence n'est pas au centre de l'Évangile, mais n'en constitue qu'un aspect. *« Priorité aux attitudes et actions non violentes,* acquiescent-ils, *mais de façon conditionnelle et sans exclusive. Il paraît aventureux de vouloir étendre automatiquement le champ d'application de la joue tendue. »*

Lutter autrement, le texte qui a servi de base à la réflexion des militaires avait poussé très loin la définition, y compris théologique, de la non-violence. Il proposait des mesures concrètes comme la *« désobéissance civile »*, compatible, selon ses promoteurs, avec la démocratie, allant même jusqu'au refus de payer la partie de l'impôt correspondant au budget militaire. Il mettait en avant le concept de *« défense civile non violente »* : l'organisation dans un pays d'une résistance collective générale de façon qu'aucun pouvoir illégitime ne trouve les relais nécessaires pour s'emparer du pouvoir. Ce système, estiment cependant les officiers, peut mener à une manœuvre *« subversive »* et devenir *« un outil de coup d'Etat »*.

Les officiers catholiques réfutent également l'argument selon lequel *« les impasses de la défense nucléaire* [obligeraient] *à rechercher d'autres moyens de défense ». « C'est cette dissuasion,* disent-ils, *qui a contribué à faire tomber murs et rideaux et a permis d'ouvrir le dialogue. C'est la posture politique qui peut être défensive et non pas l'arme en tant que telle. »*

De fait, l'argumentation des uns et des autres ne porte pas toujours sur le même terrain. Les officiers s'en tiennent aux problèmes de défense d'État à État, les signataires de *Lutter autrement* élargissent leur réflexion aux régimes antidémocratiques, au rétablissement de la démocratie (en faisant référence par exemple à l'émergence de Solidarité en Pologne, à la chute des dictatures aux Philippines et à Haïti). Tout en reconnaissant la qualité de leur travail, les officiers catholiques souhaitent *« inciter les non-violents actifs à plus de réflexion et de cohérence »*. Et, comme le précise Mgr Dubost, *« conserver le souci de replacer chaque évènement dans son contexte international afin d'éviter les raccourcis et les difficultés d'interprétation : garder en tête la force de l'armée américaine en arrière-plan des évènements aux Philippines, par exemple, ou l'affaiblissement de l'Union soviétique pendant les évènements de l'Est »*. Enfin, l'évêque aux armées, propose une relecture de la Bible et de l'Evangile. Il faut se considérer, dit-il en substance, *« comme un "fabricant de paix" dans une situation de guerre »*.

J.-M. Dy.

(1) *Heureux les artisans de paix*, diocèse aux armées françaises, 20, rue Notre-Dame des champs, 75006 Paris ; *Lutter autrement*, Ed. Nouvelle Cité, 133 p., 25 F.

REPÈRES

FAITS DIVERS

Maigre butin après l'attaque de wagons postaux

Le butin de l'attaque du train Vintimille-Bordeaux, jeudi soir 12 juillet près de Jonquières-Saint-Vincent (Gard), n'a toujours pas été évalué. Selon la direction régionale des postes, il serait *« très maigre »*, mais à la section de recherche de la gendarmerie de Nîmes, qui a été chargée de l'enquête, on reste beaucoup plus réservé, en indiquant qu'*« à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas déterminer le montant du butin »*. La gendarmerie précise que les malfaiteurs connaissaient très bien les méthodes de classement des sacs postaux, et que les sacs pris ne contenaient pas *que du courrier ordinaire.*

On sait maintenant que les malfaiteurs étaient entre six et huit. Deux d'entres eux s'étaient cachés, lors d'un arrêt à Marseille, dans le compartiment moteur de la motrice. Armés et cagoulés, ils ont ensuite forcé le conducteur à arrêter le train en rase campagne où leurs complices les attendaient dans trois ou quatre voitures de grosses cylindrées, précisent les enquêteurs.

JUDAISME

La première femme rabbin de France

Mme Pauline Bebe, parisienne de vingt-six ans, est devenue la première femme rabbin de France le 8 juillet à Londres, au Leo Baeck College, le seul séminaire rabbinique *européen à accepter des femmes. Elle prendra ses fonctions le 1er septembre à Paris, au sein du Mouvement juif libéral de France (MJLF),* qui appartient à l'Union mondiale du judaïsme libéral (environ trois millions de membres sur les quelque 14 millions de juifs dans le monde). *« Il n'est écrit nulle part dans la Torah qu'une femme ne peut devenir rabbin,* a expliqué la jeune femme. *Seules des raisons sexistes sont invoquées pour leur interdire d'exercer cette fonction. »* Ce point de vue ne sera peut-être pas du goût des rabbins orthodoxes (de stricte observance), majoritaires en France. Au séminaire rabbinique de Paris, on précise que le rôle de la femme juive concerne essentiellement ce qui *« touche au foyer et à l'instruction des enfants »*. Les Etats-Unis, où vivent la majeure partie des juifs affiliés au mouvement du judaïsme libéral, comptent déjà plus de deux cents femmes rabbins. Il y en a une dizaine en Grande-Bretagne et quatre en Israël. – *(AFP.)*

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Le racisme est indivisible

L'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (AGRIF), présidée par M. Bernard Antony, dit Romain Marie, député européen du Front national, n'a pas les qualités requises pour demander justice lorsqu'elle estime être face à une *« diffamation raciale »*.

Pour la troisième fois, l'AGRIF a été jugée irrecevable dans ce type de poursuite. La dernière concernait l'écrivain Marek Halter (*le Monde* daté 24-25 juin), pour des propos contenus dans un entretien avec un journaliste du *Figaro*, publié le 30 octobre 1989. L'AGRIF considérait que l'écrivain, en qualifiant les Eglises des pays de l'Est d' *« archaïques, xénophobes, souvent racistes et antisémites »*, s'était rendu coupable de diffamation raciale.

Mais la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Claude Grellier, ne s'est pas prononcée sur le fond de l'affaire. Dans son jugement rendu le vendredi 13 juillet, elle analyse seulement les statuts de l'Alliance pour déclarer : *« Elle entend lutter contre le racisme anti-français et anti-chrétien, l'étalage public de la pornographie et tout ce qui porte notamment atteinte à la dignité de la femme et au respect de l'enfant. »* Les juges relèvent que l'association a pour but essentiel *« la défense de valeurs jugées menacées de notre civilisation »*, ce qui ne correspond pas aux exigences de la loi sur la presse, qui ne met pas de pluriel au mot racisme. Aussi, le tribunal a-t-il suivi les réquisitions présentées à l'audience du 22 juin par Mme Martine Valdès-Boulouque, substitut du procureur de la République, en déclarant : *« La notion de lutte contre le racisme, théorie consistant à admettre une hiérarchie entre les races, est donc étrangère aux préoccupations de l'AGRIF. En conséquence, celle-ci est irrecevable... »*.

MAURICE PEYROT

MÉDECINE

Les dangers des rayons ultraviolets

Une campagne nationale pour la prévention du mélanome malin

A l'occasion des vacances d'été et pour la quatrième année consécutive, l'entreprise pharmaceutique française Sanofi organise une campagne de prévention du mélanome malin, un cancer des cellules pigmentaires de la peau favorisé par des expositions abusives au soleil.

En France, on estime à environ deux mille les nouveaux cas de mélanomes malin diagnostiqués chaque année. Les personnes au teint pâle, qui tolèrent mal l'exposition au soleil, ont un risque plus élevé de développer cette maladie.

Ce sont les rayons ultraviolets qui favorisent, plusieurs années plus tard, la dégénérescence maligne des cellules de la peau. Les grains de beauté peuvent constituer un point de départ de ces affections, dont l'issue dépend de la précocité du diagnostic. Toute modification d'un grain de beauté ou l'apparition à l'âge adulte d'une lésion pigmentée qui s'étend rapidement doit amener à consulter un médecin.

Depuis le 29 juin, à l'occasion des grands départs, un document du laboratoire Sanofi expliquant les méfaits d'une exposition solaire abusive est distribué à tous les enfants aux péages des autoroutes Aquitaine et du Sud. Enfin, à partir du premier août, le slogan *« Le soleil brille, l'imprudence brûle »* sera apposé sur un million de télécartes disponibles dans les régions côtières.

Cette année, la campagne s'étend à la RFA et à la Belgique ; elle prévoit de toucher en 1991 les autres pays européens. Les 2 millions de francs par an consacrés à cette opération permettent également, à travers une association créée en octobre 1988 : Vaincre le mélanome, de financer des travaux de recherche, qui portent notamment sur les risques d'apparition de mélanome chez les personnes soumises à des coups de soleil pendant leur enfance et sur les relations entre l'état hormonal de la femme (grossesse, prise de pilule) et cette affection.

D'autre part, une opération d'évaluation en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse a cherché à mesurer l'efficacité d'une campagne de prévention et de dépistage du mélanome menée à travers les médias régionaux du 7 avril au 15 juin 1989. D'après les données recueillies dans quatorze laboratoires d'anatomopathologie, le nombre de mélanomes malins diagnostiqués après la campagne a augmenté de 108 % les dix premières semaines et de 47,6 % les six mois suivants par rapport à 1988. Ensuite, les chiffres redeviennent sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre.

MARTINE LARONCHE

Une opération du ministère de la culture

Les arts au soleil

DUNKERQUE

de notre envoyée spéciale

De la goélette à quai, des centaines de pigeons prennent leur envol, puis s'arrêtent, la danse des rappeurs devançant le cortège mené par MM. Jack Lang et Michel Delebarre. Sous les regards du ministre de la culture et de son collègue des transports, également maire de Dunkerque, fut ainsi lancée, vendredi 6 juillet, *« la Caravane des Arts du soleil »*. Grâce à elle, la culture, ses musiques, images et mots devraient être sur les plages, de la mer du Nord à la Méditerranée. Trois mille manifestations au bord de l'eau sont prévues dans onze régions entre ce 6 juillet et le 15 septembre.

L'idée, le style même de cette opération, co-financée par des collectivités locales et des sponsors privés, sont inédits ou presque. L'expérience pilote réussie l'an passé dans le Languedoc-Roussillon, s'étend cette fois-ci à toutes les côtes. Le voyage est prometteur. Dans le jardin en bordure du port, sont arrivées seize des vingt-trois roulottes qui sillonneront le pays. Etranges machines à rêves... A l'entrée, Peter Sinclair actionne son camion, *« instrument concept »* de musique instrumentale. Quand joue l'artiste-chauffeur, la machinerie fantastique engendre rythme, sons et mouvements mêlés. Le géranium est arrosé, le soufflet soulève la benne et la retourne.

Plus loin, dans la roulotte de Charlemagne Palestine, gît le cercueil d'Anita – sigle de la société de communication chargée de l'ensemble du projet –, ce sculpteur de Brooklyn interpellant artistes et gens de médias sur leurs relations réciproques. *« Cosi disco »*, aménagée comme une mini-discothèque, transforme le juke-box en objet d'art. Ode imaginaire, dans le *« Biascamano scaph »* des frères Biascamano : le toit de la roulotte, c'est le ciel de Sète, leur ville natale, dans un futur où ne survivraient que des lambeaux du passé ; l'intérieur est une sculpture colorée et protéiforme en forme de sous-marin.

Au hasard de la promenade, Dunkerque découvre, en ce jour d'inauguration, les mélanges plastiques et sonores qu'osent de très jeunes créateurs venus de partout. Demain, *« Lecture des sables »* : sur les plages du Nord-Pas-de-Calais, des conteneurs à livres échoueront à portée de main des baigneurs. Et sitôt le soleil couché, direction les musées, tous ouverts : *« C'est beau un musée, la nuit »*.

De ces surprises, peut-on espérer un nouveau regard ? Pour M. Lang, il s'agit de sortir la culture de ses lieux traditionnels pour aller à la rencontre du public : *« Elle fait des vagues »*.

DANIELLE ROUARD

RELIGIONS

Plus de dix mille spectateurs en huit représentations

Nancy et les fruits de sa Passion

Tous les quatre ans, perpétuant une tradition née en 1904 d'une simple histoire de clocher, des Nancéiens recréent *« la plus grande fresque biblique jouée en France »*. Dans un décor hollywoodien, quatre cents amateurs, choristes, musiciens et acteurs, maquillés et costumés, jouent « leur » Passion.

NANCY

de notre envoyé spécial

Elle était grande, en 1904, l'idée d'Ernest Petit, curé de la paroisse Saint-Joseph, à Nancy : bâtir un spectacle à succès pour achever la construction de son église aux lignes romanes (moins cher que le gothique), en manque de clocher. Nancy, en ces temps-là, commençait à déborder de ses sept portes triomphales. Le quartier Saint-Joseph, au sud, s'étirait autour du dépôt des chemins de fer. La paroisse comptait dix mille âmes ouvrières, et l'abbé Petit, fin manager, ses deniers. Pour élever le clocher de l'édifice commencé vingt-cinq ans plus tôt, il fit tout d'abord construire à proximité du presbytère... un théâtre. Deux mille places, pas moins. Avec le concours de l'architecte du Châtelet parisien, qui reproduisit à l'identique l'espace scénique du prestigieux théâtre musical ! Ce pieux investissement, le curé le réalise en vue de monter *« la plus grande fresque biblique jouée en France »*.

Un homme de grande volonté, l'abbé Ernest Petit. Il sait qu'en Bavière, à Oberammergau, un village tout entier, depuis près de trois siècles, joue tous les dix ans une gigantesque Passion qui attire les foules. Son projet se dessine très vite, à force d'audace et de ténacité. Au 148 de la rue Jeanne-d'Arc, le 29 mai 1904, le rideau se lève sur les premiers Jeux de la Passion nancéiens, joués par des cheminots et des ouvriers. Deux cent cinquante mille personnes s'y précipitent en deux ans. De Roubaix à Marseille, de l'Alsace à la Grande-Bretagne. Un véritable pèlerinage. Pie X en personne accorde sa bénédiction pour la réussite du spectacle. Cette production alterne avec d'autres, et l'abbé Petit dégage peu à peu des profits : précurseur de 1936, il lance, à Belle-Île-en-Mer, ses premières colonies et maisons de vacances.

Mais tout passe. La guerre efface la Passion et ses joyeuses colonies. Dans les années 60, M. Bernard Riethmuller et une poignée d'ex-galopins du quartier Saint-Joseph décident de relancer « leur » Passion. Curieusement, cela ne se fait pas sans mal. Certains ecclésiastes voient d'un mauvais œil la réhabilitation du théâtre. *« La peur de l'ancienne force sociale »*, expliquent les « passionnés ».

Mais l'Association du théâtre de la Passion n'en démord pas. Les appuis ne seront plus seulement divins. Ils seront laïcs. Depuis 1969, tous les quatre ou cinq ans, la Passion renaît sous la tôle massive d'un des hall du Parc des expositions. Aujourd'hui, le conseil général et la mairie de Nancy subventionnent la prestation quasi hollywoodienne. Le décor (40 mètres de large et 20 de profondeur !), réalisé par les Ateliers de décors de la ville de Nancy, a été conçu par M. Michel Leclaire, ingénieur, metteur en scène à l'occasion et Pilate convaincant sur les planches.

Histoire de familles

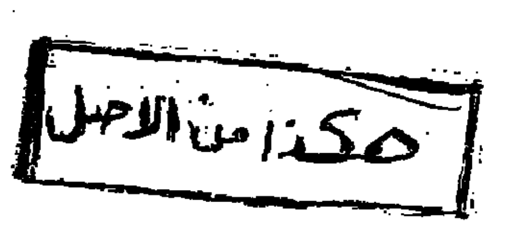
Du grand spectacle, six heures durant : cent vingt choristes et musiciens (seuls ces derniers sont professionnels). Quatre-vingts rôles parlés, dont une vingtaine à redistribuer tous les quatre ans. Trois mois de répétitions assidues. Et deux cents figurants, tous costumés (les tissus ont été achetés spécialement à Jérusalem). Des scènes de foule devant le temple ou la garde romaine. Des cris, un âne, deux agneaux, des requiem, du tonnerre et de la lumière. Des scories d'amateurs, une foi inébranlable ou la seule joie de jouer : *« On ne demande pas de certificat de baptême »*, précise M. Riethmuller. Un tiers sont des pratiquants, deux tiers des croyants. Et dans la salle, un succès de cathédrale : dix à douze mille spectateurs en huit représentations.

La Passion, histoire de paroisse, est aussi une histoire de familles, de l'arrière-grand-père de quatre-vingt-trois ans au nourrisson de deux mois. On se connaît à la Passion. On s'y marie même, entre guichetière et centurion, entre « foule » et apôtre. Les lung étaient vingt-cinq à jouer en 1979. Ils sont encore quatorze cette année. Daniel, aujourd'hui régisseur, était hier apôtre. Son frère Claude, *« le seul gardien de la paix nancéien à chanter du grégorien »*, joue le centurion Selpha. L'aîné se retrouve en grand prêtre, tandis que sa nièce interprète Marie. Les Boccart aussi jouent beaucoup. Henriette a incarné Marie de 1969 à 1985. Sophie, sa fille, infirmière-puéricultrice, débuta à quatre ans et campe aujourd'hui Marie-Madeleine. Il y a de la place pour tout le monde : ange, soldat ou marchands. « Bons » ou « méchants ». Judas, vingt-cinq ans, est laborantin. Jésus, trente-six ans, est éducateur pour enfants sourds-muets. *« Les spectateurs d'hier seront la « foule » de demain. »*

Bien entendu, la Passion n'est plus l'affaire d'un quartier. Les familles ont étendu leurs bras dans la ville entière et ses alentours. A Saint-Joseph, les locomotives fumantes ont cédé la place au béton froid des immeubles. Et seule la vapeur noirâtre s'accroche encore à l'église, comme ces vieilles publicités aux murs décrépis du théâtre démoli. Mais la Passion hante les lieux. Sous les yeux fantomatiques d'un illustre locataire du quartier : Emile Coué, l'inventeur de la méthode.

JEAN-MICHEL DUMAY

► Nancy, Parc des expositions, les 14 et 15 juillet. La Passion d'Oberammergau, en Bavière, qui a lieu tous les dix ans, a commencé en avril dernier une série de cent dix représentations.



SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

La grande fête du « bizut » Pillon

VILLARD-DE-LANS

de notre envoyé spécial

Animation dans les rues d'Autrans, bousculades devant les *hôtels de Villard-de-Lans, le* plateau du Vercors accueille pour une journée le Tour de France. Une journée peu ordinaire puisque, ce vendredi 13 juillet, la Grande Boucle fait relâche. Pas de podium d'arrivée, pas de caravane publicitaire, mais un ballet *incessant de voitures* suiveuses et une chasse à la signature pratiquée par nombre de jeunes touristes.

Un jour de repos signifie pour les *coureurs des heures* d'entraînement supplémentaire histoire de ne pas perdre le goût du pédalier. Alors ils parcourent par petits groupes les routes *bordées de sapins* et saluent les longues files de vacanciers en promenade. Gilbert Duclos-Lassalle, le « patriarche », trente-six ans, accompagne Ronan Pensec et Laurent Pillon, le petit novice, précède Stephen Roche.

L'Irlandais et les coureurs de l'équipe Z ne passent pas inaperçus devant les agriculteurs qui *s'activent à rentrer* les foins. Leurs noms résonnent dans les villages traversés, et les habitants sont fiers de reconnaître la mèche sombre du cycliste breton. Mais Laurent Pillon, lui, n'a droit à aucun signe de reconnaissance. Et, d'ailleurs, qui serait capable de mettre un nom *sur* ce visage anonyme ?

Il est un participant de ce peloton réduit à cent soixante-dix têtes. Il en est même, à vingt-six ans, le « bizut », puisque seul néo-professionnel français, il découvre l'épreuve. Et il est content, Laurent, heureux de vivre enfin cette grande épopée qu'il ne connaissait que par l'intermédiaire de la télévision. Il cherche les superlatifs qui puissent traduire son émotion et ne trouve que *« grandiose »* pour caractériser une course *« incomparables aux autres »*.

Il a bien connu des épreuves cyclistes. Les villes et régions de France sont, pour lui, synonymes *de critériums* ou de courses locales, de longs voyages en voiture pour aller à l'Ouest ou en Alsace décrocher quelques prix qui font les titres de la presse régionale. *« J'ai commencé le vélo à dix ans, lorsqu'un ami de mon père m'a transmis sa passion,* raconte l'enfant de Creil, *et depuis je n'ai jamais cessé »*. Cinquième lors des championnats de France juniors de 1982, Laurent Pillon *décide de délaisser sa formation* de jardinier pour se consacrer, presque exclusivement, à sa passion sportive.

Le contrat de Noël

Le passage au bataillon de Joinville, où il fréquente Ronan Pensec, lui apporte le complément de formation physique et technique qui doit lui permettre de briller dans les courses amateurs. Ce sont les « classiques » du genre, ces fameuses épreuves comme le circuit des Ardennes, qu'il connaît par cœur pour les avoir courues plusieurs fois. Un brin naïf, un peu timide, il attendait que des sélectionneurs attentifs soient sensibles à ses qualités de rouleurs. Licencié du prestigieux club nordiste de Wasquehal, il s'imaginait que les propositions pour devenir professionnel ne manqueraient pas. *« Je guettais le courrier et j'avais tort. Mon erreur a été de ne pas faire de démarches moi-même, car dans ce milieu il ne faut rien attendre de spontané »*.

La chance est quand même venue, *« le jour de Noël, mon plus beau souvenir »*, sous forme d'un contrat des sociétés de peinture Belge, Histor-Sigma. En 1990, Laurent Pillon accédait enfin au statut de « pro », il devenait l'équipier d'un « grand », Stephen Roche. *« Immédiatement j'ai découvert un autre monde, à la fois plus dur et plus exaltant. J'ai souffert, comme dans Paris-Nice où je sentais la voiture-balai sur ma roue arrière et aussi j'ai pris du plaisir comme dans la Flèche Wallonne où j'ai réussi à m'échapper seul pendant 150 kilomètres avant d'être rattrapé »*.

Son bon comportement lors des courses de printemps a poussé son leader d'équipe à le proposer pour le Tour de France, *« un geste que je n'oublierai jamais »*. Et voilà le petit nouveau propulsé dans la roue des géants, ces coureurs qui l'intimident encore. Il lutte comme les autres, joue des coudes quand il *faut, et surtout protège son par*rain. Il connaît les chutes, les roues voilées, les commissaires distributeurs de pénalisations et les étapes difficiles, comme celle *de Besançon à Genève, qui « roulait beaucoup trop vite pour moi »*.

Mais il découvre aussi d'autres aspects, plus sympathiques, comme *la fraternité qui se crée* au fil des étapes entre les participants, et puis surtout il vit avec *« cette énorme machine faite de voitures suiveuses, de photographes à moto, de villages ambulants, qui, deux semaines après le départ, m'impressionne toujours »*. L'habitué des courses du dimanche n'avait jamais vu *autant de spectateurs sur le bord* des routes qu'il empruntait. Il fait connaissance avec les haies de spectateurs au sommet des cols qui lui donnent *« la chair de poule »*. *Et rapidement il* apprécie les encouragements du public, comme lors du contre-la-montre de Villard-de-Lans, où *« tout le monde m'applaudissait, moi l'inconnu »*.

L'objectif de Laurent Pillon, *maintenant* que Stephen Roche a perdu toute chance de gagner l'épreuve, est de parvenir à Paris. Il va bien essayer de faire quelques prouesses, mais sa *cent trente-cinquième* place au classement général le rend modeste. *« Mon rôle d'équipier me plaît, j'essaierai de le tenir le mieux possible pour remercier des gens qui m'ont accordé leur confiance »*, déclare-t-il, encore tout étonné de pouvoir participer à une si grande fête.

SERGE BOLLOCH

ESCRIME : les championnats du monde

L'esprit d'équipe

LYON

de notre envoyé spécial

Après sa victoire, jeudi 12 juillet, dans l'épreuve masculine, l'Italie a remporté, vendredi 13 juillet à Lyon, le titre féminin de champion du monde de fleuret par équipes. Les Françaises *se sont classées quatrièmes*.

Même masque, même tenue blanche de la tête aux pieds. Seul un brassard distingue les tireurs. Un brassard tout bête, pas même cousu sur le gilet, un brassard qui glisse lors des assauts les plus vifs, un brassard aux couleurs nationales. *Curieusement*, ce petit bout de tissu suffit certains jours pour bouleverser toute logique.

Dans la compétition par équipes, le tireur est toujours seul en piste face à son adversaire. Mais le duel le dépasse et le transcende parfois. *« L'équipe, c'est bien plus qu'une somme d'individualités »*, estime Philippe Riboud, médaille d'or par équipe aux Jeux olympiques de Moscou et de Los Angeles. *« Il se crée un état d'esprit particulier autour des pistes et la logique des confrontations individuelles n'est pas forcément respectée »*.

Les spécialistes avancent deux explications à ce phénomène. *D'une part, la tension, source de* bien des erreurs, se répartit sur les épaules des cinq partenaires. Une défaite ne gâche pas tout, la victoire d'un partenaire peut toujours l'effacer. D'autre part, la rage de vaincre peut être plus grande car *« la joie de la victoire est plus intense en groupe »*, confie Florence Topin.

Les plus anciens, comme Philippe Riboud ou Jean-François Lamour, avouent d'ailleurs, avec un brin de fausse humilité sans *doute, accorder désormais plus* d'importance à la compétition par équipes qu'au classement individuel.

La direction technique tient compte des capacités des tireurs à se surpasser, et les cinq de l'individuel ne constituent pas forcément l'équipe de base. Philippe Conscience au fleuret et Marlène Hauterville à l'épée furent ainsi écartés à Lyon au profit de Stéphane Konieczni et Sylvia Serri.

Ce fut également le cas de Youssef Hocine les années précédentes. Aujourd'hui, le beur de l'équipe de France d'escrime ne jure plus que par l'esprit d'équipe. *« Si plus de jeunes vivaient cette ambiance de groupe, il y aurait moins de déchets*, croit-il. *Le sport est une porte de sortie vers d'autres valeurs, un moyen de s'affirmer et de s'intégrer pour la population immigrée »*.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

□ **Boxe : défaite de René Jacquot à Annecy.** – L'Américain Terry Norris a conservé, vendredi 13 juillet à Annecy, son titre de champion du monde des poids super-welters (version WBC) en battant aux points et en douze reprises le Français René Jacquot

SCIENCES

L'agence spatiale américaine vivement critiquée par des sénateurs

La Nasa sur le gril

Le temps n'est plus où la Nasa pouvait tout dire, tout se permettre, auréolée qu'elle était des succès accumulés *dans la conquête de la Lune* ou dans l'exploration du système solaire. Aujourd'hui, elle vit dans le doute et vacille sur ses bases.

Mais la toute nouvelle équipe qui *l'anime et qui a la lourde* charge de faire oublier l'explosion en vol de la navette Challenger a désormais bien du mal à faire face aux critiques des sénateurs excédés par les erreurs de l'agence spatiale américaine.

Lors d'une récente audition devant le Congrès, la Nasa a été une fois de plus la cible du sénateur démocrate Albert Gore Jr. (Tennessee). Il s'est étonné qu'on ait pu lancer un télescope spatial (Hubble), aujourd'hui myope, de 1,5 milliard de dollars sans *l'avoir testé au sol et* que les navettes spatiales soient interdites de vol en raison de fuites d'hydrogène.

« Pour moi, dit-il, *le dénominateur commun de ces deux affaires est une insuffisance de tests. (...) Une insuffisance d'autant plus regrettable que les tests nécessaires à la vérification de la bonne marche du télescope Hubble auraient pu être faits pour 10 millions de dollars. »*

Un avis que partage le sénateur républicain Larry Pressler (Dakota Sud), et qui n'est pas sans fondement si l'on en juge par une remarque de l'administrateur de la Nasa, M. James Thomson, convaincu que *« de tels contrôles pouvaient être et devaient être faits »* avant le lancement.

Cette faute à moitié avouée n'a pas été pardonnée par le fougueux sénateur Gore, qui a alors attaqué la Nasa sur la fiabilité de ses navettes en faisant remarquer qu'une étude récente laissait entendre qu'un navette et son équipage pourraient être perdus dans les quatre prochaines années. *« Faux »*, a répliqué M. Thomson, qui a cependant reconnu qu'il existait pour les dix prochaines années *« une réelle possibilité d'interrompre un vol après le lancement d'une navette »*.

COMMUNICATION

La presse en 1988 selon le SJTI

Baisse de la diffusion et hausse du chiffre d'affaires publicitaire

En 1988, la presse écrite comprenait 2 903 titres publiés par des éditeurs, contre 2 909 en 1986 et 2 925 en 1987. Le reste de la presse écrite française, soit environ 40 000 titres, est édité par des associations, des entreprises, des administrations, etc.

La légère érosion du nombre de journaux *« éditeurs » se traduit* aussi, selon l'enquête réalisée par le Service juridique et technique de l'information (SJTI), par une baisse du tirage et de la diffusion (1).

En 1988, le premier a baissé de 1,4 % et la seconde de 1,5 % par rapport à l'année précédente, en s'établissant respectivement à 7,92 milliards d'exemplaires tirés et à 6,74 milliards d'exemplaires vendus.

Mais tous les journaux ne sont pas logés à la même enseigne. La presse nationale d'information générale et politique (secteur auquel appartiennent des titres comme *le Monde, l'Express*, etc.) a vu ses ventes baisser de 1,2 % entre 1987 et 1988, tandis que la presse régionale a enregistré une légère hausse (plus 0,4 %) (2). Pour la première fois, l'enquête du SJTI fait le point sur le portage des journaux à domicile : compris dans les abonnements, ce mode de *distribution représente* 6,9 % de la diffusion de la presse écrite française, soit 360 millions d'exemplaires, dont 330 millions pour la presse régionale et locale et 17 millions pour la presse nationale.

La presse spécialisée destinée au grand public a vu chuter sa diffusion de 4,4 % en 1988 après quatre années de progression : cette rupture est due aux difficultés de la presse féminine (7 % de diffusion en moins entre 1987 et 1988) et de la presse *de loisirs ainsi qu'à la disparition* de magazines de bande dessinée et d'évasion.

La presse spécialisée technique et professionnelle – et particulièrement ses *journaux spécialisés dans* les sciences et techniques, l'enseignement, les collectivités locales, ainsi que ses titres financiers et boursiers – témoigne pour sa part d'une forte expansion puisque sa diffusion a augmenté de 9,2 % en 1988.

Si son tirage et sa diffusion s'inscrivent globalement à la baisse, le chiffre d'affaires de la presse écrite a pourtant augmenté de 6,1 % par rapport à 1987, pour atteindre 49,6 milliards de francs. C'est la publicité qui est à la source de cette croissance : elle représentait 40,5 % du chiffre d'affaires – 21,9 milliards de francs, – soit une augmentation de 12,7 % par rapport à 1987.

La presse nationale d'information générale et politique est la principale bénéficiaire de cet accroissement (16,4 % de plus) avec la presse spécialisée technique et professionnelle (26,8 % d'augmentation de ses recettes publicitaires).

Des indices qui prouvent que le média presse écrite, compte tenu de la finesse de ses « cibles » et autres « contacts », conserve un véritable attrait pour les annonceurs, face à la télévision « bulldozer ».

Y.- M. L.

(1) *Tableaux statistiques de la presse 1987-1988*, Service juridique et technique de l'information (SJTI), 124 pages, 60 francs, La Documentation française.

(2) En 1988, les ventes du *Monde* ont progressé de 7,4 %. En trois ans, cette progression s'élève à 20 %.

Les avatars de la TGB

Suite de la première page

Il y condamnait, tour à tour, le projet *« spectaculairement mauvais »* de l'architecte (*« La construction de tours de livres est abandonnée depuis longtemps aux Etats-Unis qui en avaient pris l'initiative. La construction et l'utilisation en sont trop onéreuses. »*) ainsi que ses options fondamentales *« sans cesse modifiées »*. Jalousies, répond-on à Paris, en haussant les épaules. Pourtant, là aussi, l'humeur est à la morosité.

A commencer par celle de l'architecte, Dominique Perrault, qui se plaint amèrement du manque *d'indications de la part des* maîtres d'œuvre et du flou qui entoure toujours la conception de certaines *parties du bâtiment*. Faut-il prévoir une, deux ou trois salles de lecture, correspondant à des publics différents ? Quelles doivent être leurs configurations ? On est maintenant quasiment sûr, de plus, que les facades ne pourront pas être recouvertes de verre polarisant (qui s'assombrit avec l'intensité du soleil), technique encore mal maitrisée. Les Parisiens hériteront donc, vraisemblablement, de quatre tours de béton banalement habillées de vitrages.

Ouverture ou cloisonnement

Au sein de l'équipe de la Bibliothèque de France, *« l'harmonie règne »*, comme il se doit, entre Dominique Jamet et Jean Gattegno. Les relations sont *« on ne peut plus cordiales »* entre le nouvel Etablissement public et l'actuelle Bibliothèque nationale (BN) ou l'Institut national de l'audiovisuel (INA). L'Elysée, pourtant, est souvent sollicité pour rendre des arbitrages. Laure Adler, qui vient *d'arriver au cabinet du président* de la République, est chargée du dossier. Le volumineux rapport *publié par la TGB aurait été* trouvé *« léger »*, en particulier le chapitre concernant les publics de la future institution, enjeu de bien des crispations.

Entre le parti pris d'une grande bibliothèque *« démocratique »* ouverte à tout le monde, une super BPI type Beaubourg en quelque sorte, et les impératifs de la conservation ou de la recherche, rien n'est vraiment réglé.

La sagesse commanderait des espaces totalement séparés, comme dans les grands établissements internationaux. Les exigences de la démocratie à la française voudraient des structures plus ouvertes.

Va-t-on donner à lire des volumes – fragiles – ou des microformes ? Il faudrait dans ce cas au plus vite démarrer un programme. Il y en a 100 000 aujourd'hui, et le plan qui en prévoyait 500 000 pour l'inauguration a été revisé à la baisse.

Le catalogue des ouvrages de la Bibliothèque nationale actuelle sera-t-il informatisé à temps ? Il est indispensable, disent les spécialistes, que ce travail soit entièrement achevé avant l'inauguration des futurs bâtiments. *« On ne va quand même pas déménager des fichiers en carton ? »*, s'inquiète Emmanuel Le Roy Ladurie, l'administrateur général de la BN.

Reste un ultime – et essentiel – litige opposant cette fois les deux bibliothèques, l'ancienne et la nouvelle, à l'INA. Le dernier des grands travaux mitterrandiens est en effet l'occasion d'étendre aux sons et images radiotélévisés, l'actuel système du dépôt légal applicable au livre, au disque ou au film. Soutenue par la BN, la Bibliothèque de France dispute à l'INA la responsabilité de cette extension.

Elle avance la nécessaire « unicité » juridique de la politique patrimoniale nationale – quitte à déléguer cette fonction – et dénonce la vocation *« commerciale »* de l'Institut. Héritier de l'ORTF, ce dernier met en avant son fond de 800 000 heures de programmes issues des chaînes publiques et plaide la compétence : son cahier des charges ne précise-t-il pas, au détour d'un paragraphe, que le dépôt d'archives dans ses réserves vaut dépôt légal ? (*le Monde* du 28 mars 1990)

Qui l'emportera ? *« Aucune décision n'est prise*, assure-t-on au ministère de la culture et de la communication où l'on espère être prêt à la fin de l'année. *Les choix gouvernementaux ne sont pas faits. Il n'y a que des hypothèses de travail. »* Chacun pousse son pion. A Solutré, dit-on, l'ancien ministre Georges Fillioud, aujourd'hui PDG de l'INA, en a touché un mot au président de la République. Ses adversaires peuvent, eux, compter sur des chercheurs de renom *susceptibles de peser sur* les choix du chef de l'Etat.

Les intérêts de l'INA

L'Institut, pourtant, semble avoir une longueur d'avance si l'on en croit la dernière version de l'avant-projet de loi modifiant le régime du dépôt légal. Son article 3 étend tout d'abord l'obligation de dépôt aux *« entreprises de communication audiovisuelle diffusant des œuvres et documents sonores et audiovisuels »*, obligation d'ailleurs effectuée *« à la charge financière »* des sociétés concernées.

L'article 4 précise ensuite que *« le dépôt est effectué au bénéfice de l'Etat, auprès d'organismes de droit public dénommés organismes dépositaires à vocation culturelle et patrimoniale »*.

Seul un conseil supérieur du dépôt légal composé de représentants des organismes et de personnalités scientifiques veillerait à l'unité de la politique patrimoniale nationale en rendant au ministre de la culture des *« avis sur les conditions et les procédures nécessaires »*.

Tel quel, le texte remplit d'aise les responsables de l'INA dont il protège les intérêts. Mais il fait bondir les tenants de l'unicité du dépôt. Début juin, une note interne de la Bibliothèque de France sonne l'alarme.

Le 18, Antoine Spire, président d'un groupe de travail sur les documents sonores, prend publiquement à partie le président de *l'établissement public*, Dominique Jamet. Les conclusions – tranchées – de son groupe en faveur de la TGB, estime-t-il, ne sont pas suffisamment reprises et défendues *par ses responsables mêmes*.

Aussi, Dominique Jamet et Emmanuel Le Roy Ladurie décident-ils, le 25 juin, l'envoi d'une lettre très ferme au ministre de la culture. *« Alors qu'on souhaite, très légitimement, accroître la portée du dépôt légal, on risquerait de l'affaiblir en diluant les responsabilités au sein d'organismes indépendants aux logiques distinctes. Alors qu'on souhaite très fermement accroître le rôle de la Bibliothèque de France (...), on prendrait le risque, d'entrée de jeu, d'amputer la nouvelle Bibliothèque nationale d'une grande partie de ses moyens »*, écrivent-ils, avant d'ajouter que *« la responsabilité de la cohérence intellectuelle et politique du dépot légal ne peut ni ne doit être déléguée »* .

Ce durcissement sera-t-il suivi d'effet ? Une réunion au ministère de la culture, vendredi 6 juillet, a permis aux pouvoirs publics de mesurer le fossé existant entre l'ensemble des protagonistes. Fossé institutionnel, bien sûr, mais témoignant surtout d'une véritable prise de conscience de l'importance de l'audiovisuel dans la mémoire patrimoniale.

Le gouvernement ne peut plus échapper aujourd'hui à un débat de fond sur ce sujet, faute de quoi l'ouverture de la Bibliothèque de France pourrait se résumer à un pari architectural contesté évalué entre 5 et 7 milliards de francs !

PIERRE-ANGEL GAY et EMMANUEL DE ROUX

□ **Le ministère de la communication précise que les directeurs généraux d'Antenne 2 et de FR 3 sont mandataires sociaux de leur entreprise de par la loi et non par la volonté de M. Guilhaume.** – Dans son entretien au *Monde* du 14 juillet, le *président* commun d'Antenne 2 et de FR 3, M. Philippe Guilhaume, indiquait avoir *« donné, de son propre chef, aux deux directeurs généraux, Dominique Alduy et Jean-Michel Gaillard, le statut de mandataire social »*. En réalité, ainsi que le rappelle le ministère délégué à la communication, l'exposé des motifs de la loi concernant la présidence commune aux deux chaînes publiques stipule qu' *« un directeur général, mandataire social selon le droit commun des sociétés, est nommé dans chaque société, dans les conditions du droit commun des sociétés, sur proposition du président, par chaque conseil d'administration. »*

□ **Le ministre de la culture, M. Jack Lang, *« impatient »* de voir se créer une chaîne musicale.** – M. Jack Lang, ministre de la culture, a déclaré le 13 juillet au micro de l'émission « Radiocom » de France-Inter qu'il *« faut plus que jamais une chaîne musicale »*, et qu'il était de *« plus en plus impatient »* de la voir apparaître. Selon M. Lang, le président de la République lui-même aurait *« regretté »* la disparition de la télévision musicale TV6 il y a trois ans et *« formé à plusieurs reprises le souhait qu'une telle chaîne puisse à nouveau voir le jour »*. Prenant exemple sur le Québec, où *« une chaîne musicale francophone marche admirablement bien »*, le ministre de la culture a ajouté à l'adresse du CSA : *« j'espère que les diverses autorités qui ont la charge de la gestion de l'audiovisuel français ressentiront l'appel des artistes et des jeunes. »*

NICATION

la diffusion
d'affaires publicit…

TGB

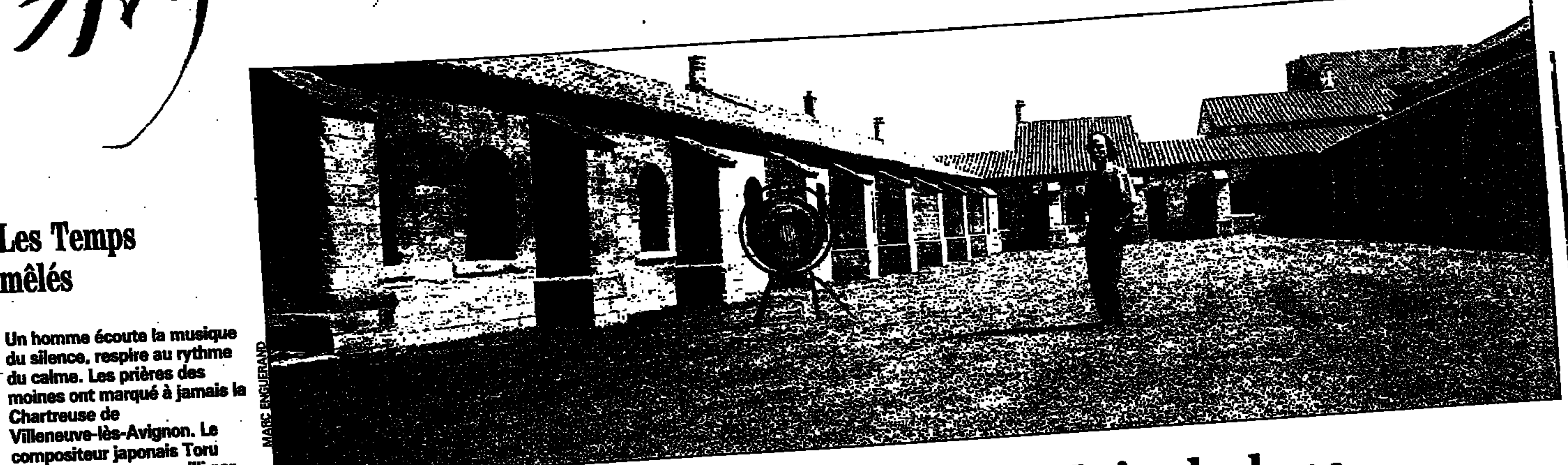
Avignon 90

CULTURE

de nos envoyés spéciaux

Les Temps mêlés

Un homme écoute la musique du silence, respire au rythme du calme. Les prières des moines ont marqué à jamais la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Le compositeur japonais Toru Takemitsu y est accueilli par le Centre Acanthes, pour y diriger des stages, des concerts. Y retrouve-t-il un climat propre à la méditation ? La Chartreuse se situe hors du temps. Il faut la traverser, parcours initiatique, pour atteindre le lieu où sont exposées des photos. La photographie, art d'aujourd'hui, art dans le vent. Thème de l'exposition : un ouvrage construit par les Romains de jadis, le Pont du Gard. Et puis voici un art très ancien pour une légende qui se perd dans le temps. Les danseurs de Madras jouent un épisode du Ramayana, l'exil des Princes dans la forêt ensorcelée... Forêt magique, rêvée par Shakespeare, et transportée comme par enchantement dans la Carrière Callet où Jérôme Savary met en jeu, met en lumières, en fête populaire le *Songe d'une nuit d'été*.



MARC ENGUERAND

Fâcheuse rencontre au clair de lune

Jérôme Savary met en sons et lumières « le Songe d'une nuit d'été » à la Carrière Callet

Il faut dire, pour ceux qui n'ont pas découvert là *le Mahabharata*, *Répons* ou Zingaro, la beauté de la Carrière Callet à Boulbon. L'endroit est rond, et blond, comme une lune, austère aussi, mais pour mieux s'offrir à la cérémonie. C'est là que Jérôme Savary a décidé d'installer ses tréteaux pour se frotter à la plus belle – et la plus perverse – comédie de Shakespeare, *le Songe d'une nuit d'été*.

La première surprise surgit avant même qu'on ait rejoint sa place, une parmi mille improbables coques de plastique : à l'aplomb de la scène, là-haut, disons à trente mètres du sol, l'Acropole, dans un tremblement de lumière blanche. Seconde surprise aussitôt assis : le palais de Thésée, deux caravanes gipsy, des bagnoles rutilantes, un guitariste et un chanteur gitan, des petites filles qui dansent en claquant du talon. La scène sera donc à Athènes, côté zone, dans un camp de gitans. Thésée est le chef de la famille; Hippolyta, sa future femme, la beauté brune du campement. Egée est un brave type dont la fille – version brave fille – refuse d'épouser le play-boy du coin, Démétrius – version Gymnase club – par amour pour un jeune marlou plutôt énervé, Lysandre. Héléna, une jolie Manouche – genre punk – est amoureuse sans retour de Démétrius et gueule sa colère, d'autant plus qu'elle et Hermia ont été élevées ensemble, dans la même caravane. Le ton est donné : *le Songe d'une nuit d'été* sera populaire, bruyant, clinquant comme les enjoliveurs et la peinture des véhicules du clan. Il le sera d'autant plus que Jérôme Savary a fait appel au roi de la polychromie lumineuse, le maestro du téléscan, projecteur multi-directionnel et commandé à distance par ordinateur, Jacques Rouveyrollis. Il peut tout faire : la nuit en plein jour et vice versa, bâtir un toit lumineux, dessiner des gargouilles géantes, incendier le ciel de rouge, bombarder la falaise de bleu, écraser le sol d'or, isoler plein feu tel ou tel protagoniste et ne plus le lâcher avant qu'il ne disparaisse dans un fourré. Il peut, comme c'est la cas ici, transporter une foule vers un ailleurs extraordinairement bariolé, vers un spectacle son et lumière mégalomane.

Pétards et strass

A ce jeu du «tout est possible», Jérôme Savary ne le cède en rien à son éclairagiste. Il provoque d'un claquement de doigts un éboulement cataclysmique et la naissance d'une cascade, il fait disparaître ses héros dans l'explosion d'un fumigène pour qu'ils réapparaissent aussitôt cinquante mètres plus loin; la Reine des fées a des pouvoirs pétaradants jamais vus jusqu'ici, d'autant qu'elle peut mesurer jusqu'à dix mètres de haut dans sa robe de velours infinie et donc tenir à la baguette tout son petit monde, en l'occurrence des écoliers d'Avignon.

Même à la télévision, les spectateurs n'ont jamais vu ces fleurs géantes qui s'ouvrent en lits nuptiaux pour les amants enfiévrés, cette fil-de-fériste qui tisse sa toile d'araignée, ce Dracula immonde qui s'en va retrouver la fraîcheur de son tombeau, cette coiffure lumineuse de phalène juste couverte d'étoiles de strass à la pointe des seins, ce cloaque herbeux où les hommes se jettent l'un l'autre, ses sols qui se dérobent, ces voitures qui roulent mais ne font pas de bruit.

On peut parier qu'ils n'ont pas vu non plus la pièce de Shakespeare. Pour deux raisons. Cette profusion qui lamine les êtres et les mots – malgré, une fois encore, une nouvelle et remarquable traduction de Jean-Michel Déprats – et le jeu des acteurs. On jurerait que Jérôme Savary a tout tenté pour masquer leurs faiblesses sans vraiment y parvenir. Le plus surprenant est que, lui qui aime tant les femmes, l'amour et les plaisirs, et a su si souvent les décrire, ne nous donne rien de la valse amoureuse imaginée par Shakespeare, de ces passions dont l'érotisme et la poésie apparents cachent si peu une diablerie autrement *hardcore*. Reste une fête, très 14 juillet, qui transporte une troupe nombreuse au sommet de l'enthousiasme populaire. Deux heures un quart qui passent comme un rien.

OLIVIER SCHMITT

► Carrière Callet à Boulbon, à 22 heures. Jusqu'au 1er août. Relâche les 14, 20 et 26 juillet.

Pierre grise, pierre rose

Sept façons de photographier le Pont du Gard, c'est l'exposition « Vues du Pont » à la Chartreuse

Le pont du Gard n'est pas un pont. C'est un aqueduc. Du bon gros ouvrage, bien planté. Trois étages d'arcs réguliers, qui s'épaulent en confiance. L'eau potable passait par un conduit creusé là-haut, couvert de dalles. Puis la table du premier étage fut doublée, en largeur : ce qui donna une route aux chevaux, aux voitures.

Les deux faces du pont diffèrent beaucoup. Sur l'une, la pierre est plutôt grise, plutôt insensible. Il y a de la pierre de cet aspect presque maussade sur nombre de nos lycées et ministères construits fin du dix-neuvième siècle. C'est de la pierre sur quoi coller des affiches de mobilisation générale. Sur l'autre face, la pierre est plutôt rose, et sensible. Mangée par l'eau et les vents. Il y a de la pierre de cet aspect sur bien des merveilles de l'Italie.

Précautionneux, avançant à pas comptés, le pont du Gard vous coupe le souffle. Il est impossible de comprendre pourquoi. Ce ne sont pas ses dimensions, pourtant assez considérables. Ce ne sont pas ses lignes, pourtant d'un rythme parfait. Il n'y a pas même un accord magique entre cette oeuvre d'imagination et le modelé, les couleurs, les volumes, de la nature qui est là, autour. Tout se passe comme si vous étiez plutôt cueilli, touché très fort, par des qualités morales, comme en irradient tels visages de femmes, d'hommes.

Les optiques photo et la chimie des pellicules n'ont jamais été à même de percevoir, et de redire, cette irradiation. L'exposition *Vues du Pont*, à Villeneuve, est d'un autre propos. Ils sont sept as du cliché. Le conseil général du Gard et la région Languedoc-Roussillon les ont invités à photographier le pont du Gard. Ces images sont exposées, pendant le Festival, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

Toute image a droit à la vie

Le Français Jean-Louis Garnell nous rappelle que le pont du Gard, comme tout monument célèbre, sert chaque jour que Dieu fait, d'arrière-décor aux photos de famille, d'amoureux, de voyages. Il nous donne une photo d'un jeune couple souriant sur fond de pont du Gard, entre deux photos de jeunes couples souriants sur fond de Notre-Dame de Paris et de pyramide du Louvre. C'est une étape sans plus. Les photos sont super-moches, c'est le fin du fin.

Le Français Christian Milovanoff place l'un contre l'autre un cliché bien quelconque et la reproduction d'une toile d'Hubert Robert représentant le pont, vu du même angle. Randy Sharuni, Canadien né en Allemagne, plus branché, a colorié des clichés et écrit dessus, au stylo feutre, des pensées. Tom Drahos, tchèque, a vu qu'une arche est ronde comme une orange, comme un crâne, alors il donne un montage de 17 petites photos qui alternent les vues de ces arches et celles d'une boule qui ressemble à un crâne, en effet, moins les sutures du pont, si plaisantes.

Knut Wolfgang Maron, allemand, cède à la mode polaroïd. Ses photos de la rivière, des berges, des plantes, prises nous dit-il de près, ont délibérément du flou, des dominantes verdâtres. Maron veut nous dire qu'un photographe est libre, que toute image a droit à la vie, que chacun peut y trouver sa joie. Il a raison cet homme.

Philippe Martinez, français, et Mimmo Jodice, italien, plus vieux jeu, présentent des photos noir et blanc, qui sont des vues équilibrées. Martinez cadre des profils d'architecture qui indiquent la mathématique, la dynamique interne du pont que Jodice inscrit, vu d'un peu loin, dans un temps qui passe, le temps des visiteurs, celui des métayers d'alentour, et le simple temps des saisons, des heures. C'est intéressant, et néanmoins aussi futile, aussi inopérant, que les emplois plus farfelus, qui précèdent.

L'exposition étant située loin de l'entrée, oblige le visiteur à traverser ou longer la maison du procureur, le clocher, le mausolée d'Innocent VI, le cloître de l'église, la salle capitulaire, les cellules du sacristain, du sous-sacristain, du père chartreux, le cloître du cimetière, pour atteindre enfin la salle dont l'affectation d'autrefois n'est pas dite, avant de traverser au retour la chapelle des morts, la chapelle des fresques, le cloître de Saint-Jean, la boulangerie, l'hôtellerie, la cave dite du pape, et le magasin à bois. Jamais exposition a-t-elle permis un itinéraire si exaltant ?

MICHEL COURNOT

► Jusqu'au 30 septembre.

□ **Avignon 91.**-Le programme du prochain festival est déjà presque complet : on sait qu'il y aura Heiner Müller et plusieurs metteurs en scène, Armand Gatti, Peter Brook... On sait qu'à la Cour d'Honneur, le théâtre sera représenté par Valle Inclan et Jorge Lavelli, la danse par William Forsythe. On ne sait pas si, pour la danse, le système des «cartes blanches» sera repris. On se pose encore la question de savoir si Bartabas pourra venir avec ses Zingaros, et son opéra équestre sur des musiques nomades...

Les exilés dans la forêt

Simplicité et raffinement du Kalakshetra, ballet indien de Madras

Voilà nos amis Rama, son épouse Sita et son frère Lakshmana, exilés de leur royaume d'Ayodhya, parvenus dans la forêt, une forêt que peuvent très bien figurer les deux platanes encadrant le plateau du Cloître des Célestins. Rama est un peu grassouillet (mais les dieux des Indiens ont toujours l'air bien nourris); Lakshmana, plus androgyne, est plus séduisant. Sita est une petite femme dodue, charmante avec son diamant dans la narine et ses fleurs de jasmin dans les cheveux, sa robe orangée et son boléro vert. Les deux hommes portent le chignon des ascètes, au sommet du crâne, des étoffes drapées autour des hanches et quelques colliers.

Kalakshetra est une école qui s'est ouverte à Adyar, faubourg de Madras, en 1936. Elle est rapidement devenue célèbre dans toute l'Inde et au-delà. On vient de partout y apprendre les danses indiennes, *barathanatyam* et *katakhali*, ou la musique carnatique. Sa fondatrice, Rukmini Devi – qu'on dit être un personnage charismatique – en est toujours la directrice et la principale chorégraphe, exerçant l'enseignement comme un sacerdoce. Sur les vingt-six ballets qui sont au répertoire de l'école, six ont pour sujet le *Ramayana*; l'épisode représenté à Avignon s'appelle le *Paduka Pattabhishekam*.

Contrairement à ce que nous déplorions à propos du théâtre d'ombres de Malaisie, le synopsis distribué à l'entrée permet de très bien suivre l'action. D'autant que le spectacle fait très largement appel à la pantomime, et que ces pantomimes sont généralement claires, du genre : *« Vois comme cet endroit est agréable, asseyons-nous ici pour nous reposer »*, ou bien *« Qu'est-ce que j'aperçois là-bas? Je suis inquiet ! »*.

Envoûtantes mélopées

La danse s'inspire essentiellement des techniques du *barathanatyam* : percussion rythmée des pieds sur le sol (et les clochettes des bracelets de cheville tintent), déplacements latéraux de la tête et des yeux, gestuelle gracieuse et volubile des doigts. Elle est le plus souvent exécutée en solo par l'un ou l'autre des protagonistes. Le seul groupe est celui des cinq sémillantes chasseresses en robe fushia qui accompagnent le roi chasseur Guha, et qui se livrent deux ou trois fois à un petit ballet très chorégraphié.

Guha accueille avec amitié les exilés princiers, se met humblement à leur service et accomplit avec eux force rituels d'offrandes aux dieux. Ensemble, ils traversent le fleuve en bateau (cette traversée, mimée sans accessoires, est l'un des jolis moments de la représentation). Survient Bharata, autre frère de Rama, celui que sa mère a tenté de pousser sur le trône. Loin d'être animé de mauvaises intentions, Bharata embrasse tendrement son frère et le supplie de revenir à Ayodhya reprendre le royaume. Les trois reines joignent leurs prières aux siennes. Devant le refus de Rama, Bharata lui demande ses sandales dorées, les pose sur sa tête avec dévotion et promet de les placer sur le trône jusqu'au retour de Rama. Ce sera dans quatorze ans, après moult aventures que d'autres troupes vont nous raconter.

Un spectacle aimable, raffiné, au crédit duquel il faut aussi porter la musique du gamelan et les envoûtantes mélopées des deux chanteurs.

SYLVIE DE NUSSAC

► Cloître des Célestins, à 22 heures. Jusqu'au 19 juillet. Relâche le 14.

MUSIQUES

Sur un rideau de flammes

Pour rendre hommage à Pierre Barbizet, ses amis ont franchi les incendies de forêt

SALON

de notre envoyé spécial

Du côté de la Barben où l'on s'efforçait de sauver les animaux du parc, un nuage de fumée barrait le ciel; le mistral déchaîné attisait les flammes. Au château de Salon, on attendait les amis de Pierre Barbizet qui s'étaient donné rendez-vous pour célébrer le merveilleux pianiste marseillais mort récemment. Dans la cour médiévale de l'Emperi, François Pagès, fondateur du Festival méditerranéen, rappelle tout ce que cette manifestation, qui s'étend aujourd'hui de Perpignan à Nice, devait à son «père spirituel»; Pierre Barbizet lui avait dit, il y a quinze ans : *« Votre entreprise est complètement folle, mais je serai à vos côtés pour qu'elle réussisse »*, et il ne ménagea pas sa peine pour tenir parole.

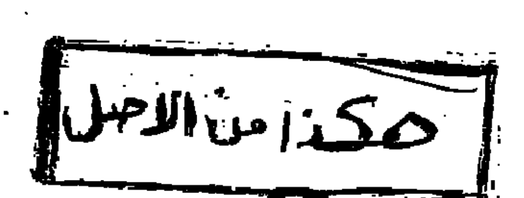
C'est un élève de Barbizet, Ludovic Selmi, qui joue à sa mémoire le *Choral « De Profundis »* de Bach, où la tristesse, l'émotion, baignent chaque note jouée par ce grand garçon qui a réalisé lui-même cette transcription de l'orgue. Il interprète ensuite *Méphisto-Valse* de Liszt avec un frémissement et une intuition rares, qui renouvellent l'intérêt de ce long poème, même s'il paraît encore un peu tendre pour dominer entièrement un tel cheval de bataille.

Pascal Rogé n'a pas choisi à dessein la *Sonate Appassionata*, mais la tempête qui souffle dans l'œuvre de Beethoven ressemble furieusement à ce mistral tourbillonnant dans la vieille cour, s'arrêtant pour un bref répit, puis redoublant de violence. Assis loin du piano, le corps plié, le visage proche du clavier, Pascal Rogé déploie une grande puissance, bâtit à chaud et à plâtre cette sonate à perdre le souffle qu'il marque de sa forte personnalité, en accusant à l'extrême le caractère prométhéen.

Après l'entracte, Dalberto avec Rogé, pour quelques *Liebesliederwalzer* de Brahms, puis avec Catherine Collard pour la *Sonate en ut majeur* de Mozart, font revivre ces fêtes à quatre mains entre amis et collègues qu'adorait Barbizet. A ce jeu-là, Dalberto et Collard se montrent inégalables avec leurs doigts de fée, leur toucher de satin, leur brio étincelant et désinvolte, leurs dégradés sonores à pleurer ou à rire. Gageons que Mozart n'aurait su mieux faire.

JACQUES LONCHAMPT

► Le Festival méditerranéen sera à Perpignan lundi 16 juillet, pour la finale du Concours international de chant de Paris, qui réunit soixante-douze candidats de vingt-sept pays; mardi 17 et jeudi 19 juillet pour deux représentations exceptionnelles des *Capulet et Montaigu*, l'opéra de Bellini, au Palais des rois de Majorque.



AGENDA

CINÉMA — SAMEDI 14 JUILLET

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Restaurations de la Cinémathèque française : la Mort de Marat (1897), de Louis Lumière ; la Mort de Robespierre (1987), de Louis Lumière ; l'Affaire du collier de la reine (1912), de Camille de Morlhon ; la Marseillaise (1912), *d'Etienne Arnaud ; Madame Sans-gêne* (1911), d'André Calmette, 15 h ; Cinémas d'Europe centrale : le Professeur Hannibal (1956, v.o. s.t.f.), de Zoltan Fabri, 17 h ; Cinémas d'Europe centrale : le Chef d'orchestre (1979, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 19 h : Cinémas d'Europe centrale : la Princesse (1982, v.o. s.t.f.), de Pal Erdoss, 21 h.

DIMANCHE

Jocelyn (1922), de Léon Poirier, 15 h ; Cinémas d'Europe centrale : le Prince Bayaya (1950), de Jiri Trnka ; le Cirque joyeux (1950), de Jiri Trnka, *17 h ; Cinémas d'Europe centrale : les* Flots du Danube (1958, v.o. s.t.f.), de Liviu Ciulei, 19 h ; Cinémas d'Europe centrale : Sans Anesthésie (1977-1978, v.o. s.t.f.), de Andrzej Wajda, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques : les Enfants de l'hiver (1978, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), d'Astrid Henning-Jensen, 14 h 30 ; Café Krane (1951, v.o. s.t.f.), d'Astrid Henning-Jensen, 17 h 30 ; Adalen 31 (1969, v.o. s.t.f.), de Bo Widerberg, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : Un crime (1940, v.o. s.t.f.), d'Anders Henriksson, 14 h 30 ; la Petite Ida (1981, v.o. *s.t. anglais -traduction simultanée),* de Laila Mikkelsen, 17 h 30 ; l'Homme qui pensait des choses (1969, v.o. s.t.f.), de Jens Ravn, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE

De Gaulle à l'écran : 1968 - les leçons de la crise : Conférence de presse du 9 septembre 1968, 14 h 30 ; Paris, 30 mai 1968 (1985) de Maurice Dugowson, 16 h 30 ; le Fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, 18 h 30 ; Charles de Gaulle (1980) de P. Lefranc et P.-A. Boutang, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder *Panorama, 9• (48-24-88-88).*

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ;* Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14• (43-20-89-52).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : *Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).*

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; *UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ;* UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, *11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13•* (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

AUX SOURCES DU NIL *(A., v.o.)* : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

BEST OF THE BEST (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : *Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).*

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15•* (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont *(Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) ;* Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; *Denfert, 14•* (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST *(A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6•* (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; George V, 8• (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS *(Dan., v.o.)* : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : *Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) ; Le* Triomphe, 8• (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR *(Pol.,* v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ***ET TA MÈRE*** *(Pol.,* v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS ***POINT*** *(*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Par*nasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juil*let Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-*André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

FEU SUR LE CANDIDAT (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

GUNMEN (Chin., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; *v.f. : Paramount Opéra,* 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

MA MÈRE... MON AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

LES P'TITS VELOS (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LE PROVINCIAL (Fr.) : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR. Film français de Philippe Faucon : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

CONTRE-ENQUÊTE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

DÉLIT D'INNOCENCE. Film américain de Peter Yates, v.o. : UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE. (*) Film américain de Zalman King, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

LE RETOUR DE FLESH GORDON. (*) Film américain d'Howard T. Ziehm, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

TAPEHEADS. Film américain de Bill Fishman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

METTONS LES VOILES (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : *Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9•* (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursu*lines, 5• (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; *Publicis Saint-Germain, 6•* (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-*20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-*90-81) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; UGC Mail*lot, 17• (40-68-00-16) ;* v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• *(45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse,* 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

MISS MISSOURI *(Fr., v.o.) : Gau*mont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., *v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).*

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT *(irlandais, v.o.)* : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE *(*) (A.,* v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• *(47-42-60-33) ; Rex, 2•* (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ;* Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6• (45-44-28-80).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; *v.f. : Pathé Français, 9•* (47-70-33-88).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., *v.o.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40).*

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5• (43-54-15-04) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-*60-74) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ;* Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

TUMULTES *(Fr.-Bel.)* : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; *Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ;* Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; Le *Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; La Bas*tille, 11• (43-07-48-60).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA *(It.-Fr.,* v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

LES GRANDES REPRISES

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11• (43-07-48-60).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS *(A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés,* Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive *Gauche, 5• (43-29-44-40).*

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8• (45-74-93-50).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2• (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER A ! (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

RAGING BULL (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

REBECCA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

SCARFACE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : *Utopia Champollion, 5•* (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

UN POISSON NOMMÉ WANDA *(A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14•* (43-35-30-40).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) *21 h.*

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 18 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des *Ursulines, 5• (43-26-19-09) 22 h 30.*

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 19 h 15.

CHERRY, HARRY ET RAQUEL (**) *(A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3•* (42-71-52-36) 11 h 15.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 11 h 30.

DRAME DE LA JALOUSIE *(It., v.o.)* : Accatone, 5• *(46-33-86-86)* 13 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : *Ranelagh, 16• (42-88-64-44) 16 h.*

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 11 h 10.

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Club Gaumont *(Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97)* 19 h 45, 22 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) 21 h 20.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) 15 h 30 ; Denfert, 14• (43-21-41-01) 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) 14 h ; Denfert, 14• (43-21-41-01) 14 h ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 15 h 15.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 20 h 15.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 19 h 50.

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Denfert, *14• (43-21-41-01) 12 h 20.*

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 13 h 40.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 18 h.

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) 18 h 40.

ULTRAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h.

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) 12 h 05.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 19 h 30.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 13 h 40.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 juillet à 0 heure et le dimanche 15 juillet à 24 heures.

Journée orageuse sur les régions méri-dionales. Soleil assez généreux et tempé-ratures élevées sur les autres régions.

Prévisions pour dimanche :

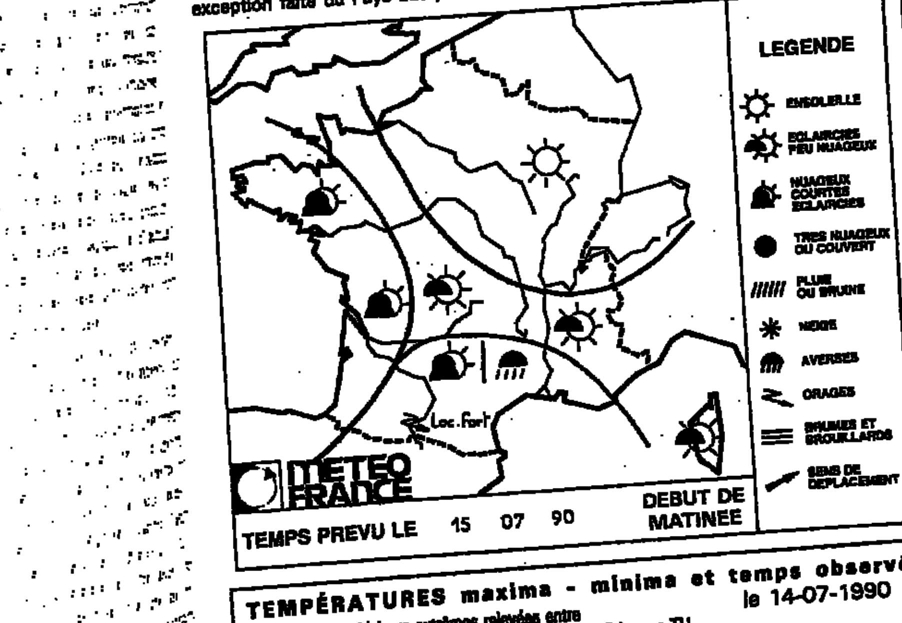
En début de journée, quelques résidus orageux de la veille intéresseront encore le Sud-Ouest et le Limousin. En cours de journée, l'activité orageuse se décalera lentement sur les régions méditerra-néennes. Localement, ces orages pour-ront être forts et donner de la grêle. Des ondées orageuses plus isolés gagneront aussi l'Auvergne et les Alpes.

Les orages se décalant vers l'est, le soleil se montrera de nouveau à son avan-tage sur l'Aquitaine et la Midi-Pyrénées, exception faite du Pays basque où des entrees maritimes maintiendront une gri-saille tenace. Le thermomètre oscillera encore de 26 à 30 degrés sur ces régions avec 23 degrés seulement sur Biarritz.

Le ciel restera bien bleu du Nord à l'Ile-de-France, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Alsace et Champagne-Ardenne avec des maximums de température entre 27 et 31 degrés.

Sur les autres régions, de la Bretagne à la Normandie, au Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, alternance d'éclair-cies et de passages nuageux. Il fera un peu plus frais sur l'extrême Nord-Ouest avec 20 à 23 degrés, sinon 24 à 27 degrés. La couverture nuageuse s'épaissira un peu sur la Bretagne, les Pays de la Loire et le Cotentin dans l'après-midi.

En toutes régions, les températures du petit jour seront douces de 13 à 17 degrés au nord, 14 à 20 au sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-07-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-07-1990 à 6 heures TU et le 14-07-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	26	16	D
BIARRITZ	32	18	P
BORDEAUX	34	20	N
BOURGES	31	17	N
BREST	29	17	N
CAEN	26	15	D
CHERBOURG	21	15	D
CLERMONT-FER.	31	16	N
DIJON	29	17	D
GRENOBLE St M-H	30	15	D
LILLE	26	12	D
LIMOGES	30	18	N
LYON	31	17	D
MARSEILLE-MAR.	28	17	D
NANCY	29	15	D
NANTES	32	20	N
NICE	27	20	D
PARIS-MONTS	30	18	D
PAU	32	17	A
PERPIGNAN	30	18	D
RENNES	32	21	D
ST-ETIENNE	30	16	D
STRASBOURG	29	15	D
TOURS	31	18	N
TOULOUSE	33	17	D
POINTE-A-PITRE	33	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	28	16	D
AMSTERDAM	20	9	D
ATHÈNES	32	23	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	26	17	D
BELGRADE	28	15	D
BERLIN	20	9	D
BRUXELLES	25	10	D
LE CAIRE	32	23	C
COPENHAGUE	18	10	D
DAKAR	28	26	N
DELHI	37	30	D
DJERBA	27	23	N
GENÈVE	29	14	D
HONGKONG	31	27	O
ISTANBUL	28	21	D
JÉRUSALEM	26	18	N
LISBONNE	26	17	C
LONDRES	27	14	D
LOS ANGELÈS	34	22	D
LUXEMBOURG	28	12	D
MADRID	38	21	D
MARRAKECH	38	18	D
MEXICO	25	14	B
MILAN	30	17	D
MONTRÉAL	25	10	N
MOSCOU	18	13	D
NAIROBI	25	10	C
NEW-YORK	21	14	C
OSLO	21	11	D
PALMA-DE-MAJ.	28	15	D
PÉKIN	29	25	P
RIO-DE-JANEIRO	21	18	C
ROME	29	18	D
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	20	11	A
SYDNEY	17	12	N
TOKYO	23	21	C
TUNIS	27	18	D
VARSOVIE	23	11	N
VENISE	28	19	D
VIENNE	28	16	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 14 juillet

TF 1

20.35 Variétés : Fou rire.
22.15 Série : Columbo.
23.30 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal.

A 2

20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.45 Série : Franck chasseur de fauves.
22.35 Documentaire : Safari-Namibie.
23.15 Journal
23.30 Le journal du Tour.

FR 3

21.00 ▶ Opéra : Cosi fan tutte.
22.45 Journal.
23.00 Cosi fan tutte (suite).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : L'homme qui brisa ses chaînes.
22.30 Documentaire : Terre des éléphants.
23.00 Cinéma : Black roses ■
0.20 Cinéma : Who's that girl ? ■

LA 5

20.40 Téléfilm : Mon pote le brigand.
22.15 Magazine : Désir.
23.10 Mort dans la maison des éléphants (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : La rage de vaincre.
22.05 Téléfilm : Biceps business (rediff.).
23.30 Six minutes d'informa-tions.
23.35 Les privés de la nuit.
0.30 Musique : Rap line.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 ▶ Opéra : Cosi fan tutte. De Mozart, livret de Lorenzo Da Ponte, mise en scène de Peter Sellers.

Dimanche 15 juillet

TF 1

14.05 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
14.55 Sport : Automobile. Grand Prix de formule 1 de de Silverstone.
16.30 Tiercé.
16.35 Série : Côte Ouest.
17.25 Dessins animés : Disney parade.
18.35 Magazine : Téléfoot.
19.25 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal.
20.30 Cinéma : La dernière image. ■
22.25 Faisons la route ensem-ble.
22.30 Magazine : Ciné dimanche.
22.35 Cinéma : L'amour en herbe. ■
0.15 Journal.

A 2

13.20 Documentaire : La planète des animaux.
14.15 Série : Larry et Balki.
14.45 Sport : Cyclisme.
17.00 Magazine : Course en tête.
17.30 Club sandwich.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.00 Le journal du Tour.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Série : Le gorille.
22.15 Feuilleton : Nord et Sud (3e épisode).
23.50 Journal.
0.05 Le journal du Tour.
0.25 Musiques au cœur de l'été.

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
18.30 Magazine : Planète show.
19.00 Le 19-20 de l'informa-tion.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Feuilleton : Les rois maudits.
22.25 Journal.
22.50 Magazine : Le divan. Invité : Jacques Weber.
23.10 Cinéma : Un grand amour de Beethoven. ■■
1.05 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.35 Dessins animés : Décode pas Bunny.
15.05 Série : Deux solistes en duo.
15.55 Surprises spéciales.
16.10 ▶ Documentaire : Jane et les chimpanzés.
17.00 Magazine : Mag max.
18.00 Cinéma : Bal poussière. ■

En clair jusqu'à 20.30

19.35 Les superstars du catch.
20.30 Cinéma : Splendor. ■
22.25 Cinéma : Falbalas. ■■■
0.15 Cinéma : American warrior 2. □
1.55 Cinéma : Adorable Lola.

LA 5

13.30 Téléfilm : Bergerac et la croqueuse de diamants.
15.00 Série : Madame le juge.
16.35 Série : Un juge, un flic.
17.35 Drôles d'histoires.
18.05 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Un quartier d'enfer.
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : La dérobade. ■
0.00 Journal de minuit.
0.10 La dérobade (suite).

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Roseanne.
14.20 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio (3e épisode).
15.10 Série : Laramie.
15.55 Documentaire : Chasseurs d'images.
16.10 Magazine : Adventure.
16.20 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Un cas de force majeure.
22.05 Six minutes d'informations.
22.10 Capital.
22.20 Téléfilm : Meurtres en série.
23.50 Six minutes d'informations.
0.00 Les privés de la nuit. Séries : Peter Gun ; Mister Lucky.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (23).
15.00 Téléfilm : Le compagnon secret.
16.00 Court métrage : La jeune fille et la mort.
16.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
17.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (2. Mensonges et messages).
18.00 Documentaire : Mister Swing.
19.15 Théâtre : Elle est là.
20.30 Documentaire : Bons baisers d'Avignon.
21.00 Téléfilm : Lorca, mort d'un poète (3e partie).
23.15 Documentaire : Le temps des cathé-drales.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5303

HORIZONTALEMENT

I. Nous donne du cran. N'est pas un homme de parole. – II. Parfois noir au marché. Une façon de tuer le ver. – III. Mot indiquant qu'il n'y a pas lieu d'enlever le morceau. Peut réveiller quand il est fort. Où il n'y a rien à prendre. – IV. Adverbe. Echange de timbres. Qui risque d'exploser. – V. Très sombres. Vulgaire-ment attrapés. – VI. Préposition. Se mettait en boule pour les hommes. Figure sur une feuille. – VII. Conduit au dépôt. Bien dressés. – VIII. Des hommmes qui courent vite. Comme une balle pour rien. – IX. Meur-trie comme une duchesse. Donneras de l'air. – X. Préposi-tion. Très intéressés. Grecque. – XI. Parfois assimilé à la littéra-ture. On les étouffe pour qu'ils ne puis-sent pas s'échapper. Comme Phi-lippe. – XII. Pas aléatoire. Se voient mieux les yeux fermés. Qui a beau-coup circulé. – XIII. Est difficile à plaquer. Jeunes, peuvent être assi-milés à des garçons de courses. – XIV. Cité. Mise en morceaux. Un danger pour le vaurien. – XV. C'est un vrai cauchemar quand il est mau-vais. Vieilles vaches. Est habile de ses doigts.

VERTICALEMENT

1. Angéliques et sanguinaires. « Frappe » quand elle est petite. – 2. Barbotent. Un peu de tabac. Lieu d'anciennes rencontres. – 3. Ne doit pas avoir la gorge fragile. Grands, pour les étoiles. – 4. Des expressions vraiment vaches. Ins-trument du hasard. – 5. Caïn y vit un œil et on peut y avoir un pied. Rivière. – 6. Quand elle était fêtée, il n'y avait pas de croissant. Qui ne prendra plus rien. – 7. Lie. Règles. Le prix du pain. Un pic. – 8. Sorte de foire. Qui pénètre facilement. – 9. Supprima. Fleuve côtier. Des gens qui se mettent à table pour retrouver leurs esprits. – 10. Un profil de médaille. Nom de terre. – 11. Agir comme un maréchal. On poursuit tant qu'il n'y en a pas. – 12. Possessif. Dieu. Glorieuses, dans l'océan Indien. Crie comme une bête. – 13. S'assurer contre l'incendie. Quand il est joli, il y a des avantages. – 14. Une troupe inquiétante. Quand il n'y a pas le feu, il n'y a pas de raison pour qu'elles soient brûlées. – 15. Qui peuvent se plaindre. Il y en a parfois pour une minute.

Solution du problème n° 5302

Horizontalement

I. Gravelure. – II. Lacune. – III. Ove. Cep. – IV. Raseuse. – V. Il. Ole. Ou. – VI. œil. Naïf. – VII. Lunettes. – VIII. Erg. Redit. – IX. Seau. Eve. – X. Rail. Et. – XI. Acéré. Osé.

Verticalement

1. Gloriole. Râ. – 2. Ravaleurs. – 3. Aces. Ingère. – 4. Vu. Eole. Aar. – 5. Ennui. Truie. – 6. Le. Sente. – 7. Ce. Aède. – 8. Rée. Oisives. – 9. Pouf. Tête.

GUY BROUTY

MODÉLISME

Le FITEM 90 joue international

Pari tenu pour le Festival inter-national de la télécommande, de l'espace et du modélisme (FITEM). Quatre éditions seulement lui auront suffi pour s'imposer comme le rendez-vous de choix de la sai-son du modéliste. A l'instar des années précédentes, le festival se tiendra du 22 au 29 juillet sur le site des stations de sports d'hiver du Corbier et de la Toussuire (Savoie), qui ont trouvé là le moyen de s'assurer un taux de remplissage minimal. Seul absent de marque à la direction du festi-val, son créateur, le colonel André Chaperon, qui a préféré prendre du champ mais qui sera tout de même présent sur le terrain.

Symbole de son succès et recon-naissance internationale à la fois, la cinquième édition du FITEM enregistre la venue de trois cham-pions du monde de modèles volants, l'Autrichien Prettner, le Japonais Debachi et l'Allemand Weissberger. Pour autant, la réus-site ne tourne pas la tête des orga-nisateurs. Ainsi, le FITEM 90 a choisi de renforcer ses trois axes de prédilection : la démonstration de maquettes, l'initiation et l'aspect scientifique. Un dernier créneau qui bénéficie cette année encore de la venue en force du Centre natio-nal d'études spatiales (CNES), qui animera nombre de conférence-dé-bats et forums techniques.

Il reste qu'avec 1,6 million d'adeptes, le modélisme est plus qu'une simple passion mais devient en France un secteur en pleine expansion. Ainsi, à l'engoue-ment pour le FITEM fait écho l'af-fluence enregistrée par le Salon du modélisme qui, en mars dernier, a attiré 179 000 visiteurs. Des chif-fres qui font du modélisme un véritable marché. En 1989, le chif-fre d'affaires, fabricants et impor-tateurs compris, dépassait les 2 milliards de francs (à titre indi-catif : deux fois le CA du groupe Bernard Tapie avant le rachat d'Adidas). Seule ombre au tableau, Jouef, numéro un des maquettes de trains, reste le seul fabricant national à faire encore, au milieu d'une grosse poignée d'artisans, jeu égal avec la concurrence allemande et japonaise.

Un rempart bien fragile dans un marché en pleine restructuration, horizon 1993 oblige, car l'Hexa-gone, avec seulement 400 points de vente spécialisés dans le modé-lisme fait figure de nain à coté de la RFA où l'on en compte plus de 4000...

GUY DUTHEIL

▶ **FITEM 1990, du 22 au 29 juillet. Forfaits séjour : stu-dio 2 personnes à partir de 1 340 francs, hôtel 1 315 francs par personne (1/2 pension). Ren-seignements : offices du tou-risme du Corbier, de la Tous-suire : (16) 79-56-74-75 ou (16) 79-64-28-58.**

CARNET DU Monde

Décès

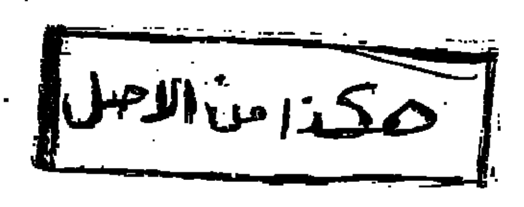
– M. Antoine Gallimard,
La direction
Et le personnel de la Librairie Galli-mard
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond POULIN,
directeur de la Librairie Gallimard de 1946 à 1983,

survenu le 6 juillet 1990, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 11 juillet, en l'église Notre-Dame d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise).

15, boulevard Raspail,
75007 Paris.



RÉGIONS

Mobilisation dans le Sud-Ouest

Dix ans pour gagner la bataille de l'eau

Réserves d'eau et pollution : le Sud-Ouest a pris conscience de l'urgence. Il faut redoubler d'efforts et mobiliser les énergies, rivière par rivière.

TOULOUSE

de notre correspondant

La sécheresse qui a sévi l'année dernière dans le sud-ouest de la France et qui continue d'inquiéter cette année, malgré les récentes pluies, a soudain posé le problème des réserves d'eau, faisant prendre conscience à l'immense majorité de la population que cette matière première était vitale et limitée. Dans son « plan vert », présenté récemment au premier ministre, Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, intègre bien sûr la question de l'épuration des eaux de rejet, mais aussi, et c'est nouveau, celle de la pollution des nappes aquifères par les nitrates et les phosphates. Dans ce contexte se tiendra à Toulouse, le 28 septembre prochain, un colloque intitulé « Eau 2000 ». Il sera suivi, en 1991, des assises nationales.

En attendant, une réflexion d'ensemble a été lancée, qui associe sept commissions géographiques, correspondant aux sept plus importants cours d'eau du bassin (Lot, Adour, Tarn-Aveyron, Garonne, Charente, Dordogne). Des atlas seront édités. Il s'agit de conduire à une mobilisation par rivière, afin de définir pour les dix années à venir une politique cohérente de gestion de l'eau.

Dans ce Sud-Ouest que les hydrologues définissent comme le bassin Adour-Garonne, on fait les comptes pour préparer l'avenir. Sur les 115 000 kilomètres carrés concernés, 25 départements français, 6 845 communes, un cinquième du territoire national, on rejette quotidiennement 700 tonnes de pollution domestique, 540 tonnes de pollution industrielle, et l'on doit stocker ou traiter tous les ans 30 000 tonnes de déchets toxiques. Tout cela oblige à une gestion de plus en plus rigoureuse des espaces et des décharges qui pourraient contaminer les nappes d'eau souterraines. Au même moment, les besoins en eau, qui ne cessent d'augmenter, imposent une double politique des ressources et du traitement des effluents.

Après vingt ans d'action, l'Agence de bassin Adour-Garonne estime avoir contribué à améliorer sensiblement la situation : 16 stations d'épuration pour les pollutions domestiques en 1969, 2 011 aujourd'hui. Mais on est encore loin du compte. Dans les dix années à venir, il faudra faire passer le taux d'épuration de 35 % à 60 % et consentir près de 300 millions de francs par an d'aide aux collectivités locales pour la réalisation des infrastructures d'assainissement. Même chose dans le domaine des pollutions industrielles. Certains points noirs (Graulhet, Mazamet dans le Tarn) sont en cours de disparition. D'autres demeurent. Un milliard de francs devront être mobilisés pendant les cinq prochaines années. Et l'agence devra tripler le montant de ses aides annuelles aux industriels.

Un cas : le fleuve Garonne

Depuis 1976, 183 millions de mètres cubes d'eau ont été stockés dans les barrages. Mais ce sont 400 millions de mètres cubes qui seront prochainement nécessaires, ce qui, avec l'aménagement des canaux, représentera une dépense totale de 3,3 milliards de francs. L'eau a un prix. Et l'agence, qui perçoit en moyenne 260 millions de francs par redevance, estime que pour financer ses projets il faudra au minimum doubler les participations actuelles.

Troisième fleuve de France par son débit (630 mètres cubes seconde), la Garonne est longue de 525 kilomètres. Son bassin concerne onze départements. Les Pyrénées aident grandement à réguler le débit du fleuve, mais les eaux provenant de régions très différentes, dans un bassin en éventail, entraînent parfois des crues très violentes.

D'importants aménagements hydrauliques ont déjà été réalisés : 320 millions de mètres cubes stockés dans les barrages d'EDF, 160 millions dans douze réservoirs servant à maintenir les étiages... Le barrage de Lunax (25 millions de mètres cubes), récemment mis en service, doit compenser les 10 millions de mètres cubes évaporés par la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne). Les 60 millions de mètres cubes du barrage de Montbel alimentent pour partie la façade atlantique de la région. Mais ces efforts demeurent insuffisants ; plusieurs projets sont à l'étude, dont le barrage de Charlas, sur la rivière Nère, qui permettrait de mettre en réserve quelque 110 millions de mètres cubes supplémentaires.

Trois canaux – Neste, Saint-Martory et le canal latéral à la Garonne – complètent le schéma de répartition des eaux et aident à répondre aux besoins de l'agriculture, comme de la consommation domestique. On prélève en effet un milliard de mètres cubes d'eau par an dans ce bassin de Garonne, où la consommation globale a augmenté de 20 % en dix ans. Les rivières et plans d'eau satisfont les besoins à 84 %, les nappes phréatiques à 9 % et les nappes profondes à 7 %. Plus gros consommateur : l'industrie, qui, avec 39 % des besoins, est pourtant parvenue à freiner sa demande. La Société chimique de la Grande Paroisse, à Toulouse, engloutit à elle seule 60 % de la consommation de ce secteur.

L'irrigation représente 35 % des prélèvements annuels. Elle puise essentiellement dans les eaux de surface ; 230 000 hectares de terres agricoles sont aujourd'hui irriguées, les surfaces ont augmenté de 70 % en dix ans. L'alimentation en eau potable engloutit 26 % des eaux prélevées. Un secteur où la consommation est également en hausse.

La pollution est assez concentrée. Plus de 60 % de la pollution domestique provient des agglomérations de Toulouse et de Bordeaux. Même chose dans le domaine industriel, même si à Lannemezan (Hautes-Pyrénées), à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) ou à Agen (Lot-et-Garonne) existent d'importants foyers de pollution. Par ailleurs, les nappes phréatiques de la Garonne et de l'Ariège ont été contaminées par les nitrates provenant de l'utilisation massive d'engrais. Plus de 60 % des points de prélèvement entre Toulouse et Moissac (Tarn-et-Garonne) présentent des teneurs en nitrate supérieures aux normes européennes sur l'eau potable.

Trop de rivières sont encore gravement polluées. Entre autres, la Garonne, en aval de Saint-Gaudens et sur une trentaine de kilomètres en aval de Toulouse, créant des problèmes d'alimentation en eau potable pour les cantons centre et nord de la ville. Si des efforts ont été faits pour améliorer la qualité des eaux, embellir les berges, aménager les sites pour un tourisme de plus en plus friand de sports nautiques, si depuis 1984 on a tenté de favoriser, en construisant quelques passes à poissons, le retour des espèces de migrateurs comme le saumon ou l'alose, il n'existe toujours pas de programme global de gestion de la Garonne.

Il reste donc beaucoup à entreprendre pour faire de la Garonne et de ses affluents des rivières propres. Notamment améliorer l'épuration domestique : trop de communes sont encore dépourvues de stations de traitement des eaux usées. Les industriels seront conduits au même effort, alors qu'il va falloir, parallèlement, modifier les pratiques agricoles pour réduire les pollutions par les nitrates. Enfin, les baisses de niveau des nappes profondes de la région girondine commençent à inquiéter les spécialistes, qui veulent renforcer la surveillance de ces « gisements ». Tel est le pari de la prochaine décennie.

GÉRARD VALLÈS

L'Agence de bassin Adour-Garonne

L'Agence de bassin Adour-Garonne est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, mais financièrement autonome.

Elle vit des redevances perçues auprès des « pollueurs » et préleveurs d'eau (1 400 communes, 1 875 industriels et 12 500 « irrigants »). En 1990, son budget est de 381 millions de francs. Elle consacrera 83 % de celui-ci aux aides financières et 17 % aux études, à l'information et au fonctionnement. Elle emploie 128 personnes.

En vingt ans, l'Agence a distribué 2 912 millions d'aides diverses. Elle établit des plans quinquennaux. Le cinquième programme se terminera en 1991.

Trop de touristes ?

Sauver la pointe du Raz

Le Conservatoire du littoral et le département du Finistère vont lancer une opération de réhabilitation de la pointe du Raz. Il est plus que temps : ce grand site national est à la dérive. Pour cause de surfréquentation touristique.

BREST

de notre correspondant

Autrefois, les moutons venaient faire bombance à la pointe du Raz. Ils se régalaient d'une belle herbe aux pieds de Notre-Dame-des-Naufragés, statue érigée en 1904 pour implorer la clémence de la mer. Ce tapis de mousse a disparu. La terre aussi, emportée par la pluie car il n'y avait plus rien pour la retenir. Il ne règne désormais qu'un désert de pierres sur ce promontoire qui reçoit de plein fouet les tempêtes d'ouest.

La pointe du Raz est une étape obligée pour le touriste en Bretagne. Hiver comme été, on voit des cars se faufiler sur les petites routes du cap Sizun. Et on y entend parler toutes les langues. « C'est un des sites les plus connus au monde », assure Bernard Gérard, directeur régional du Conservatoire du littoral en Bretagne. On estime à cinq cent mille par an le nombre de visiteurs. Cette surfréquentation a fini par faire de gros dégâts sur le sol.

Mais le piétinement humain n'est pas le seul élément de dégradation du site. Le nez au large, face au tumultueux raz de Sein, Notre-Dame-des-Naufragés ne sait pas que les hommes lui ont fait un centre commercial dans le dos. Un ensemble de boutiques construites en U ouvre aux premiers beaux jours. Elles sont là depuis 1962. A l'époque, la décision avait été prise de regrouper des échoppes disséminées sur le site pour faire un centre en dur « mieux intégré ». Et le béton a coulé sur la falaise.

Notre-Dame-des-Naufragés ne sait pas non plus que la route qui mène à la pointe se termine par un énorme parking de bitume rouge, écorchant un peu plus le caractère sauvage des lieux s'il était besoin. « Plutôt un aérodrome », estime Bernard Gérard. Côté écologique, c'est un désastre. Côté financier, c'est le « jackpot ». Et cela fait du bien au budget de Plogoff, car le parking en question est payant. Rapport ? « Cela dépend des années », répond évasivement le maire Nicolas Perfezou. En fait, ce sont en gros 600 000 francs qui entrent tous les ans dans les caisses communales.

Il n'en demeure pas moins que localement il existe une volonté de réhabiliter le site, même si les finances doivent en souffrir. Car les habitants du cap Sizun sont attachés à la pointe du Raz comme à la prunelle de leurs yeux. Au plus fort de la bataille contre la construction de la centrale nucléaire de Plogoff, ils ont tenu tête début 1980 pendant un mois aux CRS. Mais c'est aussi parce qu'ils craignaient le projet d'EDF qu'ils ont repoussé en 1977 les premières avances du Conservatoire du littoral pour commencer à réparer. « La population a perçu cela comme une compensation à la centrale », dit Bernard Gérard.

Le syndrome de Plogoff

Le syndrome de Plogoff a disparu. Plus d'obstacle psychologique. L'Etat et le département sont décidés à remettre en chantier la restauration de ce site grandiose. En juillet est lancée la procédure pour l'achat à l'amiable des terres. Les 15 hectares de la pointe du Raz sont en effet découpés en quarante-cinq « unités foncières » qui appartiennent à autant de personnes. Un morcellement dans la tradition bretonne où il n'y avait pas de droit d'aînesse, si bien que les héritages étaient répartis à égalité de parts entre les enfants. Un sacré casse-tête ! Il faudra au moins deux années avant d'amener la procédure à son terme, d'autant que l'emprise du Conservatoire doit s'étendre aussi sur la pointe du Van et la baie des Trépassés, en tout 100 hectares et 180 propriétaires.

L'objectif est triple. Une « restauration biologique » d'abord par la reconstitution du tapis végétal. Une restauration esthétique ensuite : le Conservatoire prévoit un parking moins voyant, gratuit et un autre payant (celui-là plus proche du site), de manière à ne pas supprimer complètement pour Plogoff un avantage acquis. Mais il faudra marcher davantage. Dernière opération : le centre commercial (estimé à 12 millions de francs) sera reconstruit en retrait. Ce sera le point le plus délicat. La pointe du Raz a été classée par décision ministérielle en novembre 1989 « grand site national » en même temps que les gorges du Tarn ou Gavarnie. Et cela doit permettre de libérer des fonds.

GABRIEL SIMON

BOURGOGNE

La Bresse a sa route

A l'image de sa sœur de l'Ain, qui l'a précédée de quelques semaines, la Bresse bourguignonne a désormais « sa » route. Inaugurée fin juin à Varennes-Saint-Sauveur, aux confins des départements de l'Ain et de Saône-et-Loire, cette route, qui est l'aboutissement d'un long projet, propose sur 150 kilomètres un itinéraire de découverte touristique, que balisent des panneaux verts, à l'image du fameux poulet de Bresse.

Portée sur les fonts baptismaux par le pays d'accueil et l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne, qui ont mis en commun les atouts souvent méconnus du patrimoine bressan, cette route (la deuxième en Saône-et-Loire après celle des vins du Mâconnais) est le fruit d'un partenariat très élargi.

Le projet d'origine était axé sur la volaille de Bresse. Le produit présenté aujourd'hui prend en compte la gastronomie comme l'artisanat, l'architecture comme les paysages, l'art comme les produits du terroir et permet aux visiteurs d'apprécier les secrets et les richesses de la Bresse.

En suivant les flèches vertes et blanches de la boucle en forme de 8, le touriste découvrira ainsi là une ferme, là un étang, là une chapelle, là une poterie, là un château, là une apothicairerie, etc. Bref, la signature du terroir bressan.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Montpellier joue la voiture électrique

La ville de Montpellier vient d'acquérir pour 120 000 francs une voiture électrique de marque « Volta » fabriquée à La Rochelle. Conçue à partir d'une base de 205 Peugeot, mais plus proche esthétiquement d'une Renault Espace, ce véhicule d'une charge utile de 400 kilos a une autonomie de 80 kilomètres pour une vitesse maximale de 80 kilomètres à l'heure. C'est peu, mais suffisant pour une utilisation urbaine quotidienne. Il suffit de recharger les batteries pendant la nuit, sa consommation en électricité étant négligeable.

La municipalité compte tester cet engin pendant une période d'un an dans l'espoir d'élargir ensuite son parc à une douzaine de véhicules. Affectés aux services des jardiniers, ils permettront de circuler en ville sans bruit et sans polluer, avantage non négligeable dans une grosse agglomération. On pense déjà à leur possible utilisation pour le ramassage des ordures ménagères. La mairie de Montpellier a aussi proposé la signature d'une convention avec EDF, qui travaille en collaboration avec un laboratoire de l'université des sciences et techniques du Languedoc à la mise au point d'un prototype de fourgon électrique. Ce type de véhicule semble cependant réservé aux collectivités locales ou aux grosses entreprises, car les réseaux de concessionnaires ne sont pas prêts à les commercialiser.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

L'école de Célestin Freinet continue

L'école Freinet, sur la colline du Pioulier à Vence (Alpes-Maritimes), qui devait cesser son activité à la fin du mois de juin faute de moyens (*le Monde* du 25 janvier), continuera de vivre en devenant publique. L'éducation nationale vient en effet de proposer que l'école créée en 1933 par Célestin Freinet (mort en 1966) soit transformée en école publique à caractère expérimental.

Sans préjuger du statut final qui lui sera donné, l'établissement, qui pourrait être rattaché à terme au futur Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Nice et regrouper comme fondation des activités de recherche et de documentation, va disposer dès cette année d'une aide de fonctionnement de 100 000 francs.

Trois postes d'enseignants sont par ailleurs dégagés en attendant un effort plus important auquel collectivités locales et partenaires intéressés seront invités à participer.

L'annonce de la décision de la fermeture de l'école (qui compte aujourd'hui 63 élèves de la maternelle au cours moyen) avait suscité de nombreuses réactions et motivé la visite, le 17 février dernier, d'un inspecteur général de l'Education nationale.

Pour enrayer le déclin de la cité thermale

La cure de rajeunissement de Vichy

Vichy, (27 000 habitants) affiche aujourd'hui une volonté et des ambitions pour retrouver son rayonnement d'antan. L'Etat et la Compagnie fermière de Vichy, filiale du groupe Perrier, concessionnaire du domaine public thermal, volent au secours de la cité de l'Allier.

MOULINS

de notre correspondant



Plus question de se lamenter sur les visites de Mme de Sévigné, ou le titre de reine des villes d'eaux décerné par Napoléon III. Les eaux continueront à couler et soigner le foie, le tube digestif et les rhumatismes, mais 550 hectares de verdure, blottis au cœur de la ville, et la campagne bourbonnaise se prêteront désormais au combat contre le vieillissement et pour la remise en forme. Un créneau qualifié de porteur par la Compagnie fermière de Vichy (CFV). Le maire, Claude Malhuret (ancien secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme), l'espère sauveur pour sa ville.

Partenariat

La réaction s'imposait dans un bassin d'emploi où le chômage dépasse 12 %, alors que la chute de fréquentation des curistes est vertigineuse depuis trente ans. Ils furent seulement treize mille en 1989 ! Une situation bien différente de celle de la période faste de l'entre-deux-guerres, qui voyait plus de cinquante mille curistes venir goûter le charme rétro de la cité, aux ombrages du bord de l'Allier ou du côté du Grand Casino.

Une situation logique, incontournable, même, selon Claude Malhuret. La décolonisation joua un mauvais tour à la ville, la privant de ces nombreux Français établis hors de la métropole et qui venaient en Bourbonnais effacer quelques repas trop épicés. Le dynamisme des cités thermales du soleil et le vieillissement du parc hôtelier ont accru les handicaps.

Deux opérateurs principaux s'associent aujourd'hui pour la relance : la ville et la CFV, confrontée au milieu des années 80 à la dégradation du domaine thermal. « Il fallait dynamiser le thermalisme traditionnel, notre vocation historique, mais développer de nouvelles activités compatibles. » Le nouveau maire de Vichy est décidé à prolonger les engagements pris avant son arrivée.

Premier point positif : l'activité industrielle se porte bien sur les « créneaux » liés à la santé et à l'eau. L'industrie cosmétique se développe et la vente des eaux remonte depuis l'an dernier. Vichy-Célestins, exploité par la CFV, a vendu cinquante-six millions de bouteilles en 1989 pendant que la Société commerciale des eaux du bassin de Vichy, filiale elle aussi du groupe Perrier, atteignait dans le même temps le chiffre de deux cent vingt millions de bouteilles.

C'est bien l'accord de 1987 qui a tout enclenché. Alain Juppé (ministre du budget), Jacques Lacarin (maire de Vichy) et Antoine de Galembert (PDG de CFV), avec le total soutien de Perrier, paraphaient un accord dans lequel le président du conseil général, Jean Cluzel, et le président du conseil régional d'Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing, s'impliquaient également.

Annoncé à l'aide d'une campagne de communication de la part de la CFV, ce partenariat, en dépit du retard pris sur certains points, est aujourd'hui entré dans sa phase concrète. Le premier axe repose sur la modernisation et la rénovation des équipements concédés. Après une reconstruction totale, la première tranche de l'établissement de seconde classe Callou est prête. Elle pourra accueillir trente mille curistes, alors que le grand établissement thermal de première classe fait peau neuve. De 1988 à 1992, l'Etat aura consacré 65 millions de francs, les collectivités 41 millions et la CFV 91 millions.

Remise en forme

Le second axe du protocole comprenait la réalisation d'un « Espace-santé-beauté » intégralement financé par la CFV. Dû à l'architecte Jean Nouvel, le premier projet a tourné court. Attaqué pour différentes questions de procédure, le permis de construire a été annulé et un nouveau projet « plus léger » vient d'être déposé.

« La vocation n'est pas modifiée », explique Daniel Solari, directeur du marketing de la CFV. Un hôtel quatre étoiles de cent trente chambres est relié au centre lui-même : balnéothérapie, remise en forme et beauté. « Une structure unique au monde en raison de l'approche médicalisée des activités », explique-t-on. Elaboré par un collège de professeurs de médecine, le projet s'adresse à une clientèle aisée, cadres supérieurs et professions libérales notamment. Les « pensionnaires » disposeront d'un complexe de loisirs à quelques kilomètres de Vichy, à Serbannes. Les travaux d'un golf de vingt-sept trous et d'un complexe de tennis débutent dans quelques mois. Le projet est financé par Mac Cormark avec la CFV.

« Nous voulons jouer notre rôle dans ce développement », déclare Claude Malhuret, qui a choisi dans un premier temps la carte de l'équipement en accordant des prêts bonifiés et des garanties d'emprunts aux hôteliers. Douze d'entre eux ont déjà engagé des travaux et la ville s'investit directement dans la restauration du grand hôtel thermal pour en faire un établissement de prestige quatre étoiles à l'enseigne Pullman. « Nous devons être prêt à accueillir la nouvelle clientèle. »

Autres projets : un palais des congrès de mille cinq cents places doté d'un centre d'affaires. La ville entend aussi cultiver le versant culturel. Désormais propriétaire du Grand Casino, dont la rénovation piétine, elle a revu la programmation : au programme lyrique des dernières années succèdent des manifestations plus diversifiées et étalées dans le temps. Parmi les partenaires figure toujours la CFV...

JEAN-YVES VIF

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Christine Duret, Jacques Monin et Michel Vivès.

Coordination: Yves Agnès.

ÉCONOMIE

Dans l'attente d'une solution

Suspension totale d'activité de la société de bourse Tuffier

La Société de Bourse Tuffier Ravier Py et Associés sera-t-elle conduite au dépôt de bilan dans les prochains jours faute de repreneurs et si la Caisse centrale des banques populaires (CCBP) ne fait pas un geste rapide? Tout le laissait penser dans la soirée du 13 juillet après la diffusion successive de deux communiqués par le Conseil des bourses de valeurs.

L'organisme chargé de règlementer le marché financier décidait dans un premier temps *«par mesure d'urgence»* de *«prononcer la suspension totale d'activité»* de cette firme pour une durée de trois mois. Un autre communiqué publié vers 20 heures indiquait que ces mesures avaient un caractère *«technique et conservatoire»* et que le CBV se réunira mardi 17 juillet *«pour examiner les mesures que la société et les actionnaires lui présenteront»*.

Si les candidats à la reprise ne se sont pas bousculés cette semaine-seul le britannique Commercial Union se serait montré un moment intéressé-, il reste à connaitre la décision de la CCBP, principal actionnaire (12,4 %) après les dirigeants, et surtout partenaire actif de cette société de Bourse. Une reprise par cette banque éviterait tout dépot de bilan. Jusqu'à présent, elle ne semble pas avoir eu envie de franchir le pas. Une réunion des instances de cette banque serait prévue mardi pour arrêter une position définitive. En cas d'échec de cette ultime solution, le Fonds de garantie des Sociétés de bourse créé en 1988, sera mis à contribution pour la première fois. L'indemnisation globale prévue lors d'un tel sinistre est de 200 millions de francs. Les clients ayant un compte en titres bénéficient d'une garantie allant jusqu'à 2,5 millions de francs et 500 000 francs pour les espèces.

D. G.

Les élus du pays d'Aix mènent la fronde contre le tracé du TGV

MARSEILLE

de notre correspondant

L'atmosphère était chaude à l'hôtel de ville d'Aix-en-Provence à la veille de la fête nationale quand le maire, M. Jean-François Picheral (PS) entouré des élus du pays d'Aix (Venelle, Eguilles, Saint-Cannat et Ventabren) a clairement dit «non» au passage du TGV sud-est dans le nord des Bouches-du-Rhône.

«Le tracé qu'on nous propose est inacceptable pour la branche qui, d'Avignon, rejoindrait Fréjus», a dit le maire d'Aix. Le conseil municipal avait, à l'unanimité, accepté au début de l'année le projet, mais non moins unanimement refusé le tracé de référence de la SNCF qui risquait de masquer le nord du pays d'Aix.

«Nous sommes le 15 juillet, ajoute le maire, *et nous n'avons toujours pas la réponse de la SNCF qui doit remettre très bientôt au gouvernement son projet. D'accord sur le principe de la branche Marseille du TGV sud-est; d'accord pour une gare sur le site du futur technopôle de l'Arbois; mais nous faisons du retrait du tracé Avignon-Fréjus un préalable à toute discussion»*. Le maire d'Aix s'appuie sur une étude d'impact que la municipalité a demandé au bureau d'études SETEX. Elle fait état de la destruction ou de la gêne de 273 maisons d'habitation, de 65 hectares de vignoble AOC, 92 hectares de forêt, dix exploitations agricoles, 17 bâtiments industriels ou artisanaux et 117 hectares de labours ainsi que 12 châteaux ou bastides qui auraient à pâtir du passage du TGV.

«Voilà pourquoi nous disons non, affirme M. Pecheral. *On ne traverse par la Provence comme la Beauce.»*

JEAN CONTRUCCI

Après son OPA sur Motel Six

Accor devient un des premiers groupes hôteliers mondiaux

Les représentants aux Etats-Unis du groupe hôtelier français Accor ont, le vendredi 13 juillet, signé un accord leur permettant d'acquérir la première chaîne américaine d'hôtellerie économique, Motel Six, ses 530 établissements et ses 60 000 chambres, présente dans 42 Etats, mais surtout en Californie et dans le Sud. (*le Monde* du 14 juillet). Cette OPA mobilise une somme de 7,2 milliards de francs (1,3 milliard de dollars).

Les hôteliers ne sont pas moins agressifs que les industriels. Accor vient de réaliser coup sur coup deux opérations d'envergure et deux souhaits anciens. Il y a deux semaines, le groupe était entré par surprise dans les Wagons-Lits, avec l'aide de la Caisse des dépôts et celle de la Compagnie financière de Suez (qui est son premier actionnaire). Il y a cinq ans, Accor avait échoué dans son désir de mettre la main sur les Wagons-Lits; il en détient aujourd'hui l'équivalent de 6,7 %.

Sa capacité d'autofinancement, notamment avec les ressources nouvelles tirées de son augmentation de capital, et son très faible endettement ont permis au groupe de conclure les deux opérations dans un délai aussi bref. Ayant obtenu leur «ticket d'entrée» dans les Wagons-Lits pour un montant modeste, ils ont pu encore élargir leurs possessions.

D'autant qu'Accor n'aura pas à débourser réellement la totalité du montant de l'OPA, puisque le groupe ne doit conserver que 40 % de la nouvelle société propriétaire de Motel Six, ses principaux actionnaires, Suez et Société générale, y prenant des parts (au prorata de leur participation dans Accor), en même temps qu'ils sont chefs de file du «pool bancaire» (incluant aussi la BNP) soutenant l'opération.

Cette acquisition fait passer Accor, déjà premier européen par sa capacité et son implantation internationale, aux tout premiers rangs de l'hôtellerie mondiale.

Depuis leur dernière augmentation de capital, les deux présidents d'Accor, MM. Dubrule et Pélisson, se flattaient d'être les premiers, en capitalisation boursière.

Nouvelle expérience

Aujourd'hui, ils estiment l'être aussi en termes de propriété, avec près de 132 000 chambres, devant Marriott (109 600) et Hyatt (78 000), et les seconds, avec 148 000 chambres, derrière Holiday Inn, si l'on compte les «franchisés» (les chaînes américaines s'étant développées essentiellement par ce moyen) (1).

Innovation, le développement international ne se fait pas sur le «haut de gamme», où l'on progresse par unités. L'hôtellerie économique est entrée dans la phase de la standardisation. Le groupe Accor, avec d'autres, mais plus systématiquement, s'y est lancé en France avec les hôtels Ibis (deux étoiles), qu'il étend en Europe, puis avec les Formule 1 (plus économiques), encore limités à l'Hexagone, mais déjà reproduits à 150 exemplaires.

Un enjeu de compétition ?

Ce «créneau» prometteur (évalué à 250 000 chambres pour la France) et profitable (un taux de remplissage de 86 % au bout de deux ans et un taux de rentabilité de 16 % au lieu de 10 % pour les deux-trois étoiles) va-t-il devenir maintenant un enjeu de compétition internationale?

Accor a déjà tenté d'installer la chaîne Ibis aux Etats-Unis. Mais, opérant sur une petite échelle, il n'avait réussi qu'à ouvrir une poignée d'établissements, qu'il a d'ailleurs revendus cette année. Ses responsables ont tiré les leçons de cet échec en achetant une importante chaîne «autochtone», *«seul moyen de réussir, mais coûteux»*, de l'avis de responsables du groupe.

Mais le rachat de Motel Six va constituer une autre expérience pour les dirigeants du groupe, puisqu'ils laissent en place la direction et le management de la chaîne. Habitués à être à la fois propriétaires et gestionnaires, ils vont devoir se contenter de la première tâche.

GUY HERZLICH

(1) L'an dernier, la revue *Hotels and restaurants International* les classait au neuvième rang sur les bases 1988, derrière Holiday Inn (361 000 chambres, 1868 hôtels et un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de dollars), Sheraton (465 hôtels et 135 000 chambres), Marriott (118 000 chambres, 769 hôtels, un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de dollars), Quality Inn (112 000 chambres, 978 hôtels, 1,34 milliard de dollars).

La bonne fortune de KKR

NEW YORK

de notre correspondant

L'annonce du rachat de la chaîne américaine Motel 6 n'aura pas été une surprise pour tout le monde. Dès le jeudi 12 juillet, le cours de l'action avait subitement grimpé de 2,625 points pour s'établir à 19,25 dollars sans raison apparente. Le lendemain, on savait pourquoi.

A première vue, pour les spécialistes new-yorkais, Accor a fait plutôt une bonne affaire en mettant sur la table de nuit 1,3 milliard de dollars pour prendre le contrôle de la première chaine américaine dans sa catégorie, sans doute la moins chère du marché, et celle qui enregistre la croissance la plus régulière au fil des ans. Reste que si Motel 6 a effectivement vu ses revenus passer de 226 millions de dollars en 1984 à 475 millions escomptés pour cette année et son bénéfice d'exploitation grimper de 122 à 216 millions dans le même temps, la société souffre d'un très important endettement.

Le grand gagnant

Mais, pour certains, le grand gagnant de l'opération reste le groupe KKR (Kohlberg, Kravis, Roberts and Co) qui détenait jusqu'à hier un peu plus de 50 % de Motel 6, le reste du capital étant réparti dans le public. KKR avait racheté cette entreprise en 1985 pour un total de 881 millions de dollars dont 125 millions sous forme d'échanges de titres. Le reste, soit 756 millions, était de la dette, laquelle a atteint 935 millions de dollars fin 1989 au vu du bilan annuel. D'où l'intérêt de la cession.

Embourbé dans les difficultés de RJR Nabisco, la plus grosse opération de LBO (Leveraged Buy Out) réalisée à ce jour (25 milliards de dollars), également par endettement, KKR a vendu Beatrice à la société ConAgra, tout en mettant aux enchères sa participation de 50 % dans Union Texas Petroleum. La vente de Motel 6 n'est qu'une troisième coïncidence.

SERGE MARTI

□ **Un nouveau président du Conseil supérieur de la plaisance.** – M. Thierry Lajoie vient d'être nommé président du conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques par un décret paru au *Journal officiel* du 13 juillet, en remplacement de M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne et maire de Nogent-sur-Marne. Né en 1961, M. Thierry Lajoie est diplômé d'études supérieures de droit. Depuis 1979, il a été successivement collaborateur de M. Bérégovoy et de M. Fabius. Il est conseiller auprès du ministre de la mer, M. Jacques Mellick.

□ **Présomption de délit d'initié dans la fusion GTE-Contel Corp.** – La fusion des groupes de télécommunications GTE et Contel Corp. constituant un nouveau géant américain du téléphone (*le Monde* du 14 juillet) aurait donné lieu à des délits d'initiés, selon la Securities Exchange Commission (SEC). L'organisme a décidé vendredi 13 juillet l'ouverture d'une procédure judiciaire. Les délits visés seraient susceptibles d'avoir permis à leurs auteurs de dégager un profit de 1 million de dollars (5,5 millions de francs) pour un investissement initial de 205 125 dollars (1,12 millions de francs).

Financement de la Sécurité sociale et inégalités

Le casse-tête de la contribution sociale généralisée

La mise au point définitive de la future contribution sociale généralisée (CSG) ne sera finalement réalisée qu'en septembre prochain. Au-delà des nombreuses difficultés techniques rencontrées, les enjeux sociaux que recouvre ce nouveau prélèvement, dont l'effet redistributif sera non négligeable, incitent le gouvernement à la prudence.

En décidant de mettre en chantier une contribution sociale généralisée sur tous les revenus, le gouvernement a mis le doigt dans un engrenage qui a quelque chose de diabolique. A mesure qu'avancent les discussions interministérielles, l'élaboration de cet instrument destiné à réorienter le financement de la Sécurité sociale se révèle chaque jour un peu plus complexe. Alors que le cahier des charges impose de satisfaire des objectifs souvent contradictoires, les différents paramètres en cause sont nombreux et interdépendants.

La CSG, qui ne devra en aucun cas augmenter le niveau général des prélèvements obligatoires, est supposée alléger substantiellement les cotisations pesant sur les salariés du bas de l'échelle. Pour autant, il lui faut éviter de solliciter excessivement les cadres, mais aussi les revenus de remplacement (allocations chômage, pensions de retraite) qui seront désormais mis à contribution.

L'amorce d'un rééquilibrage

Les réglages sont d'autant plus délicats à opérer qu'il convient de tenir compte de l'impact de la fiscalité directe et de la multiplicité des régimes sociaux. Pour toutes ces raisons, le gouvernement n'envisage plus de présenter son projet lors d'un conseil des ministres du mois de juillet et table désormais sur le mois de septembre. Ce laps de temps doit être mis à profit pour ajuster les arbitrages entre ministères et mener à bien une concertation avec les députés socialistes. Sujet à hauts risques, la CSG présente malgré tout deux avantages conséquents. En premier lieu, sa création permet d'amorcer un rééquilibrage du financement de la protection sociale qui, depuis quarante-cinq ans, repose presque uniquement sur les revenus salariaux. Or les hausses successives de la cotisation d'assurance-vieillesse – qui assure le besoin de financement le plus important du régime général – ont non seulement pesé sur l'emploi par le renchérissement du coût du travail, mais également pénalisé les bas salaires.

Cette cotisation étant en effet plafonnée (elle est prélevée en dessous du plafond de la Sécurité sociale qui atteint 10 800 francs mensuels), toute hausse de son taux est, proportionnellement, davantage ressentie par les basses rémunérations.

Exonérations pour les plus bas revenus

Les récents travaux de l'INSEE comme du CERC (*le Monde* du 4 juillet) ont d'ailleurs fait apparaître que l'augmentation d'un point de cette cotisation a partiellement, voire totalement, *«mangé»* la progression du SMIC et des bas salaires en 1989. En revanche, un prélèvement assis sur l'ensemble des revenus permet une répartition moins inégalitaire des efforts.

En second lieu, les ressources nouvelles dégagées par cette contribution (une CSG au taux de 1 % rapporte 33 milliards de francs par an) autorisent le gouvernement à accorder un *«plus»* aux bas et moyens salaires. Le niveau global des prélèvements obligatoires devant demeurer inchangé, la CSG permet mécaniquement de réduire de 1,6 point la cotisation d'assurance-vieillesse des salariés. Pour ceux qui perçoivent une rémunération inférieure au plafond de la Sécurité sociale, le gain serait donc de 0,6 point de pouvoir d'achat : le manque à gagner de la CSG serait plus que compensé par la baisse de la cotisation plafonnée.

In fine, les salaires inférieurs à un seuil situé aux alentours de 15 000 francs mensuels seraient bénéficiaires de l'opération alors que les rémunérations plus élevées devraient consentir un effort supplémentaire. Toutefois, ce raisonnement ne tient pas compte des revenus non salariaux qui seront eux aussi soumis à la contribution sociale généralisée.

En raison de la forte progressivité de la fiscalité directe et pour garantir les effets redistributifs de la CSG, cette dernière ne sera pas déductible de l'impôt sur le revenu. L'effet positif sur les bas et moyens revenus sera directement lié au taux qui sera retenu. Celui-ci devrait être compris entre 1 % et 1,3 %. Par ailleurs, il est également acquis que la contribution générale aura un caractère fiscal et sera votée chaque année par le Parlement.

Prélevée à la source par les URSSAF sur les revenus salariaux et par le fisc sur les revenus du capital, elle sera exigible au premier franc, mais certaines exonérations sont envisagées, notamment pour les bénéficiaires du RMI, les retraités non imposables ou les chômeurs percevant une allocation inférieure au SMIC.

Si l'actuel prélèvement *«exceptionnel»* de 1 % sur les revenus du capital (2,9 milliards de francs) sera absorbé par la CSG, la logique voudrait qu'il en aille de même pour la contribution de 0,4 % (5,8 milliards de francs) sur le revenu imposable affectée à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTV). Toutefois, rien n'est encore décidé. Maintenir le 0,4 % aurait l'inconvénient d'accroître l'effort demandé aux cadres et aux revenus moyens soumis à l'impôt sur le revenu, mais s'en priver constituerait un important manque à gagner pour la CNAVTV.

La répartition du produit de la CSG continue également de faire débat. Proposée par le ministère des finances, l'idée d'un *«fonds de solidarité»* regroupant le produit de la CSG et les lignes budgétaires destinées à financer certaines prestations de solidarité a été écartée. La solution retenue devrait être plus proche du système de vases communiquants avancé par M. Claude Evin, ministre de la solidarité.

Il s'agirait de verser la CSG à la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) qui, en contrepartie, réduirait à due concurrence les cotisations des entreprises. Mais comme il n'est pas question de profiter de l'occasion pour diminuer globalement les charges des employeurs, ces derniers seraient soumis – également à due concurrence – à une nouvelle cotisation vieillesse, déplafonnée cette fois.

Les vases communicants

Inconvénient : en raison de l'imbrication des différents organismes sociaux, le régime général risque de ne pas récupérer suffisamment d'argent. Il faudrait alors faire en sorte qu'une partie de ces fonds destinés à financer des dépenses de solidarité (la validation des droits à la retraite pour les chômeurs, par exemple) soient directement ou indirectement orientés vers l'assurance-vieillesse.

Mécanique complexe aux allures technocratiques, la CSG risque de ne pas être très populaire. Même inédit, un instrument de financement de la Sécurité sociale suscite rarement un enthousiasme spontané... En outre, les syndicats – hormis la CFDT – sont plus ou moins hostiles à ce projet qui leur fait craindre une fiscalisation rampante de la protection sociale. Aussi, le gouvernement insiste beaucoup sur la baisse de la cotisation d'assurance-vieillesse.

Cet allégement, qui devrait procurer un gain de pouvoir d'achat à une majorité de salariés, risque pourtant d'aller à contre-courant du *«discours pédagogique»* que les pouvoirs publics entendent tenir sur l'avenir des retraites dont le déficit, rappellent-ils, ira croissant dans les prochaines années. Décidément, avec la CSG, rien n'est simple...

JEAN-MICHEL NORMAND

Selon les chiffres définitifs de l'UNEDIC

415 000 emplois salariés ont été créés en 1989

Les chiffres définitifs sont arrêtés. 415 000 emplois salariés supplémentaires ont été créés en 1989, selon la note annuelle de l'UNEDIC. En douze mois, la hausse a été de 3,15 %, bien supérieure aux 2,3 % de 1988, déjà exceptionnels. Il faut remonter au début des années 70 pour retrouver de telles augmentations.

Déjà sensible l'an passé, le redémarrage de l'industrie, à nouveau créatrice nette d'emplois, est confirmé. Avec le recul, les experts du régime d'assurance-chômage considèrent même que l'ampleur du tournant est impressionnante. Désormais, et pour la première fois depuis 1976, les entreprises de plus de 500 salariés accroissent leurs effectifs alors qu'elles avaient pris l'habitude de licencier massivement. Elles étaient collectivement responsables de l'aggravation du chômage, tandis que les sociétés de services tertiaires et les entreprises les plus petites étaient les seules à dégager un excédent de postes de travail.

Cette fois, le dynamisme est tel que la progression enregistrée dans les entreprises de moins de 10 salariés est inférieure à la moyenne. Le *small is beautiful* de ces dernières années se trouve relégué au deuxième rang par les performances des plus gros, qui embauchent pour faire face à la croissance. Toutes les régions françaises profitent de la manne puisqu'aucune d'entre elles n'a perdu des emplois au cours de l'année écoulée. Un seul département connaît une évolution négative, l'Ariège, sans doute ébranlé par les difficultés de l'industrie locale du textile.

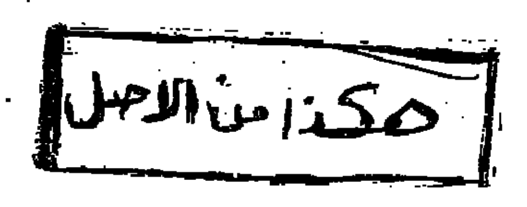
Comme à chaque parution des données fournies par l'UNEDIC, la comparaison s'impose avec les évaluations de l'INSEE. Celles-ci, ordinairement plus faibles, sont établies sur la base d'une enquête trimestrielle, alors que les résultats obtenus par l'UNEDIC le sont à partir des rentrées des cotisations versées par les entreprises assujetties.

En reprenant ses calculs pour les appliquer au champ d'observation de l'INSEE, et en limitant l'effet des stages d'initiation à la vie professionnelle, l'UNEDIC aboutit à une croissance de l'emploi de 2,3 % en 1989, égale à 326 000 postes supplémentaires. Dans sa dernière note de conjoncture, l'INSEE estimait que la hausse avait été de 2,1 %, soit 287 000 salariés supplémentaires dans les secteurs marchands non agricoles.

Pour l'emploi total, regroupant salariés et non-salariés, l'augmentation était de 1,3 %, soit 276 000 emplois de plus pour 21 826 000 actifs occupés. Une différence de 0,2 point subsiste donc, alors que l'INSEE avait réévalué son appréciation de 0,4 point en mai dernier, pour se rapprocher de l'UNEDIC.

Toutefois, l'INSEE et l'UNEDIC sont tombés d'accord pour considérer que l'emploi avait crû de 0,6 % au premier trimestre de 1990.

ALAIN LEBAUBE



REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 9 AU 13 JUILLET

PARIS

Sans flonflons

INDICE CAC 40

-0,18 %

« Pessimisme tempéré », « situation inconfortable », « vigilance », les réflexions des gestionnaires cette semaine étaient plutôt désabusées même si ce vendredi 13 leur a souri. La performance (+1,17 %), enregistrée au cours de cette journée *redoutée par de nombreux* superstitieux, a permis d'effacer la quasi-totalité des pertes enregistrées au cours des premières *séances, mais pas* l'intégralité. L'indice CAC 40, en s'inscrivant à la clôture des transactions à 1998,34, demeure inférieur de 0,18 % *par rapport à son niveau* du vendredi précédent. Au terme de ces cinq journées, la place française, dans un marché peu *actif, n'est pas parvenue à inverser* la tendance et à remonter la pente où l'a entraîné le coup de déprime des premiers jours du mois (– 1,7 % entre le 2 et le 6 juillet). De ce fait, elle reste pour la deuxième semaine consécutive sous son seuil de la fin 1989 avec un solde négatif de 0,14 % .

Les deux premières journées furent placées sous le signe de la baisse (– 0,59 % et – 1,36 %) et la relative fermeté de Wall-Street ne parvenait pas à revigorer les intervenants. Un timide redressement s'amorçait dés mercredi (+ 0,39 %) se poursuivait le lendemain (+ 0,23 %) avant de s'accélérer ensuite. Si *l'enquête de l'INSEE publiée* et prévoyant la reprise d'une croissance modérée de l'économie française de 3,2 % cette année a *été bien accueillie,* le coup de fouet décisif est venu le même jour des Etats-Unis. Une simple phrase de M. Alan Greenspan, *président de la Réserve fédérale* (FED) sur un assouplissement de la politique monétaire américaine a provoqué une vive hausse de la Bourse de New-York (+ 1,27 %) et une baisse des taux américains à long terme. Cette flambée a fait tache d'huile en France vendredi où, après avoir progressé jusqu'à 1,34 %, l'indice CAC 40 terminait sur un gain de 1,17 %. Feu de paille ou amorce d'une reprise d'été?

Rarement pourtant une semaine de juillet aura été aussi riche en événements des plus *divers tant sur le règlement mensuel* que sur le second marché.

46 % de prime pour Dumez

L'annonce la plus spectaculaire restera la fusion-surprise entre la Lyonnaise des Eaux et Dumez donnant naissance à un nouveau géant européen dans le secteur des services et du BTP dont le *chiffre d'affaires atteint les* 82 milliards de francs. MM. Jérôme Monod et Jean Paul Parayre, présidents de ces deux *sociétés, ont présenté, mercredi,* ce nouvel ensemble rebaptisé Lyonnaise des Eaux-Dumez et les parités d'échange retenues. Les actionnaires de Dumez recevront quatre titres Lyonnaise des Eaux-Dumez pour trois des leurs, ce qui constitue une prime instanta*née de 46 % par rapport aux der*niers cours cotés (702 francs pour la Lyonnaise et 641 francs pour Dumez). La réaction ne s'est pas fait attendre. Dès jeudi, à la reprise des négociations, le titre Dumez s'enflammait, s'appréciant finalement de 19,81 % et terminant à 768 francs avec 1 million de titres échangés. A l'inverse l'action Lyonnaise des Eaux se dépréciait de 14,25 %, revenant à 602 francs avec 1,2 million de titres traités.

Autre flambée spectaculaire sur le marché à règlement mensuel, celle de la Bafip dont le titre s'est envolé mardi de 21,18 % dans la perspective d'une OPA amicale lancée sur elle par la Batif une banque controlée elle-même par le Crédit lyonnais *via* Altus Finance. La Batif a donc décidé de lancer une offre d'achat sur Calciphos, la holding de tête de la Bafip, et sur cette dernière elle-même. Si le prix d'offre proposé pour acheter les *titres Calciphos négociés au hors* cote étalent connu dés le début de semaine (220 francs par titre), il en allait différemment pour celui proposé pour la Bafip, les spéculations faisant grimper le titre dès la reprise des cotations mardi où il clôturait à 309 francs. Un communiqué de l'acquéreur potentiel calmaït le jeu en précisant que l'offre serait faite à 245 francs par titre. Ce qui entraîna une dégringolade de 13,92 % de l'action le lendemain, à 266 francs.

Le second marché a vécu lui à l'heure de Bernard Tapie Finance. La holding du patron de l'OM, qui ne s'était jamais distingué, en Bourse depuis son arrivée l'an dernier, s'est brutalement réveillée lundi avec l'annonce du rachat d'Adidas . La valeur était incotable à la hausse avec un bond de 14 %. Mais la COB demandait la suspension des transactions en attendant de connaître les modalités exactes de ce rachat. Ce qui théoriquement devrait être fait dès le 16 juillet. A l'inverse, le titre Tuffier et Associés était incotable à la baisse en raison des difficultés *rencontrées par cette société de* Bourse victime de la baisse de l'activité et de la concurrence acharnée que se livrent les ex-*agents de change dans un mar*ché qui se réduit comme une peau de chagrin.

DOMINIQUE GALLOIS

Alimentation

	13-7-90	Diff.
Béghin-Say	907	– 23
Bongrain	3 350	– 9
BSN	867	+ 11
Carrefour	3 615	+ 54
Casino	146	+ 23
Euromarché	4 150	inch.
Guyenne-Gasc.	1 055	+ 15
LVMH	4 500	+ 105
Occid. (Gle)	755	– 4
Olipar	369	+ 7
Pern.-Ricard	1 143	– 17
Promodès	2 150	+ 10
St-Ls-Bouchon	1 461	+ 48
Source Perrier	1 502	+ 67
Nestlé	35 200	– 20

Filatures, textiles magasins

	13-7-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 490	– 135
BHV	792	+ 17
CFAO	532	– 20
Damart	2 730	– 70
DMC	525	+ 8
Gal. Lafayette	1 989	+ 84
La Redoute	3 101	– 124
Nouvelles Galeries	693	– 9
Printemps	645	+ 11
SCOA	23,35	+ 0,05

Matériel électrique

	13-7-90	Diff.
CGE	635	– 4
CSEE (ex-Signaux)	338	
Générale des eaux	2 622	– 4
IBM	664	+ 13
Intertechnique	1 346	– 14
ITT	323	+ 9,50
Labinal	1 039	– 4,60
Legrand	4 440	– 20
Lyon. des eaux	617	– 85
Matra	340	– 4,20
Merlin-Gerin	6 200	inch.
Moulinex	104,90	+ 1,90
Radiotechnique	650	– 15
Schlumberger	332	+ 19,90
SEB	1 298	+ 19
Sextant-Avionique	685	+ 12
Siemens	2 574	– 13
Thomson-CSF (1)	115	– 1,50

(1) Coupon de 6.80 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	13-7-90	Diff.
AGF	998	– 15
Bail Equipement	255	– 9,50
Bancaire (Cie)	585	+ 3
Cetelem	549	– 1
CCF	223	– 5,40
CFF	1 230	– 45
CFI	474	+ 9
Chargeurs	981	– 18
CPR	445	+ 35
Eurafrance	2 020	– 10
GAN	2 010	+ 40
Hénin (La)	658	– 8
Locafrance	489,90	+ 2,90
Locindus	779	+ 3
Midi	1 242	– 20
Midland Bank	137	+ 8,50
OFP	1 829	– 13
Paribas	639	+ 12
Prétabail	1 125	+ 5
Schneider	994	– 2
Société générale	540	inch.
Suez (Cie fin.)	428	+ 5,20
UAP	581	– 7
UCB	243,50	– 3

Valeurs diverses

	13-7-90	Diff.
Accor	1 008	– 35
Air liquide	792	+ 11
Arjomari	2 291	+ 7
Bic	654	+ 4
Bis	580	– 1
CGIP	1 263	– 31
Club Méditer.	615	+ 3
Essilor	2 595	– 12
Euro-Disney	101,20	+ 0,40
Europe 1	1 268	– 32
Eurotunnel	49	+ 0,50
Groupe Cité	870	+ 39
Hachette (1)	320	+ 11,90
Havas	627	– 3
Marine Wendel	406	– 1
Navigation mixte	1 575	+ 25
Nord-Est (2)	195	+ 10,20
L'Oréal	543	– 8
Saint-Gobain	552	– 7
Sanofi	969	+ 4
Saulnes Châtillon	346	+ 25
Skis Rossignol	1 001	– 38

(1) Coupon de 3,90 F.
(2) Coupon de 5.20 F.

Mines d'or, diamants

	13-7-90	Diff.
Anglo-American	157,50	– 4,40
Amgold	418	– 2
Buf. Gold M.	79,80	– 1,90
De Beers	125	– 2
Drief. Cons.	61,75	– 0,85
Gencor	15,05	– 0,15
Harmony	36,80	+ 0,85
Randfontein	25,55	+ 0,40
Saint-Helena	46,10	+ 0,20
Western Deep	175,70	+ 6,70

Bâtiment, travaux publics

	13-7-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 065	+ 24
Bouygues	631	+ 10
Ciments franç.	1 686	– 14
Dumez	765	+ 131
GTM	1 820	+ 130
Immob. Phénix	116	–
J. Lefebvre	1 110	+ 90
Lafarge	452,50	– 2,30
Poliet et Chaus. (1)	608	+ 8
SGE-SB	269	+ 27

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	13-7-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	100,35	– 0,15
8,80 % 1977	119,05	– 0,55
10 % 1978	100,00	– 0,40
9,80 % 1978	100,20	– 0,20
9 % 1979	98,38	– 0,17
10,80 % 1979	101,65	– 0,34
CNE 3 %	3664	– 11
CNB bq. 5 000 F	99,75	– 0,05
CNB Paribas 5 000 F	100,15	– 0,05
CNB Suez 5 000 F	100,15	– 0.05
CNI 5 000 F	99,70	– 0,04

Produits chimiques

	6-7-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 730	+ 140
Labo. Bell	2 730	– 75
Roussel-Uclaf	2 250	– 50
BASF	922	+ 20
Bayer	970	+ 27
Hoechst	910	+ 2
Imp. Chemic.	116,50	+ 3,50
Norsk Hydro	175	– 9,50
Synthélabo	565	– 7

Pétroles

	13-7-90	Diff.
BP-France	147,40	+ 9,60
ELF-Aquitaine	666	+ 13
Esso	749	– 20
Primagaz	732	+ 7
Raffinage (Fr.de)	223	+ 8
Sogerap	480	+ 13,90
Total	702	+ 15
Exxon	273,50	+ 14,50
Petrofina	1 916	– 5
Royal Dutch	438	+ 24

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Dumez	+ 19,2	Lyonn. des eaux	– 12,4
Casino	+ 16,3	Luchaire SA	– 6,5
Vallourec	+ 14,3	De Dietrich Cie	– 6,1
BP France	+ 11,4	Dassault électr.	– 5,9
SGE	+ 11,3	Midl. Bank SA	– 5,8
GTM Entrepose	+ 10,1	Centrest	– 5,8
Saulnes-REGR	+ 9,5	SPEP	– 5,7
Epéd.-Bert. Fau	+ 8,7	Concept	– 5,3
Jean-Lefeb. entr.	+ 8,4	ALSPI	– 5,1
Valeo	+ 8,3	Hutchinson	– 5,1
CPR (Par. rées.)	+ 7,3	Labinal	– 5,0
Nord-Est	+ 7,2	Bail Equip.	– 4,5
Rochette (La)	+ 6,6	Simco	– 4,3
Legris industries	+ 6,5	CSEE	– 4,0

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Dumez	1 075 183	813 319 522
Peugeot SA	821 875	607 623 112
CGE	882 619	562 931 380
Thoms. SA	421 692	535 422 874
Lyon. Eaux	862 287	530 271 921
Aux. Entrepr.	386 235	427 560 917
Suez Financ.	786 891	332 637 680
Eaux (Génér.)	118 641	310 522 215
Elf Aquitaine	468 357	309 047 016
Lafarge Copp.	653 672	299 795 255
Euro Disney	2 589 231	259 533 358
Paribas Act. A.	458 363	242 375 478
L'Air liquide	305 871	240 001 604
Saint-Gobain	387 462	215 699 148

(*) Du vendredi 6 juillet 1990 au jeudi 12 juillet 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 juillet 1990
Nombre de contrats : 60 114.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90	Mars 91
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	102,48	102,56	102,26
+ bas	–	102,02	102,20	102,26
Dernier	–	102,38	102,56	102,26
Compensation	–	102,38	102,50	102,48

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9 juillet	10 juillet	11 juillet	12 juillet	13 juillet
RM	1 548 774	2 029 681	1 660 058	3 484 045	–
Comptant R. et obl.	6 311 226	7 640 053	5 561 079	4 600 026	–
Actions	123 994	126 391	335 042	872 087	–
Total	7 983 994	9 796 125	7 556 179	8 956 158	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	96,2	95,2	95,3	95,3	–
Étrangères	95	94,1	94,3	95,1	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	535,7	531,5	524,8	529,6	533,2
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 990,17	1 963,02	1 970,58	1 975,18	1 998,34

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6-7-90	Cours 13-7-90
Or fin (kilo en barre)	64 500	64 100
– (kilo en lingot)	64 750	64 100
Pièce française (20 fr.)	391	387
• Pièce française (10 fr.)	387	375
Pièce suisse (20 fr.)	422	418
Pièce latine (20 fr.)	378	376
• Pièce tunisienne (20 fr.)	371	381
Souverain	475	489
• Souverain Elizabeth II	475	475
• Demi-souverain	399	398
Pièce de 20 dollars	2 175	2 155
– 10 dollars	1 290	1 250
• – 5 dollars	825	800
– 50 pesos	2 420	2 400
• – 20 marks	512	521
– 10 florins	390	385
• – 5 roubles	300	290

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

A un cheveu des 3 000 !

INDICE DOW JONES

+2,6 %

Cette fois-ci, on croyait bien y parvenir. Poussé irrésistiblement à la hausse par les propos tenus la veille par M. Alan Greenspan allant dans le sens d'une baisse des taux d'intérêt, Wall Street a filé droit vers le seuil symbolique – et record historique – des 3 000 points. Mais la Bourse de New-York a fait un refus d'obstacle. Le 13 juillet, elle a dû subir des prises de bénéfices motivées par la hausse des cours de la veille puis de la matinée et, au son de cloche final, le Dow Jones se situait à 2 980,20 points, ce qui constitue néanmoins un record. Pour la semaine, la progression de la cote a atteint 75,25 points, soit 2,6 %.

L'autre facteur encourageant de cette fin de semaine aura été la nette remontée du volume des *transactions au-dessus* des 200 millions d'actions quotidiens au cours des deux dernières séances. Selon certains professionnels, la hausse *aurait dû être plus forte, mais le* marché est encore en proie à une dose de scepticisme importante quant à la reprise d'une économie *somnolente. Heureusement, l'an*nonce en cours de journée d'une augmentation modeste (0,2 %) de l'indice des prix de gros est venue à point nommé pour lever un peu l'hypothèque que la menace inflationniste faisait peser sur la décision de la Réserve fédérale de relâcher le carcan du crédit. Ce que les boursiers vont regarder maintenant à la loupe, ce sont les discussions qui ont repris entre la Mai*son Blanche* et le Congrès pour réduire le déficit budgétaire.

de notre correspondant
SERGE MARTI

	Cours 6-7	Cours 13-7
Alcoa	66 1/2	68 3/4
ATT	38	37 1/4
Boeing	60 1/2	61
Chase Man. Bank	23 5/8	21 1/4
Du Pont de Nemours	37 5/8	39 3/8
Eastman Kodak	39 7/8	40 1/8
Exxon	47 3/4	48 7/8
Ford	44	44 1/4
General Electric	70 5/8	74 7/8
General Motors	47 7/8	49 1/4
Goodyear	29 3/8	29
IBM	118	121
ITT	57 3/8	58 5/8
Mobil Oil	60 5/8	63 3/4
Pfizer	65 7/8	68 3/4
Schlumberger	56 3/8	61 1/4
Texaco	56 1/2	60 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	152 3/4	160 1/2
Union Carbide	19 3/8	20 1/2
USX	33 1/2	34
Westinghouse	36 7/8	37 3/4
Xerox Corp	46	44 7/8

TOKYO

Troisième semaine de hausse

INDICE NIKKEI

+0,6 %

La Bourse de Tokyo a progressé au cours de la semaine, dans un marché peu actif *et sans orientation,* les investisseurs redoutant un éventuel relèvement des taux d'intérêt en dépit du redressement du yen face au dollar.

L'indice Nikkei a enregistré un gain pour la troisième semaine consécutive, s'appréciant de 199,25 yens (+ 0,6 %) d'un vendredi à l'autre. Le Nikkei avait déjà progressé de 1,6 % la semaine précédente. Le Topix s'est apprécié de 5,64 après une hausse de 20,84 points lors des cinq séances précédentes. Le volume quotidien de transactions s'est contracté à 419,2 millions d'actions en moyenne contre un volume moyen de 463,3 millions auparavant. En *valeur, les échanges quotidiens ont* représenté 783,87 milliards de yens contre 882,72 milliards de yens. Le dollar s'est replié sur le marché des changes de Tokyo vendredi, à son plus bas niveau depuis quatre mois et demi, à 147,42 yens en baisse de 3,53 yens par rapport au vendredi précédent. La Bourse avait débuté la semaine sur une note mitigée, le Nikkei engrangeant 93,16 yens lundi alors que le Topix s'effritait de 1,79 point. La hausse du Nikkei *s'expliquait essentiellement par des* achats programmés sur indice, émanant notamment de maisons de courtage étrangères.

Mardi, le marché a nettement fléchi (– 385,85 yens), les craintes d'un éventuel relèvement du taux d'escompte nippon par la Banque *du Japon (BOJ) s'accentuant.* A partir de mercredi, le Nikkei n'a connu que des séances de hausse (+ 141,75 yens mercredi, + 281,14 yens jeudi et + 69,05 yens vendredi), sous l'influence d'arbitrages.

Indices du 13 juillet : Nikkei : 32 644,37 *(contre 32 445,12).* Topix 2 369,84 (contre 2 364,20).

	Cours 6 juillet	Cours 13 juillet
Akai	1 030	1 010
Bridgestone	1 510	1 520
Canon	1 900	1 880
Fuji Bank	2 640	2 610
Honda Motors	1 780	1 750
Matsushita Electric	2 160	2 160
Mitsubishi Heavy	999	980
Sony Corp.	8 800	9 000
Toyota Motors	2 290	2 270

LONDRES

+ 1,8 % ↑ Redressement

La Bourse londonienne est parvenue à progresser *la semaine écoulée* en dépit d'une série impressionnante de révisions en baisse des prévisions de bénéfices des grandes sociétés

Une pause dans la hausse de la livre mercredi et l'annonce vendredi d'une progression de 9,8 % de l'inflation sur un an, égale à l'attente des analystes boursiers, ont cependant permis à l'in*dice Footsie des cent principales* valeurs de clôturer en hausse de 42,2 points (1,8 %) par rapport au vendredi précédent ,dans un marché relativement peu actif. Ce redressement a permis d'effacer *ainsi la* perte de 1,45 % enregistrée durant la première semaine de juillet. La forte remontée des cours du pétrole s'est répercutée sur les cours des compagnies pétrolières, qui ont été très demandées vendredi.

Indices «FT» du 13 juillet : 100 valeurs 2 382,2 (contre 2 340,0); 30 valeurs 1 880,1 (contre 1 865,0); fonds d'Etat 78,94 (contre 78,63) et mines d'or 175,7 (contre 180,9)

	Cours 6 juillet	Cours 13 juillet
Bowater	533	551
BP	320	335
Charter	460	462
Courtaulds	353	370
De Beers	12 3/4	NC
Glaxo	813	856
GUS	13,50	13,50
ICI	11,53	11,77
Reuters	12,63	12,83
Shell	451	480
Unilever	695	700
Vickers	231	231

FRANCFORT

+ 0,34 % Calme

Après s'être accordé une courte pause et avoir été contrarié par la hausse des taux, le marché de Francfort s'est toutefois raffermi en fin de semaine dans un marché calme.

En fin de semaine, une fois la crainte dissipée de tension sur les taux, un mouvement de reprise a redonné un nouvel élan à la cote. Au terme de ces cinq séances, l'indicateur instantané DAX n'a ainsi subi qu'une très légère baisse de 1,47 point à 1 931,33 points, alors que l'indice Commerzbank a clôturé sur un gain de 8,2 points (+ 0,34 %). Dans l'ensemble, le volume des transactions d'actions sur les huit places boursières ouest-allemandes *s'est nettement réduit,* n'atteignant que 38,3 milliards de DM, contre 44,71 milliards la semaine précédente.

Indices du 13 juillet : DAX, 1931,33 (contre 1932,80); Commerzbank 2363,4 (contre 2355,20).

	Cours 6 juillet	Cours 13 juillet
AEG	305,50	302
BASF	270,80	276,50
Bayer	283	292
Commerzbank	301	298,20
Deutschebank	828	828,20
Hoechst	270,50	274,50
Karstadt	728	742,50
Mannesman	344,50	333,50
Siemens	772,50	769,50
Volkswagen	631,80	634,50

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Vif intérêt pour les titres en dollars

Très animée, surtout dans le compartiment du dollar, la semaine qui vient de s'écouler a confirmé la place occupée par l'euromarché qui demeure bien distinct du marché new-yorkais. Des jonctions s'établissent, les deux marchés se rapprochent, mais pour l'instant il n'est pas question de fusion comme une intense propagande américaine avait un moment voulu le faire croire. L'euromarché a ses normes qui exigent notamment des titres au porteur, comme New-York a les siennes qui veulent que les obligations soient nominatives. Tant qu'il ne sera pas possible de passer librement d'une forme à l'autre, les grands emprunteurs qui cherchent à lever des fonds en dollars auront le choix entre deux sources de financement. Ils retiendront celle qui, d'un côté à l'autre de l'Atlantique, leur paraîtra la moins coûteuse.

La Banque européenne d'investissement, le plus grand emprunteur du monde et un des plus prestigieux, a cette année de très gros besoins de fonds en dollars. Pour les satisfaire, elle a fait appel à deux reprises au marché « yankee », celui des emprunts émis à New-York par des débiteurs étrangers. En février et mai, elle y a recueilli un total de 600 millions de dollars pour des durées de onze et douze ans respectivement. Elle n'aurait alors pas été en mesure de se procurer en Europe des ressources à si longue échéance. Mercredi dernier 11 juillet, elle s'est adressée à l'euromarché pour y puiser en une seule émission de dix ans de durée pour 500 millions de dollars. Tout compris, cela lui a coûté quelque 51 à 52 centimes de plus que le rendement que procuraient alors les bons du Trésor américain. A New-York, une opération équivalente aurait été bien plus onéreuse. Il lui aurait fallu offrir 5 à 6 centimes de plus.

L'opération de la Banque européenne d'investissement n'a pas eu de difficulté à se placer tant la demande de titres en dollars était importante car on s'attendait à une baisse du loyer de l'argent. D'un point de vue technique, la transaction est riche d'enseignements. Lancée en Europe selon les procédés qui ont cours à New-York, elle a bien montré que si les banques qui s'occupent de l'affaire veulent s'assurer une juste rémunération pour leur travail, il leur faut respecter un minimum de discipline. L'emprunt était placé sous la conduite de Merrill Lynch International.

La qualité de la Banque africaine s'impose.

Par ailleurs, des nombreux événements de la semaine écoulée sur le marché international des capitaux, le plus important est certainement l'hommage rendu vendredi par Standard & Poor's à la qualité du travail accompli par la Banque africaine de développement. Le crédit de cet établissement, dont le siège est Abidjan, est désormais reconnu de tous comme le plus élevé qui soit. Moody's, l'autre grande agence de notation, considérait déjà sa signature comme une des meilleures du monde. Mais il faut pour convaincre vraiment la communauté financière dans son ensemble que les deux organismes soient sans réserve du même avis.

On a peine à s'imaginer l'influence des appréciations portées par Moody's et Standard & Poor's qui n'accordent leurs fameux trois A (c'est leur note la plus élevée) que dans de très rares cas. En bénéficier, c'est faire partie de l'aristocratie des emprunteurs. D'un point de vue pratique, cela peut conduire à des économies considérables. Les investisseurs sont prêts à concéder des conditions qu'ils n'accepteraient pas autrement.

De fait, la décision de Standard & Poor's de relever de « AA+ » à « AAA » la cote des emprunts de premier rang de la Banque africaine de développement a un mérite qui dépasse de loin les considérations comptables. Elle est de nature à ramener l'attention des grands bailleurs de fonds vers l'Afrique alors même que l'évolution de l'Europe de l'Est tend à les en détourner.

A cet égard, le retentissement du premier euro-emprunt tchécoslovaque est tout à fait caractéristique. Ceskoslovenska Obchodni Banka, un établissement financier de Prague, a fait vendredi matin la proposition suivante sous le couvert de la banque d'Etat de son pays : 250 millions de marks d'obligations de cinq ans de durée, émises à 100,75 % du pair et rémunérées au taux facial de 10 %. La Commerzbank, qui de Francfort dirige cet emprunt, a déjà enregistré une forte demande de la part de très nombreux investisseurs.

Cette réussite, convaincante, n'aurait guère été possible sans l'attitude vraiment libérale des autorités de Bonn et de Francfort, qui réservent à leur marché intérieur le soin de répondre aux énormes besoins de financement suscités par la reconstruction de l'Allemagne de l'Est. Il n'est pas question pour elles de déborder sur l'euromarché, où les étrangers qui le souhaitent peuvent bénéficier des taux relativement bas des emprunts en marks.

Parmi les autres emprunts les plus en vue de la semaine passée, celui de 25 milliards de yens sur cinq ans émis jeudi par le Crédit foncier de France a suscité un vif intérêt. Son rendement facial de 7,125 % est attrayant et, comme les investisseurs sont de plus en plus nombreux à tabler sur un redressement de la devise japonaise, les obligations ont rapidement trouvé le chemin des grands portefeuilles internationaux. Théoriquement, son coût de revient se monte à 7,20 % l'an. En fait, grâce à deux contrats d'échange, l'emprunteur n'aura à faire face qu'à une partie de cette rémunération. A raison de 15 milliards de yens, il ne faudra payer que 4,30 % l'an en francs suisses. Le reste fait l'objet d'un swap débouchant sur des fonds en dollars à taux variable en dollars, à un niveau de loin inférieur au Libor. L'emprunt était placé sous la direction de Yamaichi International, l'eurobanque londonienne de la maison de titres japonaise.

CHRISTOPHE VETTER

DÈVISES ET OR

Le billet vert déprimé par les taux

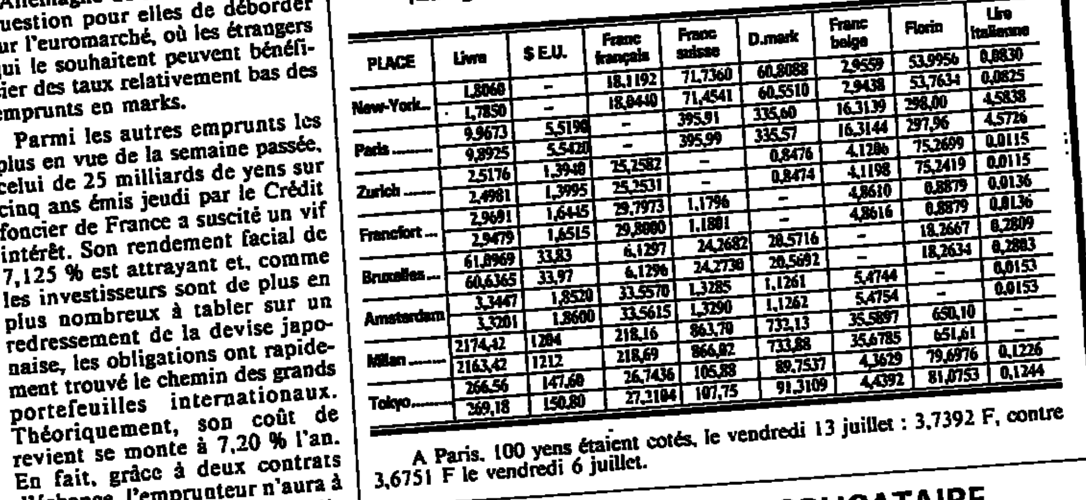
Après avoir augmenté, le dollar a fléchi brutalement en fin de semaine, après les déclarations du président de la Réserve fédérale des Etats-Unis sur un assouplissement éventuel de la politique de cet organisme, ce qui laisse prévoir une baisse des taux outre-Atlantique et donc, un affaiblissement du soutien procuré par les placements en devise américaine (voir en rubrique marché monétaire et obligataire). On a donc vu le billet vert glisser contre les autres devises, notamment le mark, la livre sterling, le franc et le yen, en nette hausse.

Parmi les monnaies qui se sont distinguées, la livre sterling, dopée par les déclarations officielles sur une entrée éventuelle de cette monnaie dans le système monétaire européen, a frôlé les 10 francs. A Paris, le yen a amorcé une nette remontée sur les rumeurs d'une nouvelle hausse du taux d'escompte japonais, relayé par une vive augmentation de l'excédent commercial nippon, en augmentation de 25 % en juin. La diminution de cet excédent apparaît stoppée du fait du redémarrage de l'exportation, stimulée par la dépréciation ultérieure du yen comme l'avaient prévu de nombreux analystes (*le Monde* du 14 juillet 1990).

Par ailleurs, le système monétaire européen a continué d'être perturbé par la très grande vigueur de la peseta espagnole qui a contraint à nouveau les banques centrales européennes à intervenir pour empêcher cette devise de crever son plafond, vis-à-vis notamment du franc et du mark.

Cette vigueur est due surtout à l'apport saisonnier de devises par les touristes et aux investissements étrangers, en progression de 16 % en 1989. Mais, à l'heure actuelle, elle s'explique surtout par le niveau très élevé des taux d'intérêt espagnols, près de 15 % à court terme qui attire les capitaux comme un aimant. Une telle tension est la conséquence de la politique restrictive menée par la banque d'Espagne afin de freiner l'inflation et la surchauffe dans ce pays. En fin de semaine, toutefois, la peseta avait légèrement décliné comme l'avait fait la lire italienne la semaine dernière.

F. R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 JUILLET AU 13 JUILLET 1990
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,8060	–	18,1192	71,7360	60,8088	2,9559	53,9956	0,0830
	1,7850	–	18,0440	71,4541	60,5510	2,9438	53,7634	0,0825
Paris	9,9673	5,5190	–	395,91	335,60	16,3139	298,00	4,5838
	9,8925	5,5420	–	395,99	335,57	16,3144	297,96	4,5726
Zurich	2,5176	1,3940	25,2582	–	0,8476	4,1286	75,2699	0,0115
	2,4981	1,3995	25,2531	–	0,8474	4,1198	75,2419	0,0115
Francfort ...	2,9691	1,6445	29,7973	1,1796	–	4,8610	0,8879	0,0136
	2,9479	1,6515	29,8000	1,1801	–	4,8616	0,8879	0,0136
Bruxelles ...	61,8969	33,83	6,1297	24,2682	20,5716	–	18,2667	0,2809
	60,6365	33,97	6,1296	24,2730	20,5692	–	18,2634	0,2883
Amsterdam	3,3447	1,8520	33,5570	1,3285	1,1261	5,4744	–	0,0153
	3,3201	1,8600	33,5615	1,3290	1,1262	5,4754	–	0,0153
Milan	2174,42	1204	218,16	863,70	732,13	35,5897	650,10	–
	2163,42	1212	218,69	866,02	733,88	35,6785	651,61	–
Tokyo........	266,56	147,60	26,7436	105,88	89,7537	4,3629	79,6976	0,1226
	269,18	150,80	27,2104	107,75	91,3109	4,4392	81,0753	0,1244

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 juillet : 3,7392 F, contre 3,6751 F le vendredi 6 juillet.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT À LA PLUS FORTE

13 juil. 1990

PESETA ESPAGNOLE
LIRE ITALIENNE
COURONNE DANOISE
FRANC BELGE
MARK ALLEMAND
FLORIN NÉERLANDAIS
FRANC FRANÇAIS

%
0
–1
–2
–3
–4
–5
–6

MATIÈRES PREMIÈRES

Vague de grève dans les non ferreux

Plus 225 % depuis le début de l'année. La performance du rhodium, métal du groupe des plastinoïdes dont le cours est passé de 2 000 à 6 500 dollars l'once, a de quoi laisser rêveur. Derrière cette remarquable fermeté on retrouve la vague verte et les nouvelles normes antipollution dans l'industrie automobile. Le rhodium est en effet utilisé dans la fabrication des pots d'échappement catalytiques. Et il est d'autant plus recherché qu'il résiste le mieux à l'empoisonnement par le plomb résiduel de l'essence sans plomb. L'automobile représente ainsi 79 % des débouchés du métal qui sert également de catalyseur dans la chimie ou l'industrie des engrais.

Mais la banalisation des pots catalytiques n'explique pas tout. En fait, c'est un désajustement brutal entre l'offre de métal et la consommation qui a déclenché cette ascension irrésistible des cours provoquant par la même occasion quelques inquiétudes chez les utilisateurs. La production mondiale de rhodium primaire (à partir du minerai) atteint environ 10 tonnes et le recyclage représente de 4 à 5 tonnes. La consommation, quant à elle, dépasse traditionnellement l'offre, mais dans des proportions raisonnables.

Le début du boom se situe à la fin novembre 1989, époque à laquelle il est apparu acquis que la firme sud-africaine Rustenberg, premier producteur mondial de platinoïdes, connaissait de sérieux problèmes techniques à sa nouvelle chaîne d'affinage du Bophuthatswana. *« Il est très difficile d'apprécier la situation mais on peut estimer que les ennuis de Rustenberg vont se solder par un déficit de l'offre de 800 kilos à une tonne »*, indique-t-on au Comptoir Lyon-Alemand. Il n'en fallait pas plus pour enclencher une spirale haussière d'autant que le marché libre ne représente qu'un peu moins de 2 tonnes par an. En effet, la plupart des consommateurs passent directement des contrats à long terme avec les producteurs et se procurent le solde de leurs besoins sur le marché libre par l'intermédiaire de maisons de négoce.

PRODUITS	COURS DU 13-7
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 527 (+ 42) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 581 (+ 13) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	9 800 (+ 114) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	Inc. Francs/tonne
Café (Londres) Septembre	553 (– 5) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 235 (– 76) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	315 (+ 5,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	270 (– 10) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Août	177,70 (– 3,10) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

La constitution d'un stock stratégique

La plus célèbre d'entre elles dans le monde des platinoïdes, la firme londonienne Johnson Matthey, a d'ailleurs contribué à la flambée des cours. Johnson Matthey, qui commercialise une bonne part du rhodium sud-africain, est intervenu massivement et sans discrétion sur le marché libre pour honorer ses contrats de livraison. *« Tout achat sur le marché libre a un impact immédiat sur les cours car les volumes disponibles sont minuscules »*, remarque un professionnel parisien. En effet, les échanges physiques portent actuellement sur des quantités allant de 3 à 30 kilos, alors que l'année dernière il était possible de passer des ordres dix fois supérieurs.

Pour couronner, le tout, l'URSS, deuxième producteur mondial avec environ 40 % du métal vendu dans le monde, a fortement ralenti ses livraisons. Moscou ne pratique néanmoins pas de rétention. Il semble que les Soviétiques aient tout simplement préféré vendre directement aux consommateurs pour profiter de l'envolée des cours plutôt que de s'engager sur de nouveaux contrats à long terme. Le petit jeu des rumeurs a également affolé le marché.

L'annonce de la constitution d'un stock stratégique de 30 000 onces (1 once troy = 31,9 grammes) aux Etats-Unis a par exemple déclenché au mois de juin une ruée des utilisateurs européens et japonais. Dernier moteur de la hausse : la spéculation, qui a contribué à la panique ambiante en raison de l'étroitesse du marché. Mais, attention. Depuis trois jours les cours se sont quelque peu affaissés. Après avoir touché un plus haut historique de 7 300 dollars, l'once de rhodium a terminé la semaine à 6 500 dollars. Et les professionnels se perdent en conjectures pour expliquer ce mouvement.

Le marché baisse-t-il sous l'effet des ventes ou par manque d'acheteurs ? *« Il y a des spéculateurs qui ont vendu, mais les transactions ont porté sur des volumes très faibles »*, répond un négociant. Le manque d'acheteurs apparaît en fait peu probable, car pour les utilisateurs finaux l'impact de la flambée des cours du rhodium se révèle finalement mineur sur le prix du produit fini. Il est vrai qu'un pot catalytique platine-rhodium ou platine-palladium-rhodium n'incorpore un volume de rhodium que de l'ordre du gramme. Au mois de mai, le Comptoir Lyon-Alemand a calculé qu'un quadruplement du prix du métal n'aurait pour conséquence qu'une hausse de 700 F du prix d'une voiture de moyenne gamme. *« Jusqu'à 10 000 dollars l'once, le prix du rhodium devrait être supportable par l'industrie »*, remarque-t-on chez le négociant parisien.

ROBERT RÉGUER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La bonne surprise d'Amérique

La semaine s'est terminée mieux qu'elle n'avait commencé, avec une bonne surprise venue d'Amérique, qui a ramené un peu d'optimisme sur les marchés financiers passablement désorientés et inquiets. Intervenant devant la commission bancaire du Sénat des Etats-Unis, M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, a indiqué, jeudi 12 juillet, que son organisme, la Banque centrale du pays, pourrait assouplir sa politique, c'est-à-dire faire baisser les taux d'intérêt afin de diminuer les tensions sur les crédits bancaires, susceptibles de nuire à la croissance de l'économie. Aux yeux des milieux financiers, c'est la première fois que le président de la Réserve fédérale admet qu'une crise du crédit se développe actuellement.

Auparavant, il se refusait à tout assouplissement au nom de la lutte contre l'inflation. A toute demande des milieux politiques en faveur d'une baisse des taux d'intérêt, il répondait que le plus sûr moyen d'y parvenir était de réduire le déficit budgétaire afin de limiter les appels au marché pour financer le déficit en question. A New-York, on estime que le changement d'attitude du président Bush, résigné maintenant à envisager une augmentation des impôts, a pu infléchir la rigueur de la Réserve fédérale et l'inciter, elle aussi, à changer d'opinion. Chacun aurait donc fait un bout du chemin : augmenter les impôts pour réduire un déficit est une mesure déflationniste qui compenserait les effets inflationnistes d'une détente des taux d'intérêt.

Quoi qu'il en soit, la volte-face de la Réserve fédérale a eu un effet magique, faisant bondir les cours des actions et des obligations. A Wall-Street, le rendement des emprunts d'Etat a fléchi, celui du 30 ans revenant de 8,57 % à 8,50 % et même en-dessous à certains moments.

En Europe, M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, s'exprimant lors de la première conférence de presse de son établissement tenue à Berlin-Est, s'est félicité de l'*« étonnante douceur »* avec laquelle l'unité monétaire RFA-RDA s'est effectuée et a réaffirmé que cette union ne serait pas cause d'inflation. Il s'est déclaré satisfait de la sagesse des Allemands de l'Est soulignant que moins de la moitié des 25 milliards de marks ouest-allemands transférés en Allemagne de l'Est, avaient été échangés, ce qui est très inférieur aux prévisions de la Bundesbank. M. Poehl a admis que les pressions à la hausse des prix pouvaient être observées dans des secteurs travaillant au maximum de leur capacité, comme le bâtiment, mais il a indiqué que la réduction du coût des importations jouait un rôle compensateur. Il prévoit donc un *« haut degré de stabilité des prix »* dans l'avenir. Ces propos conjugués avec ceux de M. Greenspan ont immédiatement réchauffé l'atmosphère à Francfort et sur le marché à terme de Londres où les rendements des emprunts d'Etat allemands ont fléchi brusquement en fin de semaine, revenant de 8,65 % à 8,53 % pour le Bund dix ans. A Paris, la contagion a été immédiate, le rendement des obligations assimilables du Trésor (OAT) à dix ans passant de 9,66 % à 9,60 % (ils avaient dépassé 9,70 % dans le courant de la semaine).

Du coup, l'écart entre Paris et Francfort s'est un peu tendu, remontant à 1,1 %. Sur le MATIF, la réaction a été immédiate là aussi, le cours de l'échéance septembre frôlant les 12,50 % à la veille du week-end après avoir fléchi à 10,70 % les jours précédents. Une préoccupation toutefois taraude les marchés et rogne les ailes à toute tentative de reprise : les taux d'intérêt à court terme restent très tendus sur la place de Paris, dépassant largement 10 % (10,50 % en fin de semaine) en dépit des interventions de la Banque de France.

Cette dernière a continué à alimenter le marché en liquidités d'abord au taux inchangé de 9,5 % à l'occasion de son appel d'offres régulier, ensuite par des pensions à 5/10 jours à 10,25 %, enfin par des prises en pension à vingt-quatre heures à 10,375 % pour essayer d'apaiser les tensions.

Certes les banques ont pris du retard dans la constitution de leurs réserves obligatoires à l'approche de la fin de la période réglementaire. Mais les échéances plus longues sont également tendues, ce qui reflète les appréhensions des opérateurs sur l'évolution de la situation, notamment en Allemagne, et rétablit l'inversion des taux, le court terme audessus du long terme, phénomène qui n'est pas de nature à susciter les initiatives.

Dans ces conditions, l'amélioration de la fin de la semaine n'a guère eu le temps de se faire sentir sur le marché obligataire de Paris, qui commence à entrer dans la période calme de l'été. De plus, il souffre d'un engorgement caractérisé : *« Il y a trop de papiers partout*, soupire un opérateur, *et il y a peu de demande finale. »* Du papier, certes, il en reste, mais avec de la colle dessus, notamment sur les émissions de ces quinze derniers jours, Caisse de refinancement hypothécaire et Caisse nationale des télécommunications, ce qui décourage les émetteurs potentiels. Seuls le CEPME et la BFCE ont réussi à tirer plus ou moins facilement leur épingle du jeu grâce à la garantie de l'Etat dont ces établissements bénéficient. Cette garantie les fait pratiquement échapper au quota imposé aux OPCVM par la nouvelle réglementation (5 % de leur portefeuille au maximum sur un même émetteur si ce dernier n'est pas garanti par l'Etat).

Le CEPME, sous la conduite de la BNP, a levé 1 milliard de francs avec un rendement réel de 9,80 %, et la BFCE, sous celle du Crédit Lyonnais, a recueilli 1 milliard de francs en deux tranches qui, celles-là, ont obtenu un meilleur accueil en raison d'un rendement un peu supérieur (9,90 %) plus les très importantes ristournes sur les commissions de placement.

Sur le marché secondaire, la très grosse offre publique d'échange lancée par le Crédit local de France sur une vingtaine de milliards de francs de ses propres obligations, au profit de sa filiale Floral, lui a permis d'obtenir environ 50 % de réponses favorables. L'OPE visait vingt-six lignes de cotation, anciennes, peu liquides et souvent décotées, à échéance courte (trois à sept ans) que le Crédit local de France proposait d'échanger contre des obligations à neuf et douze ans constituant un gisement de 4 à 5 milliards de francs, parfaitement liquide et bénéficiant d'échanges soutenus. Une dizaine de milliards de francs de titres ont été apportés à l'échange, ce qui permet au Crédit local de pouvoir placer sur le marché un montant équivalent d'obligations à l'avenir.

On sait que cet établissement, qui ne jouit pas de la garantie de l'Etat, est le deuxième émetteur de France après le Trésor, avec 17 milliards de francs cette année, et se trouve bloqué par la nouvelle réglementation des OPCVM précédemment évoquée. En transférant à sa filiale une partie de ses émissions antérieures, l'établissement regagne donc une marge de manœuvre. L'opération consiste en fait à changer de nom pour cette partie, comme s'y attendait le marché.

Signalons enfin que des changements sont intervenus à la tête de Finacor qui traite, en tant que courtier, environ 13 % des transactions sur le MATIF et 35 % de celles du marché interbancaire. M. Robert Baucher, soixante-quatre ans, qui présidait cet organisme après une carrière de plus de vingt ans, a désiré passer la main aux jeunes et cède donc ses fonctions à M. Pierre Lasserre, quarante-deux ans, entré à la Finacor en 1977 et administrateur-directeur général depuis 1987, tandis que M. Michel Roche, quarante ans, depuis 1973 dans le groupe, en devient directeur général.

FRANCOIS RENARD



Le Monde

Vraie ou fausse sortie à New-Delhi ?

Le premier ministre indien démissionne

Le premier ministre indien, M. Vishwanath Pratap Singh, a démissionné samedi 14 juillet, sept mois et demi après être arrivé au pouvoir, a annoncé un porte-parole du Janata Dal, le principal parti de la coalition gouvernementale. M. Singh a demandé à M. S. R. Bommai, le président de cette formation, de désigner un nouveau chef pour lui succéder à la tête du gouvernement. Mais il pourrait s'agir, de la part de M. Singh, d'une simple manœuvre tactique avant qu'il ne revienne sur sa décision.

La démission de M. Singh était totalement inattendue. Selon les premières informations parvenues samedi de New-Delhi, la démission de M. Singh serait liée à un épisode régional de la vie politique indienne. Vendredi en effet, trois ministres avaient précipité la crise en quittant le gouvernement pour protester contre la réintégration dans ses fonctions, à la tête de l'Etat de Haryana, dans le nord de l'Inde, de Om Prakash Chautala, fils aîné du vice-premier ministre indien, M. Devi Lal.

Cette affaire remonte au 27 février. A cette date, une élection avait eu lieu dans l'Etat de Haryana pour désigner un député au Parlement local. Le scrutin avait été ensuite annulé par la commission électorale en raison des violences dont s'étaient rendus coupables les partisans de Om Prakash Chautala. Ce dernier, accusé ensuite d'avoir truqué l'élection locale, avait été contraint, à la demande de M. Singh, d'abandonner ses fonctions, qu'il vient précisément de réintégrer.

Les ministres qui ont démissionné vendredi, M. Arun Nehru (commerce), M. Arif Mohammad Khan (aviation civile) et le secrétaire aux affaires étrangères M. Satpal Malik accusent M. Singh d'avoir cédé aux pressions que M. Devi Lal exerçait en faveur de son fils. Le premier ministre s'en défend. Selon l'Agence de presse indienne, M. Singh a justifié son geste en déclarant : *« Il ne m'est plus possible de rester plus longtemps en poste après avoir perdu la confiance et le soutien des partis du gouvernement. »*

Reste à savoir s'il s'agit d'une décision irrévocable ou d'une simple fausse sortie. M. Singh pourrait en effet avoir choisi de se démettre pour mieux soumettre ceux qui le critiquent au sein de la coalition et revenir ensuite en force. Quoi qu'il en soit, le Janata Jal (Parti du peuple) a convoqué une réunion de sa commission des affaires politiques, des ministres et des « ministres principaux » qui sont les chefs des divers Etats de l'Union indienne pour examiner la situation. Si M. Singh ne revient pas sur sa décision, le Janata devra donc lui trouver un successeur dans ses rangs.

Agé de cinquante-neuf ans, M. Singh est chef du gouvernement indien depuis le 2 décembre dernier. Il avait succédé à M. Rajiv Gandhi, dont le parti du Congrès venait de perdre les élections législatives. Le Janata Jal n'ayant pas obtenu à lui seul la majorité absolue, M. Singh avait dû former un gouvernement de coalition en associant au pouvoir un représentant de chacune des quatre formations qui lui étaient alliées. Deux autres partis importants, le Bharatiya Janata party (BJP, hindouiste de droite), et le CPI, le parti communiste, apportent au cabinet un soutien « extérieur ». – *(AFP, AP, Reuter.)*

La célébration de la Fête nationale

M. Mitterrand : pas de défense nationale sans effort

A l'occasion du 14 juillet, M. François Mitterrand a adressé un message aux armées dans lequel il estime que *« les espérances de paix »* ne doivent pas faire oublier qu' *« il n'existe pas de monde sans menace, ni risque, de défense nationale sans effort »*.

Avant de conclure qu' *« il appartiendra aux armées de la République de maintenir leur compétence, leur disponibilité, leur vigilance et leur dévouement à la cause du maintien de la paix »*, le chef des armées écrit : *« En cette année 1990, qui voit se renforcer les espérances de paix, de sécurité et de coopération en Europe, je veux porter témoignage de la place essentielle assumée par les armées de la France pendant les années de tension internationale »*.

Le corps d'armée de France sur les Champs-Elysées

Baptisé la veille, à Lille, sous cette dénomination, le corps d'armée de France, qui est l'ancien 3e corps d'armée remanié et installé dans le quart nord-est du pays, a défilé, le 14 juillet, sur les Champs-Elysées, devant le chef de l'Etat. C'est le nouveau dispositif de l'armée de terre, avec un autre corps d'armée en Allemagne (qui pourrait être rapatrié avant le milieu de cette décennie) et la Force d'action rapide (vouée davantage aux missions outre-mer).

Survolé par cinquante-trois avions de l'armée de l'air (dont des Mirage 2000-N et des Mirage IV-P capables de transporter une arme nucléaire stratégique), par dix-sept appareils de l'aéronautique navale et par quarante-quatre hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre, ce défilé a mobilisé sept mille hommes, dont plus d'un tiers servait six cents véhicules divers (dont trois cent quarante blindés). *Pour la plupart, ces détachements* à pied ou en véhicules provenaient donc du corps d'armée de France qui, en réalité, totalise quarante-*cinq mille hommes* en *temps de* paix.

Parmi les nouveautés présentées aux Parisiens, on peut citer les batteries de missiles anti-aériens Mistral montées sur des jeeps Peugeot P4 et mises en œuvre par le 51e régiment d'artillerie stationné à Wittlich, en Allemagne. Au sein des unités à pied, on a plus spécialement remarqué des éléments du service militaire adapté (SMA), venus de l'île de la Réunion où ils reçoivent une formation professionnelle liée aux activités du bâtiment et des travaux publics, et un détachement de l'école de défense nucléaire, biologique et chimique, implantée à Caen depuis 1984 pour sensibiliser les forces armées à la nécessité de se protéger des armes NBC.

A l'issue de ce défilé, M. Mitterrand *devait présider la traditionnelle* garden-party à l'Elysée, au cours de laquelle il avait prévu de répondre en direct, sur TF-1 et A2, aux *questions* de Christine Ockrent et Patrick Poivre d'Arvor.

Légion d'honneur

L'écrivain Jules Roy élevé à la dignité de grand-croix

Par décret publié au *Journal officiel* du 14 juillet 1990, M. Jules Roy, écrivain, a été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur. M. Jean Dausset, professeur honoraire au Collège de France, Mme Antoinette Guerrini, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, M. François Luchaire, professeur d'université, et M. Jacques Pérès, ancien président-directeur général de société, ont, eux, été élevés à la dignité de grand-officier.

Au-delà, dans l'ordre des promotions et nominations, dont nous publierons dans nos éditions du mardi 17 juillet la liste complète, on notera les noms de plusieurs écrivains, cinéastes et artistes, Mmes Marina Vlady, Frédérique Hébrard, Janine Charrat, et MM. Claude Bolling, Alain Delon, Milan Kundera, Pierre Vidal-Naquet, Georges Lautner, René Clément ainsi que ceux du couturier Jean-Louis Scherrer et du photographe Jeanloup Sieff. Sont honorés également des journalistes ou anciens journalistes, Mmes Christiane Collange, Ménie Grégoire, MM. Gilles Martinet, ancien ambassadeur, Claude Puhl et notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech ; des juristes, Mme Mireille Delmas-Marty et M. Jacques Boutet, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ; des sportifs ou anciens sportifs, MM. Jean Prat et Bernard Moureau ; et différentes personnalités dont Mme Monique Pelletier, ancien ministre, M. René Dumont, ancien professeur à l'Institut national agronomique, M. Serge Lebovici, psychiatre, M. Luc Montagnier, directeur de recherche au CNRS, et M. Pierre Jacquard, directeur général de l'institut français du pétrole.

Un plan d'adaptation au « Monde »

L'assemblée générale des associés de la SARL *le Monde*, réunie le vendredi 13 juillet, a *« pris acte du « plan global d'adaptation » proposé par la gérance »* et a demandé que *« soient prises dans les meilleurs délais les mesures d'économie nécessaires à l'équilibre financier de l'entreprise »*.

Il y a maintenant deux ans qu'est entamée la modernisation de la presse parisienne, rendue nécessaire par la transformation des techniques d'impression, d'expédition et de saisie et par le bouleversement du paysage médiatique, caractérisé, entre autres, par la prochaine ouverture du grand marché européen. *Le Monde* se félicite d'avoir été le premier à s'engager dans cette voie. La nouvelle formule rédactionnelle a connu un grand succès, sa diffusion continue de croître, ses recettes publicitaires, malgré une conjoncture moins porteuse, ont progressé de 12 millions de francs au premier semestre par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

La modernisation impliquait, pour l'ensemble des personnels de l'entreprise, un considérable effort d'adaptation. Celui-ci, qui n'est pas achevé, doit nécessairement avoir pour objectif d'assurer la prospérité économique de l'entreprise, condition *sine qua non* du maintien de son indépendance, ce qui implique par définition la recherche d'une meilleure productivité.

Dans cette perspective, *le Monde* est déterminé à mettre en œuvre un plan d'adaptation lui permettant de dégager, en maîtrisant mieux ses coûts, les moyens de son développement et de sa diversification. Ce plan prévoit à la fois une réduction des frais fixes, des économies budgétaires, des réductions d'emplois, un appel à la sous-traitance et une réorganisation des modes de fonctionnement destinée à assurer une meilleure mise en valeur des ressources humaines.

La préparation du 27e congrès du PCF

Les « reconstructeurs » demandent le retour au parti des anciens communistes

Plusieurs militants « reconstructeurs » du Parti communiste français membres de la fédération de l'Hérault, MM. Louis Amalric, Georges Doumenc, Maxime Kalinsky, ancien député, Jacques Souviron, ont fait connaître aux instances dirigeantes du PCF leur intention de participer activement à la préparation du vingt-septième congrès du parti. *« Tous les bouleversements qui viennent de se produire dans les pays de l'Est nous interpellent et nous ne pouvons nous contenter de dire : nous avions raison et nous n'avons rien à modifier dans notre parti,* ont-ils écrit au secrétariat de leur fédération. *L'examen critique et autocritique de notre pensée et de notre action nous paraît indispensable. »* Ils proposent que *« toutes les cellules se réunissent sans tarder afin que s'ouvre sans attendre le débat nécessaire »*, car *« ne pas faire ainsi serait non seulement préjudiciable mais contraire à toute affirmation de congrès ouvert et novateur »*, et ils demandent que toutes les réunions de cellules soient *« ouvertes, afin que les anciens communistes disent pourquoi ils ont quitté le parti, ce qu'ils lui reprochent, voire pourquoi ils ne votent plus pour lui ». « Cette façon de faire,* soulignent-ils, *en élaborant notre politique au grand jour, sans craindre des participations de non-communistes à nos réunions, pourrait nous apprendre beaucoup. » « Nous voulons,* ajoutent ces « reconstructeurs », *que les anciens communistes reviennent au parti et que tous ceux qui aspirent comme nous à une autre société, socialiste, humaine, démocratique et autogestionnaire, nous rejoignent. »*

Les non-syndiqués en tête des élections aux comités d'entreprise

Pour la première fois en 1989, selon les statistiques publiées par le ministère du travail, les non-syndiqués ont devancé les listes syndicales dans les élections aux comités d'entreprise, avec 26,4 % des suffrages (contre 23,9 % en 1987), devant la CGT en baisse, avec 25,1 % (contre 26,8 % en 1987), la CFDT, en léger recul (21 % contre 21,3 %), FO, quasi stable (11,2 % contre 11,3 %), la CFE-CGC en recul aussi (5,5 % contre 5,9 %), de même que la CFTC (4,6 % contre 4,8 %).

Ces phénomènes sont visibles dans tous les collèges, toutefois dans le premier (ouvrier), la CGT reste en tête avec 32,3 %, malgré un recul (34,4 % en 1987), comme la CGC dans le troisième (ingénieurs et cadres) avec 34,4 % (contre 36,2 %). La participation a baissé : sur 2 596 000 inscrits, 65,5 % ont voté en 1989, contre 66,7 % en 1987 et 67,3 % en 1985, pour sensiblement le même nombre d'électeurs.

□ **Moralisation du service public.** – Le SYNDEAC, syndicat des directeurs d'établissement public, a engagé une enquête qui porte sur les qualités de gestionnaire de ses membres. Seront épluchés budgets des productions, cachets des comédiens, salaires et cumul des recettes, pour les directeurs qui sont également auteurs, comédiens, metteurs en scène par exemple. Le plus difficile sera de déceler les excès des privilèges de fonction. Les déficits considérables de plusieurs établissements, et les réactions du ministère de la culture, ont décidé le SYNDEAC à chercher par lui-même où commencent les dérapages afin de proposer des remèdes.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 juillet 1990 a été tiré à 517 718 exemplaires.